

Journal
de la
Confédération
Musicale
de
France

Les Carillons Du Nord

SONNENT...

La 92^e Assemblée Générale



*Une gamme des percussions d'orchestre
Yamaha est idéalement conçue pour
répondre aux attentes des professionnels,
mais aussi des élèves de conservatoires.*

*Une gamme complète de xylophones,
marimbas, glockenspiels, vibraphones,
timbales, grosses caisses de concert, de
baguettes et mailloches a été créée pour
répondre à vos attentes.*

Concert Percussions

Y A M A H A

**Ayez le goût
de la découverte...**

YAMAHA

auprès des distributeurs YAMAHA ou 36.15 CodeYAMAHA

Sommaire

Éditorial par Maurice Adam	1
Infos CMF	2
Histoire L'œuvre pour harmonie : André Jolivet et Henri Sauveplane par Frédéric Robert	4
Labyrinthe musical par Jack Hurier	6
Instrument Le cor : de la trompe de chasse à l'instrument d'orchestre par Daniel Bourgue	7
Compte rendu 92 ^e assemblée générale à Béthune : aux sources de la pratique musicale des amateurs	12
Méthode La notation de la musique contemporaine par Hervé Noury	39
Répertoire Rem Rus Lop Tnias de René Castelain	43
Étoile de la mer par Guy-Claude Luypaerts	45
Échos/musique	48
Disques La discothèque d'or de Claude Decugis ...	53
Les CD de Jean Malraye	57
Manifestations CMF	62
Petites annonces	63
Régions infos	I-XVI

En couverture :

Le beffroi de Béthune : de haut en bas : Paul Courtial, Jean-Paul Delevoye, Maurice Adam; Philippe Fournier et Guy Dangain; l'Orchestre des jeunes de la Fédération du Nord-Pas-de-Calais.

EDITORIAL

La 92^e Assemblée générale de la CMF s'est donc déroulée cette année à Béthune, dans cette région du Nord-Pas-de-Calais, qui est la terre d'élection de la pratique musicale des amateurs depuis le XIX^e siècle.

Il était particulièrement émouvant d'entendre plusieurs invités de la CMF – Alain Surrans, directeur du CENAM, Jean-Pierre Seguin, président de la FNUCMU, Guy Dangain, clarinette-solo de l'Orchestre national de France – évoquer, dans leur intervention, tout ce qu'ils doivent à notre mouvement, dans cette région.

Ce congrès a été l'occasion d'une actualisation de notre règlement intérieur avec, notamment, une réorganisation de nos structures d'action culturelle, destinée à les rendre à la fois plus ouvertes, et plus efficaces.

Vous lirez aussi dans ce numéro la remarquable intervention de Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des Maires de France et sénateur-maire de Bapaume, sur la décentralisation, sur la place et le rôle des collectivités locales dans la vie culturelle et associative, et, plus généralement, sur les grands problèmes qui traversent notre société aujourd'hui.

Un partenariat important va s'engager entre l'Association des Maires de France et la CMF sur les dossiers de la formation, et notamment celle des animateurs et des chefs, de la vie musicale et associative en milieu rural. Je compte beaucoup sur ce travail commun pour développer et dynamiser notre mouvement en région.

Nous sommes en pleine période d'examens et de concours. Le programme de formation musicale de la CMF prend sa place: sans doute des améliorations sont-elles à y apporter : nous y travaillons.

Les concours nationaux de musique, espaces d'émulation et de rencontres musicales, doivent être encouragés. Je souhaite qu'il y en ait de plus en plus, bien répartis sur l'ensemble du territoire. C'est la responsabilité des fédérations régionales, mais aussi de la CMF. Là aussi, nous y veillerons.



par
Maurice ADAM

Journal de la
Confédération
Musicale de France

Édité par CMF Diffusion

103, bd de Magenta - 75010 Paris
Tél. : 42 82 10 17 - Télécopie : 45 96 06 86



Gérant : M. Adam
Cogérant : J. Julien

Directeur de la Publication : Maurice Adam
Secrétariat de rédaction : Christine Bergna, Laurence Solnais
Abonnement : Christine Oliva Gil
Abonnement 1 an : France : 145 F. Étranger : 200 F - Prix au n° : 30 F.
N° de Commission paritaire : 65172 - N.C.8. Paris 381279637 -
SIRET n° 38127963700015 - APE n° 8607, BPRNP Paris Gare du Nord,
115, bd Magenta, 75010 Paris. N° de compte : 01210143875

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la Publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 16450



• A la tribune, M. Adam (au centre), à sa droite : M. le Dr Beaumont, Président du Conseil général de Saône-et-Loire; à sa gauche : M. Leborne, maire de Saint-Marcel, conseiller général, M. Lautrey, vice-président du Conseil général.

Bourgogne

Congrès de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire

Grand cru que cette assemblée générale de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire présidée par Roger Remandet! Elle célèbre, en effet, son 65^e anniversaire. Cela compte!

Congrès parfaitement organisé, ce dimanche 16 mai, par les musiciens de l'Union Musicale de Saint-Marcel – un des plus beaux et des plus prestigieux orchestres de fanfare de la CMF – sous la houlette de leur président, Maurice Albran, et de leur chef, Elisabeth Thomas-Prost.

Pour saluer cet anniversaire, Maurice Adam, président de la CMF, avait tenu à être présent. Et puis, Maurice Adam aime aller sur le terrain, à la rencontre des musiciens, des animateurs, des responsables de notre mouvement de la pratique musicale des amateurs.

La Fédération Musicale de Saône-et-Loire réunit 145 sociétés, qui étaient presque toutes représentées à ce congrès, signe de leur attachement à la vie associative et fédérale. C'est donc devant plus de 130 personnes que Roger Remandet a dirigé les débats avec précision et fermeté.

L'ensemble des interventions – rapport d'activités, moral, financier, rapport sur la politique de l'enseignement musical, sur les stages... – a témoigné du sérieux, du dynamisme de l'action de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire. Et puis il y eut un scoop! L'annonce faite par Jean Lautrey, vice-président du Conseil général de Saône-et-Loire, de la création de l'association Musique et Danse en Saône-et-Loire, chargée, sous l'égide du Conseil général, de coordonner et de stimuler la vie musicale dans le département. Et, il est important de dire que la Fédération Musicale de Saône-et-Loire sera un élément moteur de cette nouvelle structure. Roger Remandet en a d'ailleurs été nommé vice-président.

Maurice Adam, dans son intervention, a rendu hommage au travail des responsables de la Fédération, et présenté les projets de la CMF, notamment sur le plan de la formation des jeunes et des responsables, avec le Diplôme d'aptitude à la direction des sociétés musicales. Il a également salué la mémoire de Louis Prost, qui fut le directeur talentueux et exigeant de l'Union musicale de Saint-Marcel, et le vice-président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire. L'après-midi, contrepoint musical aux travaux, avec un concert de très haute qualité, au programme éclectique, offert par l'Ensemble choral chalonnais, l'Ensemble de cuivres de Bourgogne, un quintette, et l'Orchestre symphonique de la Communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines.

Prof. un très beau congrès d'anniversaire!

AGENDA

■ 6 mai : Réunion de bureau.

■ 16 mai : Maurice Adam se rend à l'Assemblée générale de la Fédération musicale de Saône-et-Loire (voir article ci-contre).

■ 19 et 20 mai : Assemblée générale de la Fédération musicale Rhône-Alpes à Bourg-lès-Valence.

■ 27 mai : Conseil d'administration de la CMF. Assemblée générale annuelle de CMF Diffusion.

■ 30 mai et 6 juin : Maurice Adam se rend aux concours nationaux pour harmonies de Fontenay-le-Comte et d'Oyonnax.

■ 11 juin : Réunion avec les représentants de la SACEM, MM. Poingt et Dessagne, au sujet du protocole d'accord SACEM/CMF.

■ 23 juin : Rencontre avec Laure Dioudonnat et Gislen Charles-Julie de la Direction de la jeunesse et de la vie associative du ministère de la Jeunesse et des Sports.

■ Le prochain colloque **LA CMF ET LA DÉCENTRALISATION** aura lieu le vendredi 17 décembre 1993 au Palais du Luxembourg.

Désiré Dondeyne reçoit le Prix de la musique symphonique légère de la SACEM

Qui ne connaît Désiré Dondeyne! Synonyme de fanfare, d'harmonie, mais aussi de Paris, son nom sonne et résonne déjà comme une marche, rien d'étonnant pour un Chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris et Président des Amis du Conservatoire des Armées; mais on aurait tort de limiter Désiré Dondeyne à cette partie, certes importante, de son répertoire : car notre homme a d'autres cordes, d'autres cuivres à son orchestre, et s'il aime passionnément la « musique de kiosque, musique de genre et musique légère »



des orchestres d'harmonie pour lesquels il a fait tant d'adaptations et d'orchestrations diverses, il ne faut pas oublier qu'il fit d'abord de brillantes études musicales à Lille puis à Paris, obtenant les premiers prix dans différentes disciplines musicales, dans la composition, avec les maîtres Jean et Noël Gallon, puis dans la classe de Tony Aubin. Et il est à la fois clarinetiste, chef d'orchestre et compositeur, avec entre autres une passion particulière pour le répertoire original pour orchestres d'harmonie, qu'il n'a jamais cessé de servir depuis qu'il a été nommé Chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, incitant même de nombreux compositeurs de sa génération à écrire pour harmonies, écrivant lui-même ensuite les œuvres en question.

Plusieurs fois Grand prix du disque, ses œuvres mettent surtout en valeur les instruments à vent : Pièces pédagogiques, Concerti, Suites, Ouvertures, Symphonies, sans oublier son Traité d'orchestration.

Désiré Dondeyne a aussi écrit des œuvres de musique légère pour harmonie, commandées par Radio France recréé récemment sur CD le *Prométhée* de Gabriel Fauré, œuvre composée en 1900 par Fauré lui-même, dans une nouvelle adaptation.

Enfin, parmi ses titres de gloire, il n'y a pas que des titres d'œuvres musicales, mais aussi des titres... honorifiques : Président de l'Union des Fanfares de France - Conseil culturel de la Confédération Musicale de France - Président de la section française WASBE (Association internationale des compositeurs et chefs d'orchestres à vent) - Président des amis du conservatoire militaire des armées - Ex-Directeur du conservatoire national de musique d'Issy-les-Moulineaux, et aujourd'hui Prix de la musique symphonique légère de la SACEM.

Une première en Rhône-Alpes pour la formation des chefs d'harmonies

La CMF, en partenariat avec le ministère de la Culture et le Conseil régional Rhône-Alpes, propose à la rentrée prochaine une formation professionnelle permettant la préparation au DADSM. Prévue sur trois ans, à raison de 12 heures hebdomadaires et 4 week-ends annuels, elle a pour objectif de former des chefs professionnels pour les sociétés musicales constituées d'amateurs. Cette formation s'adresse aux responsables de classes d'ensemble ou chefs ou futurs chefs d'harmonies et musiciens possédant un prix d'excellence ou une médaille en instrument et formation musicale.

L'acceptation à la formation se fera sur dossier et après un entretien avec un jury présidé par Philippe Dulat, directeur artistique.

Renseignements : ARDIM, 3, rue de l'Angile, 69005 Lyon. Tél. : 78 39 13 32. FM Rhône-Alpes : 96, rue du Nivolet, 73000 Chambéry. Tél. : 79 62 51 05.

CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
MINISTÈRE DE LA CULTURE
CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES

FORMATION DES
CHEFS D'HARMONIES
DIRECTION ARTISTIQUE
PHILIPPE DULAT

FORMATION THÉORIQUE
STAGES PRATIQUES AVEC ORCHESTRE
PRÉPARATION AU DADSM

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ASSOCIATION RÉGIONALE DE DIFFUSION ET
D'INFORMATION MUSICALES
3, rue de l'Angile - 69005 LYON
Téléphone : 78 39 13 32

FÉDÉRATION MUSICALE RHÔNE-ALPES
96, rue du Nivolet - 73000 CHAMBÉRY
Téléphone : 79 62 51 05

L'œuvre pour harmonie

Henri SAUVEPLANE et André JOLIVET

La seule composition originale pour harmonie d'Henri Sauveplane (1892-1942) est un *Prélude* en fa mineur qui fut entendu pour la première fois à Choisy-le-Roi en 1936, lors des fêtes du centenaire de la mort de Rouget de l'Isle (1). Page moins conventionnelle, pensons-nous, que l'affirmait ici même Jean Malraze en rendant compte de son premier enregistrement sur disque compact et par l'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris (2), laquelle en avait réalisé, et cette fois sous la direction de Désiré Dondeyne, la première gravure microsillon dans une anthologie de *Chansons et Musiques du Front Populaire* (3).

Henri Sauveplane devait être le premier directeur artistique des Éditions Le Chant du Monde, distributeurs exclusifs du fonds musical des Éditions Sociales Internationales où avait paru, justement, son *Prélude*. Auparavant, il s'était signalé par un ballet, *L'orchestre en liberté*, représenté au Théâtre des Champs-Élysées sous la direction de Roger Désormière. Page majeure sans doute de son catalogue où l'on recense également un *Quatuor à cordes* et une *Sonate pour violon et piano* dont la veine folklorique s'apparente à celle de Paul Ladmirault (4). On lui doit encore des pièces pour piano (dont un *Prélude* dédié à Pierre Capdevielle) deux des *Chants du Campeur* sur des poèmes de Paul Vaillant-Couturier *Le sac mal fait* et *La corvée de bois* (5), des chœurs pour voix de femmes et piano, généralement inspirés par des poètes humanistes, enfin des mélodies avec piano dont le choix des supports littéraires témoigne d'un goût aussi sûr.

Voilà qui fera regretter sans doute la mort prématurée d'Henri Sauveplane, omis dans la plupart des his-

toires et dictionnaires de la musique (6) et pareillement oublié par les historiens du cinéma alors qu'il fut étroitement associé – pour la partie musicologique (7) – à Joseph Kosma dans la musique du film de Jean Renoir *La Marseillaise*. Le dernier enregistrement en date du *Prélude* pour harmonie – celui que nous avons mentionné – nous avait valu de la part d'un musicien de l'Harmonie des Gardiens de la Paix cette réflexion plutôt flatteuse pour Henri Sauveplane : il se réjouissait, précisément, de cette reprise suivie d'un enregistrement dudit *Prélude* dont les raffinements harmoniques lui rappelaient Gabriel Fauré.

La réalisation par une harmonie à géométrie variable d'un disque entièrement consacré à André Jolivet se justifierait davantage encore que celle, effectivement parue, d'un disque dédié à Stravinsky (8). Car les œuvres pour grand orchestre d'harmonie de ce dernier ne sont, en réalité, que des transcriptions, réalisées certes, de son vivant, autant dire avec son aval ! Les deux pièces pour grand orchestre d'harmonie d'André Jolivet parues en 1936 : *Soir* et *Défilé* sont, assurément, des orchestrations mais procurées par le compositeur et qui mieux est de deux des trois volets d'un triptyque pour piano intitulé *Croquis*, révélé quatre ans plus tôt à la Société Nationale par la pianiste Monique Haas mais jamais sorti de ses cartons (9). Autant dire que *Soir* et *Défilé* – récemment réimprimées – peuvent décidément être tenues pour des compositions originales. On regrettera seulement, comme pour le *Prélude* d'Henri Sauveplane, qu'elles n'aient été gravées qu'en conducteur réduit. On en appréciera que mieux l'orchestration délicatement ciselée du début de *Soir*, avec ses sonorités

en demi-teintes et ses harmonies estompées dans un mouvement calme au cours du *Nouveau Traité d'Orchestration pour les Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires* de Désiré Dondeyne et Frédéric Robert (10). Même remarque, mais cette fois non plus pour les cinq premières mesures mais pour la conclusion de *Défilé* qui se présente comme une marche, d'abord lointaine, puis se rapprochant dans un crescendo dynamique et orchestral puis s'éloignant dans un decrescendo analogue. La caisse claire accentue constamment la marche par un rythme alterné de valeurs ternaires et binaires (11). L'auditeur autant que le lecteur pourra juger sur pièces – *Défilé* contrairement à *Soir*, ayant bénéficié d'une première gravure microsillon (12).

Est-il besoin de préciser à l'intention des chefs de musique, que ce programme homogène Jolivet tenterait d'autant plus une firme de disques, qu'il y aurait place aux côtés de *Soir* et de *Défilé* pour le *Deuxième Concerto de trompette* où une harpe, un piano et une imposante batterie, confiée cependant à deux exécutants seulement, se joint à une harmonie limitée à un octuor : 2 flûtes, prenant le piccolo, une clarinette, un cor anglais, deux saxophones (ténor et alto), un contrebasson et un trombone. Composé en 1954, ce *Concerto* devait être créé par le trompettiste Tournesac et sous la direction de Louis de Froment au Festival de Vichy, avant de bénéficier d'un enregistrement « de référence » par Roger Delmotte et l'orchestre placé sous la direction du compositeur. Précisons que dans le *Mesto* initial – ledit *Concerto* comporte trois mouvements – la percussion assume un fond rythmique permanent, tandis

que la contrebasse à cordes et le contrebasson se relaient en quelque sorte pour l'exécution d'un contrechant grave (13).

Aux deux pièces pour grand orchestre d'harmonie et à ce *Deuxième Concerto pour trompette* s'ajouteraient, assurément les impressionnantes *Fanfares pour « Britannicus »* dont chacune est le portrait d'un personnage de la tragédie de Racine. Les cuivres et la batterie, si chers aux Français depuis Debussy (*Le martyr de Saint Sébastien*) et Paul Dukas (*La Péri*), ne sont pas toutefois employés dans un esprit « fanfare » – comme cela s'était encore produit dans la *Fanfare pour un sacre païen* d'Albert Roussel (14), mais dans un esprit « symphonique » à l'image du *Camp de Pompée* de Florent Schmitt (15). Ces *Fanfares pour « Britannicus »* datent de 1946 au temps où Jolivet assumait la direction musicale de la Comédie Française.

La Suite en concert pour flûte et quatre percussions datée de 1965 et créée en soliste par Jean-Pierre Rampal comme l'avait été le *Concerto pour flûte et cordes* aurait encore sa place dans ce programme proposé, tout comme la *Suite Delphique* datée de 1943 et conçue pour sept vents, Ondes Martenot, harpe, timbales et

deux percussions. On ajoutera à tout cela s'il y avait encore 3' 30" de disponible la musique pour le théâtre de marionnettes de Jacques Chesnay *La Pêche Miraculeuse* où quatre vents dont un saxo alto prenant la clarinette constituent les effectifs avec la batterie prenant le célesta et l'harmonium – le tout joint à trois voix... mais il n'est pas dit dans le catalogue, si complet soit-il, de l'œuvre d'André Jolivet édité par Billaudot, si ce sont ou non des voix sans paroles!

Frédéric ROBERT

(1) Comme *La Victoire* de Charles Koechlin. Voir notre article précédent sur *L'œuvre pour harmonie de Charles Koechlin*.

(2) Voir son compte rendu du 14 Juillet de Romain Rolland, complété sur ce disque par le *Prélude* de Sauveplane mais aussi par *A Glorious Day* d'Albert Roussel et la *Marche Funèbre* op. 157 ter de Koechlin (Disques Corélie-Musique des Gardiens de la Paix de Paris, dir. Claude Pichaureau).

(3) *Chansons et Musiques du Front Populaire*, 1 disque 30 cm/33 t stéréo compatible disques SERP 7056 (paru en 1976).

(4) Éditions Salabert.

(5) *Le sac mal fait* figure dans le disque précité de *Chansons et Musiques du Front Populaire* (Baryton solo : Jean-Christophe Benoît, au piano Monique Paubon - Chorale Populaire de Paris, dir. Gilbert Martin-

Bouyer). Parmi les autres *Chants du camp* mis en musique par d'autres compositeurs figuraient, toujours sur ce disque, *Le Jeu du camp fou* d'André Jolivet.

(6) Le seul article consacré à Henri Sauveplane et signé Frédéric Robert figure dans le *Dictionnaire Maïtron* (Tome 41, pp. 155-156 avec bibliographie).

(7) C'est Henri Sauveplane qui retranscrivit aussi, mais de façon contestable, des musiques de la Révolution Française enregistrées pour la première fois sur disques 78 t à l'occasion du 150^e Anniversaire de la Révolution Française. On en trouvera une liste à la fin de la biographie de *F. J. Gossec* par Jacques-Gabriel Prod'homme (Édit. La Colombe, coll. « Euterpe », 1949, pp. 111-112).

(8) Disques Pres-Musique des Gardiens de la Paix, dir. Claude Pichaureau (soliste : Edwige Perfetti, soprano pour les *Berceuses du Chat* avec trois clarinettes).

(9) *A fortiori* la troisième pièce de ce triptyque. Voir l'ouvrage de Mme Hilda Jolivet : *Avec... André Jolivet* (préface de Maurice Schumann de l'Académie Française), Éditions Flammarion, 1978.

(10) Deuxième édition Robert Martin, 1992, p. 199.

(11) *Ibid.*, p. 200.

(12) Voir *supra* n° 3.

(13) D. Dondeyne et F. Robert : *op. cit.* p. 363.

(14) Voir notre article sur Albert Roussel (n° 444, Février 1993).

(15) Voir notre article sur Florent Schmitt (n° 442, Octobre 1992).

Commémoration du XX^e anniversaire de sa disparition en novembre 1994 avec une exposition à la bibliothèque nationale, un ouvrage collectif, la réédition de disques... et des concerts symphoniques et de musique de chambre à Paris, et décentralisés.
Ars Mobilis : (1) 46 44 55 42



André Jolivet
(archives A. Jolivet).

LABYRINTHE MUSICAL

par Jack Hurier

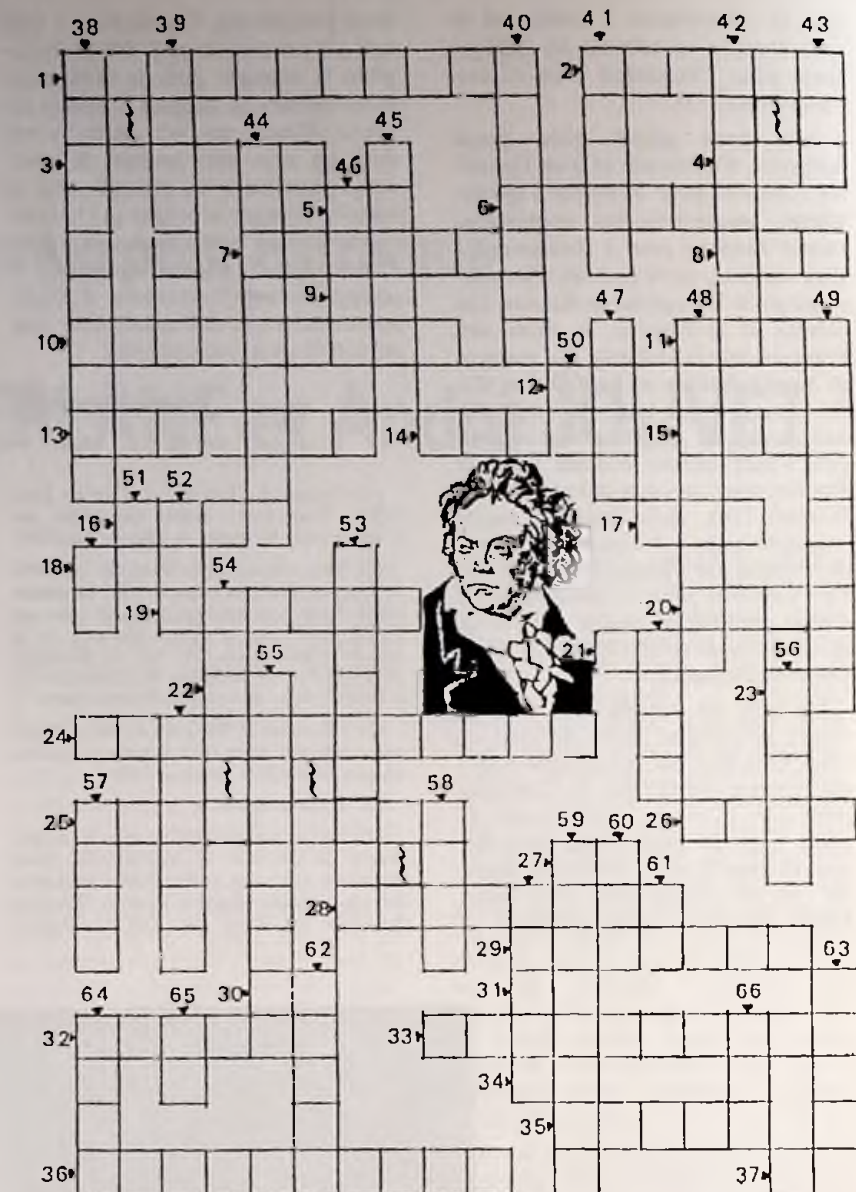
HORIZONTALLEMENT

1. Les distances entre les notes.
2. Au 17^e siècle, toute pièce instrumentale jouée (sonnée).
3. Entre Do et Mi.
4. Tchaïkowsky l'a choisi comme titre (sans les oiseaux).
5. Après un bon déchiffrage, l'élève peut demander s'il l'a bien fait.
6. Do, Do, mais pas à la même hauteur.
7. Peut servir de signe de prolongation, ou d'interprétation.
8. Indique un mouvement joyeux.
9. En battant la mesure, quand la main est en bas.
10. Peut être de cavalerie ou d'harmonie.
11. Instrument naturel.
12. Les plus graves des voix féminines.
13. Instrument en ivoire, dont se servaient les chevaliers.
14. Il y en a neuf, dans un ton.
15. Abréviation d'un changement de tempo.
16. Division d'un opéra, d'une pièce de théâtre.
17. Sur la dernière double barre.
18. Écrit pour 2 instruments ou 2 voix.
19. Cadence, enchaînement d'un accord à un autre que celui de la tonique (généralement V et VI).
20. Dans un quatuor, entre le deuxième violon et le violoncelle.
21. Comme la clé.
22. On peut dire Ut.
23. Seconde majeure de Do.
24. Composition en plusieurs morceaux, souvent écrite pour orchestre de chambre.
25. Nom de notre compositeur.
26. Période musicale qui termine un morceau.

27. Initiales d'un maître de chapelle et chantre à Saint-Pierre-de-Rome (1590-1655).
28. Le développement de l'art musical est lié au perfectionnement de ce système.
29. Petit poème pastoral.
30. Double consonne.
31. Initiales d'un trompettiste célèbre.
32. C'est bien utile pour écrire la musique.
33. Sept sons conjoints.
34. Adverbe « en quel endroit » ?
35. Moyen qui permet à la musique d'entrer partout.
36. Suite de quatre sons.
37. Un demi-ton diatonique de Si.

VERTICALEMENT

16. La quinte de Fa.
20. Un des cinq sens utiles pour la dictée.
22. Notre compositeur y est mort en 1827.



Solution du jeu p. 64

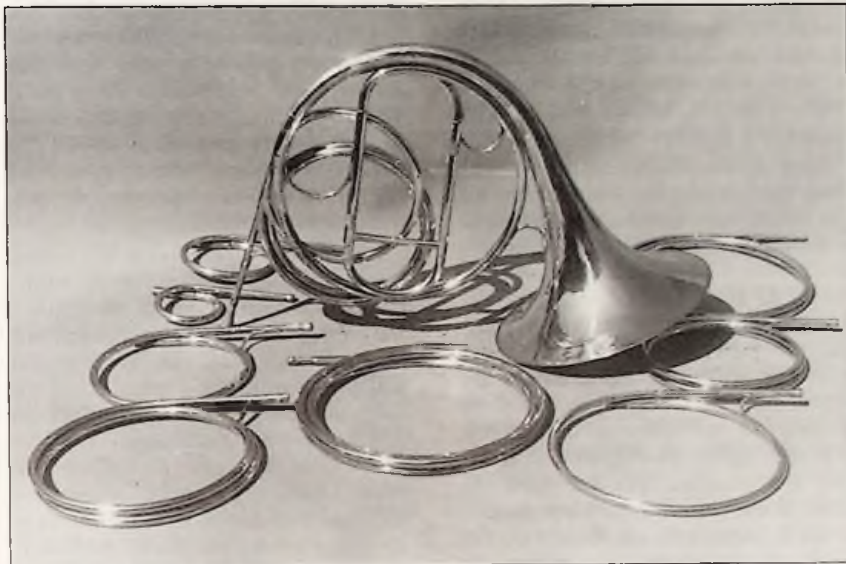
27. Il faut toujours bien le garder.
38. Manière d'émettre un son musical.
39. Tremblement produit lorsque l'on multiplie avec rapidité les vibrations sur une note.
40. Entre Do et Ré.
41. Son renversement donne une tierce.
42. Se dit Lustig, en allemand.
43. Abréviation de « et le reste ».
44. Permet à l'archet de mordre les cordes.
45. Elle est juste dans l'accord parfait.
46. Forté, en allemand.
47. Bémol, en anglais.
48. Sorte d'épinette jouée au 16^e siècle.
49. La Danse Macabre de Saint-Saens est le 1^{er} exemple de l'utilisation de cet instrument dans l'orchestre symphonique.
50. Initiales d'un compositeur, élève de Saint-Saens, à qui l'on doit de jolies mélodies et une vingtaine d'opérettes (1842-1912).

51. Article contracté.
52. Instrument transpositeur qui offre une grande variété de timbres.
53. Prénom de notre compositeur (2 mots).
54. Vibration qui se propage.
55. Ensemble d'instrumentistes.
56. Elle vaut 64 quadruples croches.
57. Notre compositeur y est né en 1770.
58. Un caractère de musique figurant un son et sa durée.
59. Permet de tenir l'anche sur le bec.
60. Tierce mineure ascendante de Mi.
61. La moitié de note.
62. Sorte de violon à trois cordes, dont jouaient les menestrels.
63. Langsam, en allemand.
64. Entre deux thèmes.
65. Tierce mineure de Si.
66. Ville aux écoles de Samba et Carnaval célèbre.

LE COR :

de la trompe de chasse à l'instrument d'orchestre

Traditionnellement, la place du cor se situe au centre de l'orchestre : il y assume les fonctions d'agent de liaison entre les différents groupes instrumentaux, sert souvent de marche-pied pour passer d'une tonalité à une autre et adapte sa couleur et son timbre aux instruments avec lesquels il chemine un instant. Présent dans toutes les époques et dans toutes les formations orchestrales ou de musique de chambre, le cor possède l'un des répertoires les plus riches des instruments à vent. Daniel Bourgue vient de lui consacrer un ouvrage dont nous publions ici un extrait.



Cor d'harmonie et ses tons, Piattet et Benoît (Lyon). Coll. D. Bourgue.

On a coutume de classer les instruments à vent selon leur facture et leur mode d'émission en deux groupes : *les bois* et *les cuivres*. Cependant, ce classement présente des anomalies; certains bois sont de facture métallique; la flûte, le saxophone et certains cuivres issus d'instruments en corne ou en ivoire. C'est bien évidemment le cas du cor.

Avant d'être un instrument de concert, le cor fut un moyen de communication dans certains actes de la vie courante; la chasse bien sûr, mais aussi la poste et tous les corps de métier, du boulanger au veilleur de nuit.

Directement taillé dans une corne de bovidé ou dans l'ivoire, huchet pour les chasseurs, olifant pour les chevaliers, il devint cor par abréviation de corne. Comme « cor de guerre », façonné en métal, il fut employé dans les légions romaines, mais également comme trompe de chasse dans les équipages français de vénerie. Ces derniers ont d'ailleurs toujours fait la différence entre le cor, instrument en corne, et la trompe, instrument en métal.

Le premier cor utilisé comme instrument de musique fut certainement (aux environs de 1550) un cor des Alpes façonné entièrement en bois. Il est vraisemblable que c'est à Versailles qu'il prit sa forme défini-

tive. Versailles, où tout ce qui se passait à la cour de Louis XIV servait de modèle à l'Europe entière. « Toute l'Allemagne y voyage » écrivait Frédéric le Grand en 1750. « Un jeune homme passoit pour imbécile s'il n'avoit pas séjourné quelque temps à la cour de Versailles. »

C'est ainsi que Franz Anton, comte de Sporck, vice-roi de Bohême, fit un long séjour à la cour. Les chroniques rapportent qu'il fut particulièrement enthousiasmé par le timbre et la sonorité particulière des cors de chasse français. De retour en Bohême, il envoya à Versailles deux de ses meilleurs chasseurs, afin qu'ils soient initiés à l'art de jouer du cor. Ces deux chasseurs, Wenzel Sweda et Peter Röllig, furent par la suite les initiateurs d'un renouveau dans l'art de jouer les instruments de cuivre, tant en Allemagne qu'en Bohême.

La trompe de chasse

Si les premiers cors métalliques sont construits à la manière des cloches, l'art de fondre le cuivre étant très ancien, il semble que dès le début du XVI^e siècle, on est capable en France de construire un cor de la même manière qu'aujourd'hui, en découpant des plaques de laiton laminé et en les soudant ensemble. Ayant fait

l'expérience que les tubes longs donnent davantage de sons différents qu'un tube court, il est donc naturel de trouver, au fur et à mesure de son évolution, des cors de plus en plus longs. Sous Henri IV, vers 1600, apparaît une trompe de 2,27 m. Enroulée sur 6 tours, elle sera abandonnée en 1625. Elle est en Ut aigu et on l'appelle « la maricourt ».

Sous Louis XIV apparaît vers 1680 une nouvelle trompe en Ut qui sonne une octave plus bas que la trompette de cavalerie. Elle est aussi enroulée sur un tour et mesure 2,27 m. Son pavillon a 14 cm de diamètre. L'unique exemplaire qui est parvenu jusqu'à nous est conservé au musée de la chasse de Senlis, près de Compiègne. C'est ce modèle de trompe que découvrira le comte de Spork puisqu'il se trouvait à Versailles aux environs de 1680. C'est probablement ce modèle qu'il importera en Bohême. En 1705, toujours sous le règne de Louis XIV, apparaît un nouveau modèle de trompe; elle est en ré comme toutes celles qui vont suivre. Enroulée sur un tour et demi, elle mesure 4,545 avec un très grand diamètre de 73 cm. C'est la trompe de Dampierre. On peut en voir un exemplaire au musée du conservatoire de Paris.

A partir de 1729, Lebrun, facteur d'instruments, enroule cette grande trompe sur deux tours et demi ce qui ramène son diamètre à 55 cm. En l'honneur de la naissance du premier fils de Louis XV, il baptise cette trompe : « La Dauphine ».

De nombreux exemplaires sont parvenus jusqu'à nous. Vers 1830 le fils de Louis Philippe, duc d'Orléans fait enrouler cette trompe sur 3 tours et demi lui donnant 45 cm de diamètre. Cette trompe appelée d'abord « demi-trompe » prit le nom de trompe d'Orléans, du nom du duc d'Orléans. Elle fut d'abord fabriquée par le facteur Raoux puis par son apprenti François Perrinet et pris le nom de « trompe Perrinet ». Cet instrument est encore utilisé de nos jours par les sociétés de vénerie.

Si la trompe sonne seule à la chasse, pour les cérémonies qui la précèdent ou la terminent, on sonne en général à trois voix. Pour cela les instrumentistes jouant la voix grave changent généralement d'embouchure. Dans les duos, le dernier accord se termine toujours par une sixte; et en trio, on double

simplement à l'octave grave la partie aiguë, ce qui fait qu'il manque toujours la quinte à l'accord final.

Les sonneurs chevronnés, même s'ils ne connaissent pas la musique, ont acquis une sorte d'instinct qui leur permet d'improviser les seconde et troisième voix dans les fanfares de cérémonie. Ils retrouvent ainsi une des traditions de la musique ancienne où il était courant d'improviser en contrepoint, tradition qui se retrouve de nos jours dans le jazz.

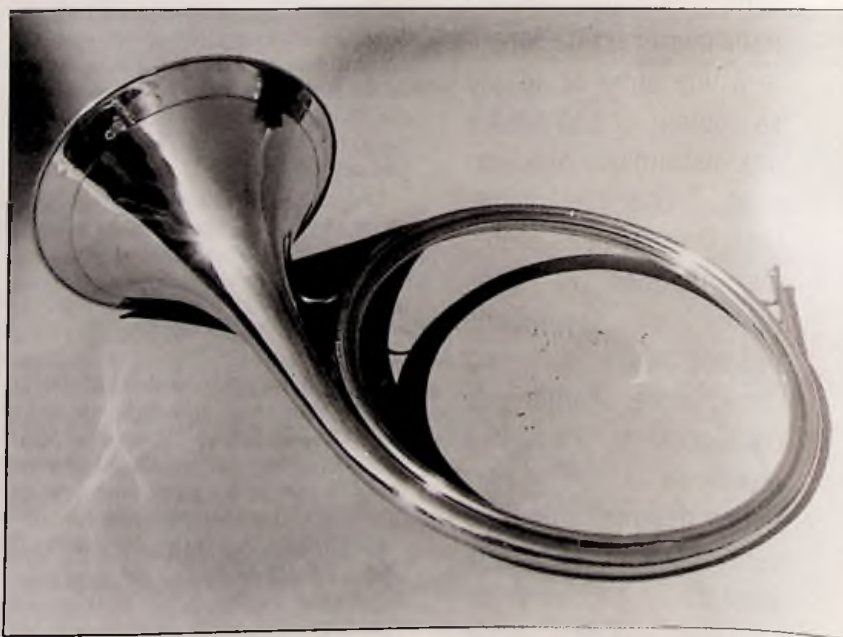
La musique écrite pour la trompe est avant tout la musique de vénerie. Son origine est très ancienne : *La chasse du cerf* est probablement le plus vieux traité de vénerie qui soit parvenu jusqu'à nous. C'est un long poème de 324 vers écrits au XIII^e siècle. Il contient les *Six cornes des veneurs du temps de Saint-Louis*. On appelle *cornure* les messages sonores destinés à être cornés, c'est-à-dire, joués sur le cor. Ce sont au début de simples messages basés sur une succession de valeurs brèves ou longues, comme le morse.

De nombreux traités de vénerie seront écrits par la suite : depuis le *Livre du roi Modus* écrit pendant la guerre de cent ans vers 1350, jusqu'à *La vénerie* de Jacques du Fouilloux, né en 1521 et mort en 1580, qui notera le premier les sonneries sur une portée. Avec *La*

Vénerie royale de Messire Robert de Salnove apparaissent déjà vers 1655 le Tayoo, le vol ce l'est (ce qui se dit quand on voit que la bête débusquée s'enfuit) et des différences dans la manière de sonner : le gros ton et le ton grêle.

On ne peut pas parler de vénerie et de trompes de chasse sans évoquer le nom de Saint-Hubert, patron des chasseurs. D'après la légende, le Comte Hubert d'Aquitaine, grand chasseur, fut converti par l'apparition d'un cerf portant une croix lumineuse entre ses bois. Le cerf fut longtemps considéré comme le symbole de la vie éternelle parce que ses bois tombent et repoussent chaque année. On a retrouvé, dans des tombes préhistoriques en Bretagne, des squelettes humains recouverts de bois de cerf. Avec la vision de Saint-Hubert, le symbole de la vie éternelle est passé des ramures du cerf à la croix du Christ.

Saint-Hubert devint évêque de Liège en 727. Il est considéré comme celui qui a converti la Belgique au christianisme. En 825, ses reliques furent transférées au monastère d'Andage qui prit le nom de Saint-Hubert. C'est devenu de nos jours un lieu de pèlerinage. Dampierre a composé le premier une fanfare dédiée à Saint-Hubert et, depuis, de nombreux compositeurs ont composé des messes qui



Trompe de chasse en Ré, Perrinet. Coll. D. Bourgue.

portent son nom. Elles sont jouées dans la plupart des églises de Belgique et de France le jour de la Saint-Hubert, le 3 novembre.

De nos jours, la tradition de la vénerie et de la trompe de chasse demeure identique à ce qu'elle était au temps de Louis XV. Elle compte en France 156 équipages comprenant six mille chiens et neuf cent mille hectares de forêts où l'on chasse à courre deux fois par semaine d'octobre à mars. Et l'on retrouve parmi les gens qui pratiquent cet art les descendants des grandes familles de l'aristocratie française puisqu'on y trouve les noms de : La Rochefoucault, Dampierre, Saint-Germain.

Le cor baroque

Dès le XVI^e siècle, le cor et la trompette ont tendance à se confondre : même registre aigu, le registre « clarino », le seul permettant un jeu chromatique sur un instrument dépourvu de pistons; la même embouchure en cuvette, et donc le même caractère : son clair, jeu incisif et éclatant. D'ailleurs, ces deux instruments sont souvent joués par le même instrumentiste.

Lorsque les cors, qui allaient toujours par deux : un cor aigu et un cor grave, s'intégrèrent à la première formation orchestrale, on leur demanda de changer leur sonorité éclatante en sons plus doux pouvant se mélanger plus aisément à la sonorité des autres instruments. Pour opérer ce changement, les cornistes baissèrent leur pavillon qui, jusque-là était dirigé vers le haut.

L'un de ces instrumentistes du nom d'Anton Hampel qui jouait la partie de second cor à l'Opéra de Dresde, avait peut-être davantage de difficultés à changer sa sonorité, ou peut-être était-il plus malin que ses confrères. Il imagina de boucher en partie le pavillon de son cor avec un morceau de coton, procédé en usage chez les hautboïstes et les bassonistes. Il découvrit que ce procédé lui donnait un son feutré et rond proche de celui du basson ou de la clarinette. Mais il découvrit également que le fait de boucher le pavillon influait sur la hauteur des sons. Remplaçant avantageusement le tampon de coton par sa main il put ainsi jouer la première gamme chromatique dans la tessiture medium de son instrument. Hampel nomma ce

procédé « son bouché ». A l'intention de ses élèves, dont le plus célèbre fut Giovanni Punto, il rédigea la première méthode pour cor : la *Lectio pro corni* et ce nouveau procédé fut bientôt adopté dans toute l'Europe où il resta en usage jusqu'au début du XX^e siècle.

Dès lors, la facture du cor va radicalement changer, les facteurs vont élargir le diamètre du pavillon pour que la main droite de l'instrumentiste s'y trouve plus à son aise. L'embouchure du cor va se démarquer de celle des autres cuivres en devenant conique et profonde.

Dans le même temps les tons aigus vont être progressivement abandonnés au profit des tons graves donnant ainsi une plus grande longueur à l'instrument, facteur d'une sonorité plus souple et d'harmonie moelleuse. Pour le différencier de la trompe de chasse et du cor baroque, ce nouvel sera appelé : *cor d'harmonie*.

Le cor d'harmonie

Le premier corniste français à avoir pratiqué le cor d'harmonie semble être Rodolphe. Jean-Joseph Rodolphe, né à Strasbourg en 1730, apprit à jouer du violon et du cor avec son père. Il étudia ensuite à Paris le violon avec Leclair. Il étudia la composition en Italie, puis fit un séjour en Allemagne dans la musique du duc de Wurtemberg à Stuttgart. Il revint à Paris comme 1^{er} cor à l'orchestre de l'Opéra et ce fut lui qui fit entendre dans ce théâtre, pour la première fois, un accompagnement de cor concertant.

En 1770, il proposa au ministre Amclot le plan d'une école de chant. Par la suite elle devint l'Institut National de Musique. C'est aujourd'hui le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. En 1795, à la fondation de cette école, quatre professeurs enseignèrent le cor : Antoine Busch et Frédéric Duvernoy pour le premier cor, Jean Kenn et Henri Domnich pour le cor basse. Kenn, Busch et Domnich étaient des élèves de Punto. Duvernoy était autodidacte.

Henri Domnich publia une méthode qui est restée célèbre et fut longtemps la seule en usage au conservatoire. Il a composé aussi trois concerti pour cor et orchestre. Frédéric Duvernoy, cor solo à l'orchestre de l'Opéra se fit entendre souvent en soliste en

France et en Belgique. Ses compositions comprennent douze concerti pour cor et orchestre, des sonates, des duos, une méthode.

En 1802, le nombre de professeurs de l'école de musique fut réduit. Domnich et Duvernoy restèrent seuls professeurs. Quand Domnich partit en retraite, il ne fut pas remplacé. En 1816, Louis-François Dauprat succéda à Duvernoy. Il avait été l'élève de Kenn et avait obtenu, à l'âge de 16 ans, le tout premier prix de cor décerné au conservatoire. A cette occasion, le facteur Raoux lui offrit un cor en argent. Cet instrument se trouve au musée du conservatoire de Paris. Il publia une méthode incomparable en trois parties mais aussi des duos, sextuors, quintettes et cinq concerti pour cor et orchestre. Il a composé aussi des opéras et vingt-sept symphonies.

Jacques-François Gallay succéda à son professeur Dauprat en 1842. Il a laissé une réputation de virtuose particulièrement dans la tessiture aiguë de l'instrument et se produisit souvent en soliste. Tous les cornistes connaissent ses nombreuses compositions pour cor : études, concerti, pièces pour cor et piano et une méthode pour cor. Le successeur de Gallay fut en 1864 Jean-Baptiste Mohr. Il a écrit plusieurs concerti et des pièces pour cor et piano.

Le dernier professeur de cor d'harmonie fut François Brémont de 1891 à 1922. Ce fut lui qui insista auprès de Massenet pour que le solo de cor de Manon fût écrit pour être joué sur un cor d'harmonie Brémont considérait le cor à pistons comme un mal nécessaire et il demanda à enseigner le cor à pistons au directeur du conservatoire. Ce qui fut fait en 1903.

Le cor chromatique

Au début du XIX^e siècle, H. Stölzel invente les pistons. Ils vont rendre les cuivres chromatiques dans toute leur tessiture et donc permettre au cor de jouer avec des sons plus larges et plus justes dans la tessiture grave, mais aussi, la possibilité de retrouver, en ouvrant la main dans le pavillon, les sons éclatants du cor de chasse. Joués au début avec la technique du cor d'harmonie, c'est-à-dire avec l'aide de la main droite dans le pavillon, ces nouveaux instruments mettront un siècle à s'imposer.

Weber et Brahms vont le rejeter catégoriquement parce qu'ils jugent ce nouvel instrument dépourvu d'expression et de poésie. En 1891, un « procès » opposa deux cornistes parisiens, l'un partisan du cor d'harmonie, l'autre du cor à pistons. Un jury composé d'éminents musiciens, tels V. d'Indy et E. Chausson, se réunit pour juger « sur pièces » les avantages et inconvénients de l'un et l'autre systèmes. A la quasi-unanimité (9 oui, 1 blanc sur 10 votants), le résultat fut en faveur du cor d'harmonie jugé plus complet et plus apte à donner satisfaction sur le plan de la sonorité, à la fois aux compositeurs et aux interprètes.

En 1931, le grand chef W. Furtwängler fit également la démonstration d'une meilleure sonorité et d'une justesse parfaite en faisant jouer sur des cors d'harmonie l'ouverture du Freischütz de Weber.

Robert Schumann sera le premier à prendre partie pour le cor à pistons. Wagner, Listz et Berlioz utiliseront un compromis en utilisant deux cors d'harmonie et deux cors à pistons.

Parce qu'il souhaite un instrument entre le cor et le trombone, Wagner va concevoir un nouvel instrument : le Wagner Tuben. Construit dans la même tonalité que le cor, son pavillon en est plus évasé et dirigé vers le haut comme le tuba qui vient de voir le jour. Bien que joué par des cornistes, le son du Wagner Tuben demeure plus proche du saxhorn que du cor d'harmonie. Strauss, qui, comme Wagner, Bruckner ou Malher, utilise ces nouveaux instruments, va, cependant, dans ses orchestrations traiter à égal bois et cuivres conférant à ces derniers une grande virtuosité.

Si Malher utilise le cor d'une façon souvent brutale et même pesante à la manière des saxhorns, Debussy et Ravel vont garder la poésie typiquement française de cet instrument, l'associant tout à fait aux coloris et à la nuance des bois (*Prélude à l'après-midi d'un faune, La Mer, Pavane pour une infante défunte, Daphnis et Chloé*) usant sur le cor à pistons des couleurs directement issues du cor d'harmonie.

Paul Dukas va faire de même. Dans *l'Apprenti sorcier* et dans la *Villanelle*, il emploiera par exemple la sonorité feutrée du son demi-



**Le cor
des
Alpes.**

bouché, appelé : son d'écho. Dans la *Villanelle*, il demande en outre à l'exécutant la pratique du cor d'harmonie et du cor à pistons sur le même instrument, ce qui, joué de cette manière, lui donne une grande poésie et une grande variété de couleurs. Plus près de nous, B. Britten, dans sa *sérénade*, pour cor ténor et cordes, usera du même procédé.

Le cor des Alpes

C'est par excellence l'instrument de l'espace. C'est, en effet, en plein air, dans les montagnes, qu'il s'exprime le mieux; On le rencontre dans tous les massifs montagneux, dans les Alpes, mais aussi dans le Jura et les Vosges, en Bavière, dans les Balkans, dans les montagnes de Pologne et de Roumanie. Il est mentionné dès 1555 par un Suisse du nom de Conrad Gesner, qui en donne une description détaillée. L'instrument est formé de deux pièces de bois creusées et ligaturées par de l'osier.

En 1805, à l'occasion d'une fête des bergers organisée à Unspunnen, est frappée une médaille commémorative sur laquelle on peut

lire : « *Zur Ehre des Alphorns* » (A la gloire du cor des Alpes).

Dès cette époque, la Suisse fait de cet instrument son emblème national. De nos jours, son territoire compte encore une vingtaine d'artisans qui le façonnent. Ils utilisent pour cela un sapin qui a poussé à flanc de côteau et qui, dans sa quête de lumière, s'est naturellement recourbé comme une grande pipe. Scié en deux parties dans le sens de sa longueur, ce sapin sera ensuite creusé et assemblé avec de la colle et, quelquefois, cerclé d'osier à la manière ancienne.

D'autres instruments plus courts, plus proches de la trompette, sont également utilisés en Suisse. Fabriqués dans le même bois, ils sont désignés sous le nom de « Büchel ».

Depuis quelques années, en France, divers facteurs, à Angers, Colmar ou Évian, ont repris la tradition de cette fabrication ancestrale.

Si certains cornistes, pour des raisons pratiques, jouent de ces instruments avec leur embouchure habituelle, les amateurs chevronnés jouent avec une embouchure en bois dur, le plus souvent en buis, quelquefois en bois de poirier. La

tonalité la plus répandue est Fa # (ou Sol b). C'est évidemment la longueur de l'instrument qui définit cette tonalité : 3,35 m en l'occurrence. On peut penser que cette longueur correspondant aux sapins les plus couramment employés a donné fortuitement cette curieuse tonalité.

Cependant, de nos jours, on peut trouver des instruments en Mi b, Fa, Sol, La b ou Si b; cette dernière tonalité étant plus appropriée pour le transport (longueur : 2,25 m).

Par sa perce conique de bout en bout, le cor des Alpes possède une sonorité unique, d'une grande pureté et d'une grande douceur.

Le répertoire du cor

Il est l'un des plus riches des instruments à vent. Présent dans toutes les époques comme dans toutes les formations orchestrales ou de musique de chambre, il s'allie avec un égal bonheur au piano ou à l'orgue, à la harpe ou à la guitare, au quintette ou à l'octuor à vent.

Il peut jouer aussi bien en duo avec la violoncelle, en trio avec la clarinette et le basson, le violon et la voix. Associé aux instruments à cordes au sein de trios, quatuors ou quintettes, il est également présent dans les formations de cuivres.

Ses possibilités expressives inépuisables ont inspiré de nombreux compositeurs à toutes les époques. Telemann, Haydn et Mozart lui ont dédié plusieurs concerti (sept pour le seul Mozart). Beethoven lui a écrit une sonate, R. Strauss deux concerti et R. Schumann un concerto pour quatre cors et orchestre. De nombreux compositeurs de notre siècle l'ont utilisé en soliste de P. Dukas à O. Messiaen.

Sa prétendue difficulté n'est qu'une légende puisque aujourd'hui de nombreux garçons et filles en jouent dès l'âge de 7 ans.

Daniel Bourgue

Extrait du livre Parlons du Cor de D. Bourgue édité chez IMD-Arpèges Diffusion, 123, rue Lamarck, 75018 Paris.

150 pages, illustrées, qui retracent toute l'histoire du cor, sa facture, son acoustique, son écriture, son répertoire...



Daniel BOURGUE commence ses études musicales dans sa ville natale, Avignon, où il étudie le violoncelle, le cor, l'harmonie, l'histoire de la musique et la musique de chambre. Après avoir obtenu ses premiers prix, il vient parfaire ses connaissances au Conservatoire Supérieur de Musique de Paris où il obtient, après huit mois d'études, un premier Prix de cor à l'unanimité dans la classe de Jean Devemy.

Dès lors, il entreprend une carrière de soliste et de musicien de chambre qui le conduit dans toute l'Europe, les pays de l'Est, la Scandinavie, l'Afrique du Nord, l'Afrique du Sud, les États-Unis, l'Amérique latine, le Canada, le Japon... Il joue avec l'Orchestre National de France, les Concerts Padeloup, le Nouvel Orchestre Philharmonique, l'Ensemble Orchestral de Paris, le London Symphony Orchestra, l'Orchestre National du Mexique, les Orchestres de Munich, Sofia, Cologne... le Quatuor à Cordes de Salzburg...

La critique le salue comme l'un des meilleurs solistes de sa génération, louant sa virtuosité, la couleur de sa sonorité, l'élégance et la pureté de son style.

De nombreux compositeurs tels M. Bleuse, G. Barbotou, G. Delerue, M. Constant, A. Tisné, E. Cosma lui ont dédié un concerto et il a donné de nombreuses œuvres contemporaines en premières auditions Messiaen (pièce pour cor seul, Festival de Royan), Delerue (Concerto), Pousseur, Jolas, Ballif, Constant, Français...

Directeur de la collection « Florilège » aux Éditions Billaudot, il y a publié un important ouvrage pédagogique en cinq volumes : « Techni-cor ».

De 1964 à 1989, Daniel Bourgue a occupé la place de premier cor solo de l'Orchestre du Théâtre National de l'Opéra de Paris.

Il consacre à présent l'essentiel de son activité aux concerts en soliste et à l'enseignement.

Professeur au Conservatoire National de Versailles, il est fréquemment invité à donner des conférences et des Master classes en France, Belgique, Allemagne, Italie, Bulgarie, États-Unis d'Amérique, Canada et Espagne.

Depuis 1987 il anime plusieurs fois par an des stages de formation au sein de l'orchestre National des jeunes d'Espagne.

Son imposante discographie s'est vue décerner quatre grands prix du disque.

Daniel Bourgue est Président de l'Association Nationale des Cornistes Français.

Discographie récente en compact disques

- *Concerti* de Weber, Mercadante, Schumann et F. Strauss, avec l'orchestre de Radio-France. Dureco (Hollande)
- *Concerti n° 1 et 2* de J. Haydn, avec la camérata de Versailles. Forlane.
- *Intégrale des concerti et rondo* de W. A. Mozart en concert, avec l'ensemble orchestral de Sofia. Arion.

Béthune

Aux sources de la pratique musicale des amateurs

Cette année, c'est à Béthune que l'assemblée générale de la Confédération Musicale de France s'est tenue. Au cœur de cette grande région du Nord-Pas-de-Calais, berceau du mouvement de la pratique musicale des amateurs. Et plusieurs invités, dans leur intervention, ont souligné ce qu'ils devaient à cette tradition musicale : Alain Surrans, directeur du CENAM, Jean-Pierre Seguin, président de la FNUCMU, Guy Danguin, clarinette-solo de l'Orchestre national de France, qui, par ailleurs, a offert un magnifique concert à l'occasion de ce congrès, accompagné par la Musique du 43^e RI de Lille, sous la direction de Joël Fernande. Les concerts de ce congrès ont d'ailleurs été à la hauteur de l'événement, et ont témoigné de la diversité et de la qualité de la pratique musicale en Nord - Pas-de-Calais.

Plus de deux cents personnes ont assisté aux travaux de cette assemblée générale, dont nous vous présentons ici un compte rendu.



92^e Assemblée

Ouverture

INTERVENTION DE MAURICE ADAM

Président de la CMF

Après Deshaies en Guedeloupe en 1992, notre assemblée générale est à Béthune cette année, au cœur d'une grande région : un contraste, qui est aussi une preuve magnifique de la diversité de la Confédération Musicale de France, et de son implantation.



Merci à vous, M. le Député-Maire, de nous recevoir dans votre cité. Merci aussi à Philippe Fournier, le président de notre fédération régionale des sociétés musicales du Nord-Pas-de-Calais, et à sa sympathique équipe, pour la chaleur de leur accueil, et l'efficacité de leur organisation.

Laissez-moi vous dire la joie et l'émotion que nous avons aujourd'hui à être dans le Nord-Pas-de-Calais, une terre qui

Fédération Musicale de France

Fédération Régionale des Sociétés Musicales
du Nord et du Pas de Calaisdu Nord et
du Pas de Calais

générale CMF

a porté notre mouvement musical amateur dès les origines, au XIX^e siècle, une terre qui demeure riche de toute une tradition musicale et sociale, une tradition de fraternité, la terre de *Germinal* et du *P'tit Quinquin*.

Permettez-moi de saisir l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui, pour esquisser un bref bilan des deux années qui viennent de s'écouler. En 1991, avec le colloque « Action de la CMF dans la vie musicale », nous avons tenté de mieux faire connaître notre association, et de la situer par rapport à tous ses partenaires.

En 1992, parallèlement à la réactualisation de nos statuts, nous avons présenté un plan d'action culturelle et de formation pour les années à venir.

Cela concerne, entre autres, notre programme de formation musicale, un meilleur suivi du cursus des élèves avec l'édition du Dossier de formation musicale et instrumentale. Cela concerne aussi la préparation du Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales, qui est un peu le fer de lance de notre politique de formation : former davantage de chefs compétents, pour améliorer sans cesse la qualité musicale et artistique de nos sociétés. Un atelier de travail y sera d'ailleurs consacré lors de ce congrès.

1993 doit voir la réalisation harmonieuse de ces options culturelles, sur lesquelles nous sommes tous d'accord. Les modifications de notre règlement intérieur, sur lesquelles nous travaillerons dans quelques instants, ont pour objet

essentiel de rendre notre action culturelle plus concentrée, plus riche, plus efficace.

Cependant, tous ces efforts seraient vains s'il n'existait pas entre la CMF et les fédérations qui la constituent une politique de relation et de collaboration permanentes, efficaces, réelles. Autrement dit, chaque fédération doit faire siennes les options choisies au plan national, les appliquer avec imagination et compétence, même en tenant compte de ses particularités. Pour ce faire, il faut qu'elles se donnent les moyens humains et techniques nécessaires à cette évolution.

Nos relations avec l'État demeurent satisfaisantes. Nous entretenons avec la Direction de la Musique et de la Danse un dialogue régulier et fructueux. M. Camille Roy, Inspecteur Général de la Direction de la Musique et de la Danse, représentant M. Thierry Le Roy sera d'ailleurs avec nous aujourd'hui et fera une intervention.

Par ailleurs, la Confédération Musicale de France poursuit sa politique de concertation et d'échange avec les autres grandes associations et coordinations musicales françaises ou internationales : nous participons ainsi aux travaux du Comité National de la Musique, du CENAM, Centre National d'Action Musicale, de la Coordination des Associations Musicales, et aussi à ceux de la CISM, Confédération Internationale des Sociétés Musicales, de la Section Française de la Wasbe, et du Mouvement international pour la Charte des Musiciens Amateurs dans la Communauté Européenne. Ainsi la CMF s'efforce-t-elle d'être présente à tous les niveaux de la vie musicale nationale et internationale.

Je veux remercier aujourd'hui tous ceux qui participent activement au développement de notre association, au sein du conseil d'administration, des commissions culturelles et techniques, des fédérations régionales et départementales. Merci également à tous les membres du personnel permanent, à la CMF et dans les fédérations : par leur présence et leur travail, ils assurent à notre mouvement sa continuité et contribuent à l'efficacité de notre démarche.

La Confédération Musicale de France est aujourd'hui une des premières associations de pratique musicale amateur, et de formation musicale des jeunes. Elle doit le rester, et confirmer son rôle essentiel et irremplaçable dans le paysage musical français. Je compte sur vous, sur tous, pour y parvenir.

INTERVENTION DE PHILIPPE FOURNIER Vice-président de la CMF



Au nom des 730 sociétés du Nord-Pas-de-Calais, des 40 000 musiciens, du bureau fédéral, du Conseil d'administration et en mon nom personnel, je suis très heureux de vous accueillir à Béthune, et je vous dis bienvenue en Nord-Pas-de-Calais.

Mon regretté prédécesseur, Ernest Wiart, avait proposé la candidature de notre région. Nous sommes fiers et heureux de pouvoir le concrétiser aujourd'hui.

Je veux en premier lieu adresser des remerciements à :

la CMF qui nous a accordé sa confiance; Jacques Mellick et la ville de Béthune qui ont mis tous les moyens gratuitement à notre disposition; nos collaborateurs du Bureau fédéral et du Conseil d'administration qui se sont investis dans cette affaire depuis de longues semaines et en particulier Maurice, Pierre, Chantal, Jean-Claude et Jean-Claude, Michel, Daniel, etc.

A la presse aussi, qu'elle soit écrite, parlée ou télévisée : *Europe 2* passe une info chaque jour; *Europe 1* a fait une annonce hier matin; *France 3* a déjà fait un reportage et nous suivra pendant 3 jours; *La Voix du Nord* et *Nord Matin* ont déjà consacré de longues colonnes à ce congrès.

Je ne saurais oublier d'adresser un merci particulier à Jean-Pierre, le responsable de l'Espace Olof Palme et son équipe.

Certains se sont posé la question : Pourquoi Béthune? Pour deux raisons au moins.

La première c'est que Lille n'est qu'un vaste chantier en ce moment et qu'il aurait été difficile d'y bien travailler. Et, surtout, la deuxième raison c'est qu'à Béthune nous ne comptons que des amis. En 88, il y a eu le Congrès fédéral, en 89, le Concours national. L'accueil a toujours été à la hauteur de nos espérances et quand nous avons interrogé la ville pour ce Congrès, il nous a tout de suite été répondu oui.

Merci encore, mon cher Claude, pour cet excellent accueil et, s'il te plaît, transmets mes remerciements et mes félicitations à Jacques Mellick et à tous les collaborateurs.

Fort des expériences passées, nous avons voulu aérer un peu nos travaux et vous faire découvrir

notre région. Ainsi, les menus des repas sont-ils tous caractéristiques du nord de la France. Tout le monde pourra découvrir la mine – notre histoire – dès demain et le tunnel – notre avenir – dimanche.

Les accompagnants, profitant de notre soleil, pourront découvrir : Lille, Arras et Béthune.

Nous avons aussi voulu faire en sorte que ce congrès ne soit pas trop onéreux pour les participants et nous n'avons pas voulu utiliser les services d'une centrale pour la réservation des chambres. Cela, pour certains, a peut-être créé une petite gêne mais a entraîné une telle économie que ceci compense cela.

De même, pour les repas, nous n'avons pas passé par les services d'un traiteur, mais avons utilisé les compétences d'un cuisinier de l'Éducation nationale en congé cette semaine.

Pour nos concerts, nous avons fait appel à l'Orchestre de la ville de Béthune, bien sûr, pour ce soir et nous aurons le plaisir aussi de vous présenter l'OJF... Cet orchestre est composé de 80 jeunes musiciens de 17 ans de moyenne. Ils sont originaires de toute la région et ont été recrutés au niveau élémentaire. L'orchestre est actuellement classé en supérieur et il est notre ambassadeur. Il s'est déjà rendu en Alsace, en Bretagne et pourrait bien se rendre en Guadeloupe cet été.

Pour demain, nous avons voulu vous présenter une autre de nos richesses : une chorale. Nous avons choisi une chorale d'hommes classé en honneur La Lyre Halluinoise.

Pour la seconde partie du concert, nous avons programmé l'Orchestre d'Harmonie du 43^e RI. Cet orchestre est composé à 90 % d'appelés, tous originaires de notre région et tous membres de nos sociétés fédérées. Nous avons donc pensé que cet orchestre était représentatif de notre Fédération.

Guy Dangain, clarinette solo, se joint au 43^e – il est un homme du Nord, natif de Sains-en-Gohelle – à quelques kilomètres de Béthune.

Notre région est riche en grands musiciens et notre ami Dondeyne ici présent est un de ceux-là aussi.

Enfin, samedi, autre facette de notre Fédération, la symphonie des accordéonistes Les Cols Bleus Avionnais.

Voilà, Mesdames et Messieurs, mes chers amis, ce que je voulais vous dire pour vous accueillir en vous rappelant que notre Fédération est forte de 730 sociétés ce qui représente 40 000 musiciens et 11 000 élèves qui passent les examens fédéraux chaque année.

Je vous souhaite un très bon Congrès et un très agréable séjour en Nord-Pas-de-Calais.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

■ INTERVENTION

DE DANIEL CHOPINEZ

Secrétaire général de la CMF

Rapport moral



Aix-les-Bains en 1989, Strasbourg en 1990, Hyères en 1991, la Guadeloupe en 1992, aujourd'hui Béthune pour ce 92^e Congrès de la Confédération Musicale de France. Ces quatre congrès successifs hors de Paris, auxquels on peut déjà ajouter Châteauroux et Lorient, qui sont programmés pour les prochaines années, témoignent de la volonté décentralisatrice de notre Confédération.

La politique de proximité dans laquelle nous nous sommes engagés porte ses fruits. La réussite et l'efficacité des Congrès précédents nous incitent à poursuivre dans cette voie. Ce n'est pas pour autant qu'il nous faille rompre avec la tradition parisienne. La capitale regroupe encore aujourd'hui toutes les instances dirigeantes, politiques et administratives de notre pays, notre présence y est donc indispensable. Nous avons trouvé un équilibre : les congrès nationaux en région; les Assemblées générales extraordinaires à Paris, au Sénat (ce lieu constituant une symbolique particulière pour une association reconnue d'utilité publique). La formule que nous avons adoptée, si elle peut être poursuivie, constitue probablement la meilleure stratégie pour favoriser le développement et l'évolution de la CMF.

Avant de procéder à la lecture du rapport moral, je voudrais saluer la mémoire de M. Wiart, ancien Président de la Fédération régionale des sociétés musicales du Nord-Pas-de-Calais qui nous a quittés en janvier 1990. Lors de son passage au Conseil d'administration, il a su se faire apprécier de tous. Il nous a laissé le souvenir d'un homme de bonne compagnie qui savait allier efficacité et discrétion. C'est grâce à des personnalités de cette qualité que la Confédération Musicale de France a su prendre une telle dimension – qu'il en soit encore honoré.

Cet hommage, je voudrais l'adresser également à l'ensemble des musiciens, présidents d'associations

musicales qui nous ont quittés. Je pense particulièrement à Albert Burgazzi, trésorier de la Fédération Musicale de Bretagne qui était avec nous l'an dernier à la Guadeloupe et qui a disparu juste après notre retour. Pour lui et pour tous ceux qui ne sont plus avec nous, ayons une pensée émue et reconnaissante.

Vous me permettez de remercier nos hôtes : Philippe Fournier, président de la Fédération régionale du Nord-Pas-de-Calais et vice-président de la CMF; l'ensemble de ses collaborateurs, responsables et animateurs de délégations; et, bien sûr, les élus de cette région, en particulier, M. Jacques Mellick, député-maire de Béthune et premier vice-président du Conseil général du Pas-de-Calais, qui nous fait l'honneur et l'amitié de nous recevoir dans sa ville à l'occasion de ce 92^e Congrès et contribue ainsi à la réussite de nos travaux et au rayonnement de la Confédération Musicale de France. A tous, je voudrais dire combien nous apprécions l'accueil, la qualité de l'organisation, la sympathie qu'ils nous témoignent. La convivialité des gens du Nord-Pas-de-Calais n'est pas une légende, nous pouvons en attester.

Mesdames et Messieurs, il me revient l'honneur de vous présenter le rapport moral de l'année écoulée; je vous remercie de me prêter toute votre attention.

VIE ADMINISTRATIVE DE LA CMF

A la suite du Congrès de la Guadeloupe, la première réunion du nouveau Conseil d'administration a eu lieu le jeudi 23 avril 1992. Au cours de cette réunion, il a été procédé à : l'élection des membres du Bureau, la répartition des responsabilités au sein du Bureau, la nomination des membres du CA dans les différentes commissions. A la suite d'un vote à bulletins secrets, et sous l'autorité du doyen de l'Assemblée, M. Yvan Souptes, ont été élus : président : Maurice Adam; 1^{er} vice-président délégué : Jack Hurier; vice-présidents : Paul Courtial, Philippe Fournier, Jean Julien; secrétaire général : Daniel Chopinez; secrétaire général adjoint : Gérard Scheid; trésorier : Marcel Lorieau; trésorier adjoint : Conrad Rodriguez.

Après la réunion du 23 avril 1992, au cours de laquelle ont eu lieu les élections du Bureau, le Conseil d'administration s'est réuni les 29 octobre 1992 et 11 mars 1993.

Le Bureau de la CMF s'est réuni les 10 juin, 24 juillet, 24 septembre, 22 octobre, 19 novembre 1992, 21 janvier et 22 février 1993.

La Commission administrative s'est réunie le 11 juin 1992, la Commission des finances le 21 jan-

vier 1993, la Commission communication et promotion le 22 février 1993.

ACTION CULTURELLE DE LA CMF

La Commission d'action culturelle s'est réunie les 21 mai, 12 novembre 1992 et 8 avril 1993.

Les Commissions instrumentales ont eu lieu en septembre 1992.

Formation musicale

Le guide de formation musicale édité par la CMF est à la disposition de toutes les fédérations. Son utilisation permet une meilleure compréhension des cycles et une plus grande efficacité dans l'enseignement. Il est accompagné d'un dossier individuel de formation musicale et instrumentale, idéal pour suivre le cursus des élèves tout au long de leurs études. Coup de chapeau particulier à Jack Hurier pour l'excellent travail qu'il a accompli.

Concours d'excellence

Il a eu lieu le dimanche 7 février 1993 au Conservatoire municipal du X^e arrondissement, accueilli par son directeur, André Guilbert, chef adjoint de la musique de la Garde Républicaine. 35 candidates et candidats y ont pris part (1992 = 20). Ils étaient issus de 13 fédérations régionales (1992 = 8). Les jurys ont réuni 25 personnes et 4 accompagnateurs « piano ». Ce concours a donc connu une progression par rapport aux années précédentes, sur le plan quantitatif, mais aussi qualitatif : 7 prix d'excellence ont été décernés. Par ailleurs, ont été décernés : en formation musicale : 11 premiers prix, 6 deuxièmes prix, 5 troisièmes prix. En instruments : 5 premiers prix, 7 deuxièmes prix, 7 troisièmes prix.

Concours de musique

9 concours nationaux de musique ont été organisés en 1992 (pour 16 concours en 1990 et 13 en 1991). 204 sociétés musicales y ont pris part (pour 310 en 1990 et 280 en 1991). On peut donc noter une baisse sensible du nombre de concours organisés et du nombre de sociétés musicales s'y présentant. En revanche, le nombre moyen de sociétés inscrites par concours est en augmentation légère mais constante : 19 en 1990, 22 en 1991, 23 en 1992.

9 concours nationaux de musique ont été organisés en 1992 à Strasbourg (Alsace); Bouzonville (Lorraine); Berck-sur-Mer, Halluin (Nord-Pas-de-Calais); Argentan-sur-Orne (Basse-Normandie); Compiègne, Roye, Bellegarde (Picardie); Saint-Étienne (Rhône-Alpes).

A cela s'ajoutent deux concours très spécifiques à portée régionale et interrégionale : les concours de

chant choral scolaire qui ont lieu en Alsace, à Mulhouse et à Strasbourg. Ces concours ont réunis au total 52 chorales scolaires (écoles élémentaires et collèges). Il fallait le signaler dans la mesure où cette initiative est assez rare et qu'elle se déroule tous les ans en Alsace depuis fort longtemps.

Ont pris part à ces concours : 124 orchestres d'harmonie, 26 batteries-fanfars, 3 fanfares, 3 orchestres d'accordéons, 6 orchestres à plectres, 1 big band, 6 orchestres de chambre, 5 classes d'orchestre, 30 chorales.

On note soit une stabilisation des sociétés ayant participé aux concours, par genre (chorales, orchestres à plectres), soit une baisse sensible pour les autres catégories. D'autre part, on constate l'apparition des orchestres de chambre et classes d'orchestre. cela est dû à la spécificité du concours de Roye organisé par la Fédération musicale de la Somme, et réservé à ces formations. Un exemple à suivre, une initiative à laquelle j'ai eu le plaisir de participer en qualité de jury, ce dont je les remercie.

A l'occasion de cette saison 1992 des concours nationaux de musique, plusieurs sociétés ont accédé à la Division d'Honneur : l'Harmonie municipale de Saint-Omer (Pas-de-Calais), l'Harmonie municipale d'Ottange (Moselle), la Batterie-Fanfare municipale de Creutzwald (Moselle), le Club de Mandolines de Remiremont (Vosges).

D'autres sociétés se sont maintenues dans cette division dont elles faisaient déjà partie : l'Orchestre d'Harmonie de Bischheim (Bas-Rhin), l'Harmonie Municipale de Loos (Nord), l'Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace de Mulhouse (Haut-Rhin), la Chorale Chorus des Flandres de Leers (Nord). Ces 4 sociétés ont obtenu en outre le grand prix d'Honneur.

Ont obtenu un premier prix en Honneur : l'Orchestre d'Harmonie d'Anzin (Nord), la Batterie-Fanfare Renaissance de Bourg-en-Bresse (Ain), la Renaissance de Marcq-en-Baroeul (Nord), Association Chorale Jeune France de Dunkerque (Nord), Chorale mixte Josquin des Prés de Denain (Nord).

DADSM

Les épreuves d'admissibilité au Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales se sont déroulées les 27 et 28 février 1993 au Conservatoire municipal du X^e arrondissement de Paris. Sur 21 candidats, 7 ont passé avec succès les épreuves d'harmonie, d'orchestration et de culture musicale, et ont été déclarés admissibles. Le jury de ces épreuves d'admissibilité réunissait 6 personnes. Ces 7 candidats passeront les épreuves définitives d'admission (direction d'orchestre) le 20 juin prochain, avec le concours de l'orchestre d'Harmonie de Saint-Pol-sur-Mer, dirigé par notre ami René Castelain.

Autres événements

Nous avons participé cette année à deux émissions radiophoniques.

Le Président Maurice Adam a été interviewé pour l'émission « Musique en Tête » du 13 septembre dernier sur Radio Bleue, une des stations de Radio France.

Il a également participé à l'enregistrement pour France Culture d'une série d'émissions sur les orchestres d'harmonie et de fanfare : le Rythme et la Raison, 5 émissions de trente minutes diffusées du 1^{er} au 5 février dernier.

La Confédération Musicale de France a également participé à l'opération « 92 la plus grande Fanfare du Monde » les 4 et 5 juillet. Ce rassemblement de 2 500 musiciens était organisé sous l'égide du Conseil général des Hauts-de-Seine et de l'ADIAM 92.

Divers

- Médailles

Ont été vendues en 1992 3 290 médailles.

- Assurances

Une réunion a eu lieu le 10 juin 1992 avec Philippe Boira, Directeur technique régional d'AXA Assurances, et Marie-Christine Rétif, sa collaboratrice.

428 dossiers ont été traités, dont 290 ont été réglés pour un montant de 431 092 F.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 1992

Réunis pour la circonstance au Palais du Luxembourg, les représentants des fédérations régionales ont participé activement aux débats concernant les objectifs culturels de la CMF, la réactualisation des statuts et la mise en place du Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales et Chorales. Le plan d'action qui a été proposé a été approuvé et devra être mis en place dans l'ensemble des fédérations.

L'image de marque de la CMF doit impérativement évoluer; beaucoup de fédérations ont pris conscience de cette nécessité. Il nous appartient, indique le Président Maurice Adam, d'adopter une politique commune en faveur de la pratique musicale des amateurs et de la formation des musiciens.

Pour atteindre cet objectif, un poste de conseiller technique semble nécessaire. Il sera chargé de la coordination des projets pédagogiques et musicaux. Chaque fédération régionale devra se doter d'un responsable musical et technique.

Une collaboration étroite devra s'établir avec les partenaires privilégiés tels que la Direction de la Musique et de la Danse et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Les instances de tutelle seront

appelées à une attention plus grande à notre égard. L'élaboration d'une charte triennale qui définirait les objectifs à atteindre sera établie. Une concertation indispensable doit être instaurée entre les DRAC et nos fédérations. Il appartient au directeur de la Musique et de la Danse de sensibiliser à nos projets les inspecteurs et les conseillers à la Musique et à la Danse des DRAC.

La concertation avec les élus et les pouvoirs publics s'impose pour traiter d'un problème éminemment important : le développement musical en milieu rural, particulièrement touché par le contexte économique et social d'aujourd'hui.

Il faut :

- mettre en place un programme de formation dans le cadre de l'intercommunalité;

- assurer la formation des cadres qui pourront apporter aux sociétés musicales du monde rural qualité et motivation.

L'Association des Maires de France sera sollicitée afin de faire le point et d'envisager des solutions concrètes.

Se sont succédés à la tribune : André Petit qui a évoqué le développement de la culture musicale amateur et son rayonnement, la nécessité d'améliorer la pédagogie - l'enseignement étant primordial pour les enfants comme pour les adultes - la pratique d'ensemble, le choix du répertoire et les critères de qualité dominant lors des différentes prestations. M. Petit conclut son exposé en souhaitant que davantage de compositeurs s'intéressent aux sociétés musicales. « La création d'œuvres doit être encouragée si l'on veut enrichir le patrimoine de notre pays. »

Jack Hurier a fait une présentation très complète et très pédagogique du programme de formation musicale. Cheville ouvrière de cette rénovation, il a mis l'accent sur le contrôle continu et les moyens d'évaluation, l'importance du premier cycle et la compétence nécessaire des professeurs pour l'enseigner efficacement. Il rappelle l'impératif respect des textes proposés pour les examens. Les diplômes de la CMF ne sont délivrés que pour les examens de fin de cycle.

Après avoir présenté et expliqué en détail le programme de formation musicale, Jack Hurier a évoqué les épreuves instrumentales : lecture à vue, morceaux imposés, traits d'orchestre extraits du répertoire pour orchestres d'harmonie. Pour conclure, il rappelle les soucis premiers de la CMF : améliorer le système éducatif et faire reconnaître l'importance de la pratique musicale amateur.

Le DADSM

Il m'a été confié la tâche de présenter ce diplôme et j'ai voulu, dans mon commentaire, mettre l'accent

sur la nécessité de favoriser la formation spécialisée pour les futurs chefs. Cette formation adaptée à la fonction doit être sanctionnée par un diplôme et si possible un diplôme reconnu. L'éventualité d'un agrément par le ministère, ou la création d'un Diplôme d'État comblera un vide qui, jusqu'à ce jour, a été préjudiciable à la fonction.

Cette formation s'articulerait entre les communes, les départements et les régions grâce à des stages organisés par les fédérations régionales avec le concours des directions des Affaires culturelles et le soutien de l'Association des Maires de France, des Conseils généraux et régionaux. L'officialisation de ce diplôme et le statut qui devraient logiquement en être issus restent une de nos préoccupations. Affaire à suivre.

Projet d'élargissement de l'action musicale en milieu rural

Paul Courtial dans son exposé rappelle son intervention à propos des CATE (Contrat d'aménagement du temps de l'enfant) et la loi de 1988 concernant l'enseignement des disciplines artistiques à l'école. Il cite quelques extraits de la charte : « Le système scolaire est la seule partie du système éducatif qui touche tous les enfants et les jeunes. Il a la responsabilité d'enseigner et de faire pratiquer la musique. » L'article 2 précise : « Une éducation musicale extra-scolaire devrait également être offerte afin d'encourager et de développer les talents particuliers. »

Paul Courtial établit un parallèle entre la Charte et les CATE qui sont la préfiguration de ce que l'on pourrait connaître demain si l'application de la Charte de l'Éducation Musicale, issue de la conférence européenne est mise en œuvre. Le succès d'un tel projet réside dans l'engagement concerté de tous les partenaires locaux et l'établissement de conventions. Ce projet nécessite la participation d'intervenants extérieurs dans les écoles maternelles et primaires. Le projet global doit faire la preuve du respect de l'aménagement du temps scolaire et extra-scolaire s'il veut être retenu.

Paul Courtial se met à la disposition de tous ceux qui souhaitent des renseignements complémentaires, incitant chacun à solliciter son maire pour qu'il mette en place un système identique.

Plan d'action en faveur des stages et des concours

Philippe Fournier a présenté un rapport très complet en mettant tout particulièrement l'accent sur la formation « priorité des priorités ». Cette formation ne peut être accessible que par l'organisation de

stages par les fédérations régionales. Il insiste sur l'importance de « s'attacher » des intervenants très compétents. Les stages doivent concerner les plus jeunes élèves mais aussi les jeunes qui ne peuvent fréquenter le conservatoire.

Il y a lieu de prévoir : des stages pour préparer le DADSM, des stages pour les formateurs de nos écoles, des stages d'orchestre. Il conviendra de rechercher des sources de financement, notamment auprès des DRAC, mais aussi des Conseils généraux et régionaux.

Philippe Fournier déplore que les concours ne soient pas organisés partout. Il évoque : les raisons qui motivent leur intérêt, le travail intense qui en résulte, la découverte d'un répertoire, l'émulation entre les sociétés, la diffusion.

Il souhaite que chaque fédération régionale organise au moins un concours par an. Il encourage l'innovation et fait mention du concours de lecture à vue organisé par la Fédération Musicale de Picardie, coutumière des idées nouvelles grâce à nos amis Courtis, Brisse et Savary qu'il convient d'imiter. La durée de validité des concours est ramenée de 5 à 4 années pour des raisons de coût et de travail.

La carte du musicien, le concours des sociétés en Honneur, la composition des Batteries-Fanfares, tels sont les thèmes abordés dans ce rapport très complet et soumis au débat.

Le président Maurice Adam a conclu la journée par un discours de fond, très pragmatique, collant au plus près des interrogations des uns et des autres, définissant très clairement la voie que se trace la Confédération Musicale de France à l'aube de ce XXI^e siècle. Seul regret : une jeunesse encore trop absente des instances dirigeantes; et de lancer un appel « que les jeunes s'investissent davantage, en prenant des responsabilités », appelant les présidents des fédérations à les accueillir et les encourager à venir travailler avec eux.

Maurice Adam rappelle sa disponibilité permanente, et se met au service de ceux qui souhaitent évoquer les problèmes de leur région, afin d'en imaginer avec eux les solutions concrètes. Il remercie l'ensemble des participants pour leur présence à cette Assemblée générale extraordinaire.

Ce rapport moral est terminé. Je vous demande de bien vouloir m'excuser pour sa longueur. J'espère que l'indulgence que vous m'accorderez n'aura d'égalé que la considération que vous pouvez témoigner à cette grande Association que nous servons tous, la Confédération Musicale de France.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un bon congrès.

INTERVENTION DE JACK HURIER 1^{er} Vice-Président de la CMF

Les relations de la CMF avec la CAM et le CENAM

Le Président Maurice Adam a évoqué hier les échanges et les relations qu'entretient la Confédération Musicale de France avec les autres structures associatives nationales. Dans ce cadre, le conseil d'administration m'a donné mandat de représenter la CMF au CENAM, Centre National d'Action Musicale et à la Coordination des Associations Musicales.

Je vous rappelle que le CENAM est une association présidée par le directeur de la Musique et de la Danse, dont les objectifs sont les suivants : promouvoir la sensibilité à la musique et aux arts qui lui sont associés, en développant l'information sur l'action musicale, sur les organismes fondateurs de tous ordres, sur la pratique amateur et la vie musicale en général, en contribuant à la coordination des institutions régionales ou sectorielles pour l'animation et la formation, en favorisant les rapports entre ces institutions et les instances de formation relevant ou non du ministère de la Culture.

La CMF fait partie des membres désignés par l'État pour siéger au conseil d'administration du CENAM. Le directeur actuel du CENAM, M. Alain Surrans, a été nommé au début de cette année. Il sera des nôtres samedi matin et vous parlera plus précisément du rôle du CENAM aujourd'hui.

Mais je voudrais pour ma part insister sur la mission d'information du CENAM. Elle se concrétise par exemple par un centre de documentation, qui répond aux demandes d'informations téléphoniques ou écrites, par un serveur minitel, par l'édition de guides et de cahiers consacrés à des sujets spécifiques : par exemple, les stages musicaux en France, les métiers de la musique, les maîtrises, le chant choral, etc. Je vous engage vivement à utiliser ces sources d'information qui sont très utiles.

La Coordination des Associations Musicales a été créée en 1991. Structure souple de concertation dans un premier temps, elle s'est constituée en association il y a quelques mois, avec des statuts et un règlement intérieur.

Cette coordination réunit aujourd'hui 13 associations : A Cœur Joie, La Confédération Française des Batteries-Fanfares, La Confédération Musicale de France, Enfance et Musique, La Fédération Nationale d'Associations culturelles et d'Expansion musicale (FNACEM), La Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux, Le Groupe de Musique Expérimentale de Bourges (GMEB), La Ligue Française de l'Enseignement, Les Musicoliers, Musique et Cultu-

re, Structures Sonores et Pédagogie, L'Union des Fanfares de France, Les Jeunesses Musicales de France.

Son objet est « l'information réciproque, la concertation au niveau national et international, la contribution à la mise en œuvre d'une politique globale et cohérente de l'éducation musicale et artistique, et la réalisation, le cas échéant, d'actions communes à ses membres ». Aujourd'hui, la CAM est la seule structure en France qui ne réunisse que des associations musicales nationales. La Coordination a mis en œuvre plusieurs actions pendant l'année qui vient de se dérouler :

- La réalisation d'une étude coproduite avec la Direction de la musique, sur les relations entre les membres de la Coordination et les pouvoirs publics (DRAC, Associations départementales, Conseils régionaux, Conseils généraux). Cette étude est destinée à faire le point sur les problèmes qui se posent dans ce domaine et, à terme, d'envisager des solutions.

- La mise en place d'un espace commun d'exposition aux associations de la Coordination dans le cadre du salon Musicora du 31 mars au 5 avril dernier.

- A cela s'ajoute les rencontres régulières de la coordination avec les différents partenaires et acteurs de la vie musicale en France.

Pour l'année à venir, il est projeté de mettre en place, au sein des régions, des Coordinations Régionales d'Associations Musicales, qui devraient réunir les fédérations ou délégations régionales des associations qui se retrouvent à la coordination. Ces structures régionales permettront de mieux prendre en compte les problèmes locaux spécifiques qui peuvent se poser.

Je voudrais attirer votre attention sur l'importance de la Coordination des Associations Musicales, sur son poids. En effet, la CAM représente, en France, plusieurs millions d'adhérents et un très grande diversité d'activités musicales et culturelles, qui vont du chant choral à la pratique orchestrale amateur, en passant par la formation des animateurs, l'éveil musical des tout-petits, les concerts scolaires, etc.

L'union des grandes associations musicales nationales au sein d'une seule structure est un fait essentiel, qui nous permet d'affirmer notre identité et nos spécificités, de faire entendre notre voix, de défendre nos idées. C'est dire si la coordination des Associations Musicales est un espace et un outil indispensable pour nous.



Jack Hurier et Alain Surrans, directeur du CENAM.



INTERVENTION DE MARCEL LORIEAU
Trésorier de la CMF

Rapport financier

Les chiffres qui vous sont présentés ci-dessous opèrent la synthèse des produits et des charges de l'année 1992.

Comme vous pouvez le constater, le compte de résultat se solde par un excédent net de 475 781,29 qui peut s'analyser comme suit (tableau 1).

Le résultat d'exploitation tient compte, quant à lui, de différentes reprises sur provisions antérieurement constituées pour un montant de 140 497,60 soit (tableau 2) :

Par ailleurs, nous avons constitué différentes provisions (tableau 3). Chiffres auxquels il convient de rajouter la dotation aux amortissements sur immobilisations pour un montant de 164 860,41.

Analyse du compte de résultat

Le compte de résultat peut se présenter comme suit (tableau 4)

Comme votre Conseil d'Administration s'y était engagé, les charges sont restées en deçà des prévisions. C'est ce qui explique le résultat d'exploitation qui, je le rappelle, s'est élevé à la somme de 270 267,51.

La bonne gestion des excédents de trésorerie nous a permis d'être crédités de 190 036,10 de produits financiers. Tous ces facteurs conjugués nous ont amenés au résultat dont il est fait état au début du présent rapport.

1	• Résultat d'exploitation	270 267,51
	• Résultat financier	190 036,10
	• Résultat exceptionnel	15 477,68
		475 781,29

2	• Reprise sur provision constituée depuis trois ans en vue du déplacement à la Guadeloupe dont nous n'avons pas eu besoin	120 000,00
	• Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	5 000,00
	• Reprise sur provision actif circulant	15 497,60
		140 497,60

3	• Provision pour frais d'Assemblée Générale 1993	90 000,00
	• Provision pour grosses réparations	50 000,00
		140 000,00

4	• Total des produits d'exploitation	A	2 740 784,82
	• Variation des stocks	(-)	15 933,49
	• Achats de matières et autres approvisionnements		215 610,64
	• Autres achats et charges externes		890 202,08
	• Impôts et taxes		97 843,86
	• Charges de personnel		966 267,05
	• Dotation d'exploitation		304 860,41
	• Autres charges d'exploitation		11 666,76
		B	2 470 517,31
	Résultat d'exploitation (A-B)		270 267,51
	• Produits financiers		192 991,93
	• Charges financières	(-)	2 955,83
	Résultats financiers		190 036,10
	Résultat courant		460 303,61
	• Produits exceptionnels		26 412,63
	• Charges exceptionnelles	(-)	10 934,95
			15 477,68
	Résultat		475 781,29

Examen par comparaison des bilans

		ACTIF	
		1992	1991
Valeurs immobilisées			
Immobilisations corporelles		2 686 441,55	2 671 245,95
Amortissements		(-) 1 152 945,35	(-) 988 291,61
Valeur nette		1 533 496,20	1 682 954,34
Immobilisations financières		118 538,04	116 438,04
Stock (valeur nette)	3 982 968,78	92 809,24	71 875,75
Créances (valeur nette)		1 260 391,46	1 122 504,89
Valeurs disponibles et divers		2 511 230,04	1 762 933,75
		5 516 464,98	4 756 706,77
		3 073 752,43	
		PASSIF	
		1992	1991
Capital et réserves		3 981 816,25	2 594 473,58
Pertes antérieures		(-) 2 300 592,86	(-) 2 300 592,86
Résultats de l'année		475 781,29	1 387 342,67
		2 157 004,68	1 681 223,39
Capitaux propres			
Provisions pour charges	3 359 460,30	140 000,00	120 000,00
Dettes diverses		3 219 460,30	2 952 183,38
Produits constatés d'avance		-	3 300,00
		5 516 464,98	4 756 706,77
		3 075 483,38	

Si nous comparons la différence entre les valeurs réalisables ou disponibles 3 982 968,78 et les dettes à court terme 3 359 460,30

nous obtenons pour 1992 une différence positive de 623 508,48 alors qu'en 1991 nous arrivions à (-) 1 730,95

C'est dire que la situation s'est bien améliorée au cours de l'année 1992 surtout si l'on considère que les délais de paiement aux fournisseurs et ceux des adhérents sont restés sensiblement les mêmes. Les charges sociales et les divers impôts sont quant à eux strictement réglés dans les délais impartis.

Il est à signaler que la majeure partie des dettes à court terme est représentée par ce qui est : dû à la Compagnie d'Assurances AXA sur les encaissements de 1992 soit 2 707 182,65 de laquelle somme il convient de déduire les acomptes versés et figurant à l'actif 600 000,00 et la prime annuelle de bonne fin de contrat servie par AXA 422 320,49

Montant réellement dû au 31 décembre 1992 1 684 862,16

Cette somme ne sera à régler que dans le courant de l'année 1993.

Je me permets de vous rappeler que cet échelonnement dans les règlements fait partie d'un accord avec la société AXA concrétisé par une lettre de cette dernière datée du 17 janvier 1992.

Enfin, je vous précise que toutes nos charges courantes sont réglées dans les délais et que notre association a fourni à CMF-DIFFUSION diverses prestations, tant en personnel, fournitures administratives, loyers, etc., pour un montant TTC de 98 027,07. Toutes ces prestations ont fait l'objet d'une facture qui a été comptabilisée dans le présent exercice et réglée le 4 mars dernier.

Maintenant l'habitude est prise de se rapprocher du compte de résultat prévisionnel qui est établi à l'avance. Il n'est pas de meilleure façon de gérer que celle qui consiste à comparer régulièrement la réalité aux prévisions. Votre conseil d'administration, à travers le service de la comptabilité, ne manque pas de le faire, et c'est ce qui explique que sa vision sur la marche de notre association est maintenant beaucoup plus claire.

Enfin, je ne saurais trop vous recommander, mes chers Amis, de régler vos cotisations, vos différents achats et vos assurances dans les délais qui vous sont impartis. Cela évitera beaucoup de perte de temps et de la correspondance inutile.

Le budget prévisionnel 1994 qu'a présenté ensuite M. Lorieau a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale. Le budget prévisionnel implique une augmentation de dix francs de la cotisation CMF. La cotisation de 1994 sera donc de 240 F.

• **Rapport du commissaire aux comptes**
par Louis-Marie Bouleau

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, je vous présente mon rapport sur : le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont annexés au présent rapport relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1992. Ce rapport comporte deux parties :

- conduite de la mission;
- opinion sur les comptes annuels.

Conduite de la mission

J'ai procédé au contrôle des comptes en effectuant les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la profession. Mes contrôles ont porté sur : les achats de médailles, l'achat Guide Pédagogique, l'électricité, les crédits-bails, les frais de concours, les frais de congrès, les voyages et déplacements de la Commission Instrumentale, les voyages et déplacements du Président, les voyages et déplacements du Conseil d'Administration, les autres réceptions, les frais postaux.

J'ai examiné également les postes du bilan suivants : le capital social, l'écart de réévaluation, les réserves statutaires, le report à nouveau, la provision pour charges, les participations, le stock et la provision pour dépréciation du stock, les comptes clients, les comptes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les charges à payer, les assurances à reverser sur 1992, les valeurs mobilières de placement, les disponibilités.

Ces différents contrôles m'amènent à faire les remarques suivantes :

Frais de déplacements

Depuis le 1^{er} janvier 1992, les détails donnés pour justifier les paiements sont précis. Je constate donc une nette amélioration par rapport aux exercices précédents.

Provision pour charges

Ce poste, d'un montant de 140 000 F, comprend une provision d'un montant de 50 000 F pour faire face à des gros travaux d'aménagement réalisés au début de l'année en cours, et une autre provision de 90 000 F correspondant aux frais du congrès de Béthune.

Assurances à reverser sur 1992

L'accord signé avec la Compagnie d'Assurance en 1991 est parfaitement respecté.

Opinion sur la gestion

La gestion rigoureuse de ces dernières années a permis un redressement de la situation financière. Le budget de l'exercice 1993 dont j'ai pris connaissance, montre la volonté de votre Conseil de poursuivre dans cette voie.

Opinion sur les comptes annuels

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Confédération à la fin de cet exercice.



■ **Intervention**
JEAN-PAUL DELEVOYE

Président de l'Association des Maires de France

• **Allocution de bienvenue**
par Maurice Adam

Nous sommes très heureux, aujourd'hui, d'accueillir en vous le représentant de ceux qui sont, pour la Confédération Musicale de France, pour ses fédérations et ses associations qui agissent dans le cadre de la Cité, des partenaires privilégiés : je veux parler, bien sûr, des maires de notre pays.

En effet, M. le Président, une des caractéristiques de notre mouvement est sa forte implantation locale : avec près de 6 000 sociétés et écoles de musique, nous formons un tissu associatif et culturel qui couvre l'ensemble du territoire.

Une de nos préoccupations majeures, vous le savez, est la formation de nos directeurs et animateurs de sociétés. C'est, en effet, grâce à la compétence de chefs bien formés que nos associations peuvent progresser et rayonner.

Nous avons mis en place, il y a quelques années, en collaboration avec la DMD, le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales. Aujourd'hui, avec l'aide des collectivités territoriales et locales, nous commençons à développer et à amplifier cette action essentielle de formation, capitale pour l'avenir des sociétés musicales.

C'est sur ce point précis, et aussi sur notre action dans le monde rural - qui est au cœur des préoccupations actuelles sur l'aménagement du territoire - que nous avons commencé à établir nos relations avec l'association des Maires de France, il y a à peu près deux ans avec votre prédécesseur M. Michel Giraud.

Ce partenariat, nul doute que nous allons l'approfondir. Je vous remercie, M. le Président, d'être avec nous aujourd'hui, et de témoigner ainsi de l'intérêt que vous portez à notre mouvement. Ensemble, nous devons aller plus loin dans notre partenariat pour le développement de la vie musicale, culturelle et sociale de notre pays.

Je suis venu ici aujourd'hui avant tout pour vous écouter et aussi pour apporter le témoignage de l'intérêt que porte l'Association des Maires de France aux travaux que vous effectuez. Nous avons mis en place une collaboration avec vous et vous vous souvenez sans doute de l'intervention de mon vice-président M. Régnault à l'occasion de votre colloque de novembre 1991.

Je voudrais apporter ici des idées peut-être un peu particulières. Je suis très sensible aux problèmes de formation et aux qualités que doivent avoir celles et ceux qui enseignent la musique. En effet, aujourd'hui les jeunes sont très exigeants sur la qualité de l'enseignement qu'on leur propose, et ce malgré une décontraction qui peut nous déconcerter.

Mais, en tant que maire, j'aperçois un défi sociologique nouveau et sur lequel on n'a peut être pas suffisamment mis l'accent. Nous vivons actuellement une période sociale difficile, où les émotions sont plutôt fabriquées par autrui et perçues d'une façon extérieure, peut-être superficielle, parce que nous vivons dans une société qui privilégie l'image. Et l'on voit ici qu'un handicap majeur est en train d'apparaître : notre capacité d'imagination, notre capacité à sortir de nous-mêmes, à vivre une émotion collective (tel que cela existait jadis avec la radio par exemple) est amoindrie. Cela se démontre en observant les pratiques télévisuelles : on zappe et chacun reste chez soi...

L'absence d'émotion collective, de partage, de spiritualité – que l'on soit croyant ou pas – a mené à une sorte de dégradation sociale, à la cohabitation d'égoïsmes, facteurs d'exclusion et de « racisme social » : ceux qui paient des impôts estiment qu'ils en paient trop pour ceux qui n'en paient pas, ceux qui sont défavorisés s'installent parfois dans l'aigreur, etc. C'est le règne du « chacun pour soi ». Nous devons donc absolument contribuer à la reconstruction d'un tissu social qui fasse toute sa place à la tolérance, à la générosité, à la solidarité.

Et vous, les musiciens, vous disposez d'une richesse qu'il faut faire partager au plus grand nombre de gens possible. Vous êtes capables de créer des émotions vous-mêmes, de les vivre, de les faire partager. En outre, dans vos sociétés musicales, vous apprenez l'exigence du travail collectif et le plaisir de bénéficier ensemble de la réussite collective. Et vous faites découvrir aux enfants que, quel que soit leur niveau social ou intellectuel, ils peuvent être capables de construire quelque chose avec les autres, de vivre des moments intenses, en sortant d'eux-mêmes. Ainsi, au-delà de la dimension purement culturelle, vous êtes aussi des jardiniers de solidarité.

C'est pourquoi les maires, dans la situation sociale très difficile que nous vivons actuellement, souhaitent que l'harmonie musicale retrouve toute sa place et tout

son sens, tant sur le plan culturel que sociologique. Je vous remercie des efforts que vous faites en ce sens.

A la suite de son intervention et au cours du débat M. Delevoye a répondu à plusieurs questions. Ce sont ses réponses que nous reprenons ici.

Au Comité des Finances locales auquel j'assistais hier, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et le ministre délégué à l'Aménagement du territoire ont annoncé leur intention de lancer un débat au Sénat, dans le courant du mois de mai, sur l'aménagement du territoire. Dans le cadre de cette réflexion, je peux vous dire que les pouvoirs publics ont la volonté de poursuivre le processus de décentralisation et de relocalisation territoriale et régionale. Il m'est encore impossible de vous dire aujourd'hui de quelle façon précise cette volonté se concrétisera.

Mais je crois qu'il serait très judicieux pour vous, dans le cadre de vos régions respectives, au moment où les contrats de plan État-région sont en train d'être élaborés, de prendre contact rapidement avec vos conseils régionaux pour inclure, dans le volet culturel de ces plans, des chapitres relatifs à votre mouvement qui semblent recueillir un écho favorable auprès des ministères de tutelle.

Je vous informe que ces contrats de plan État-région sont élaborés à partir de nouvelles données puisque l'État accepte aujourd'hui le principe de compenser les handicaps structurels par des participations accrues en faveur des régions défavorisées. La difficulté est de définir ces handicaps, leur nature et leur poids. On ne sait pas encore quels critères seront prépondérants : PIB par habitant, taux de croissance, taux de chômage, potentiel fiscal moyen... Mais, dès à présent, il est tout à fait clair que l'État apportera des concours différenciés selon les handicaps des régions.

En revanche, même si les aides de l'État sont différenciées, rien n'empêchera les choix politiques des régions : des régions riches pourront investir peu dans la culture et des régions moins favorisées pourront faire ce choix important. Il y aura donc des enveloppes globales rééquilibrées au niveau de l'État mais il appartiendra ensuite à chaque collectivité d'établir sa propre politique culturelle. Et c'est en ce sens que je vous invite à prendre part dans chacune de vos régions à ces processus.

Je crois qu'au niveau des collectivités locales et territoriales, nous devons prendre conscience des problèmes financiers qui se posent. Je suis de ceux qui tirent le signal d'alarme depuis quatre ou cinq ans, en disant que les départements, les régions, les communes peuvent exploser sur le plan financier dans très peu de temps puisqu'elles sont coincées entre un certain seuil de fiscalité et des contraintes budgétaires énormes. des arbitrages seront donc nécessaires et il faudra absolument éviter que des dépenses apparem-

ment non obligatoires – je pense notamment à la culture – ne soient sacrifiées sur l'autel de la rigueur budgétaire car la culture est un investissement très important sur le plan sociologique. C'est un débat primordial qui va avoir lieu là-dessus. Vous y avez votre place pour défendre ce point de vue.

Autre point d'information : au dernier Comité des finances locales, M. le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, a confirmé des règles nouvelles de péréquation entre les communes. Les mécanismes de péréquation sont actuellement inexistantes parce qu'ils ont été neutralisés par les dispositifs correctifs. D'ailleurs, sur cette question, M. le Premier ministre m'a demandé d'effectuer une étude.

Sur le plan communal j'attire également votre attention sur la pression sympathique que vous devez exercer pour développer la participation pluricommunale à vos activités. Comme vous le savez, les maires répugnent parfois à l'intercommunalité. Or, on ne peut pas vouloir participer aux bénéfices de son voisin sans participer à ses dépenses. Je crois que là-dessus nous devons adopter une démarche très pragmatique, notamment au niveau de vos sociétés musicales pour développer la participation pluricommunale. Je sais que beaucoup d'associations musicales locales accueillent 30 à 40 % d'enfants de la commune et 60 à 70 % d'enfants de l'extérieur : il faudrait établir la vérité des chiffres et des coûts. Plus vous élargirez votre partenariat communal, plus votre assise sera forte et votre pérennité assurée.

Nous avons pris avec votre président et votre bureau la décision de mettre en place une réelle collaboration. Je crois que dans ce cadre nous devons être très pragmatiques et c'est pourquoi il est important que nous puissions connaître les exemples de réussite et les problèmes de dysfonctionnement que vous vivez dans toute la France. Dans cette collaboration que nous allons mettre en œuvre pour trouver des solutions performantes, nous arriverons très certainement, dans le cadre d'une charte élaborée en commun, à proposer un schéma type.

D'autre part, nous avons, nous les maires, le besoin d'être assurés de la qualité de celles et de ceux qui forment nos jeunes. Nous transférons nos incompétences sur les compétences des autres quotidiennement. C'est le cas en musique et nous avons besoin d'un label de qualité dans ce domaine.

Il est clair que la qualité doit être une donnée permanente et que les changements politiques qui interviennent dans une démocratie comme la nôtre, ne doivent pas sacrifier le travail réalisé à cause de querelles politiques. Il faut que nous arrêtions dans ce pays d'être bloqués, d'être retranchés dans des forteresses de corporatismes. C'est la qualité et l'exigence du travail réalisé qui font la réussite et la reconnaissance. Il nous faut

un discours de réalité et de clarté. On vit trop, dans ce pays, d'images, de discours faux, de faux symboles. Débroussillons tout cela, mettons les problèmes à plat avec franchise et lucidité. Quand nous aurons bien accordé nos instruments, nous pourrons jouer juste.



■ Intervention

CAMILLE ROY

Inspecteur général de la Musique et de la Danse

Je dois vous dire que je suis vraiment très heureux d'être avec vous aujourd'hui. Vous savez quel intérêt la Direction de la Musique et de la Danse porte aux activités de la Confédération Musicale de France, à son passé prestigieux, aux promesses dont vous êtes porteurs.

Le passé de la CMF, ce que la France lui doit, c'est d'avoir permis à beaucoup, sinon à tous, d'être initiés à la musique et de la pratiquer. L'avenir de la Confédération, dans un pays qui connaît un développement sans précédent de la pratique musicale, c'est de jouer, dans ce contexte, le rôle qui est le sien, dans la plénitude de son identité, de son savoir-faire, de sa grande expérience : rôle encore accru face à la demande de musique d'une jeunesse souvent impatiente, mais qui ne refuse ni l'effort, ni la recherche de qualité.

Nous sommes aujourd'hui à Béthune, au cœur de cette région Nord-Pas-de-Calais, terre d'élection des

sociétés musicales, où la tradition de la Confédération Musicale de France s'est ancrée d'une façon impressionnante. C'est aussi une région où existe une merveilleuse tradition de convivialité, même en dehors du contexte musical. Il y a ici une chaleur humaine que je n'ai peut-être pas rencontré ailleurs. Et c'est pourquoi, il n'y a pas de lieu plus propice pour rappeler la règle d'or de la pratique musicale des amateurs : d'une part, la recherche de la qualité et des moyens d'y parvenir, dont nous parlons sans cesse ensemble, d'autre part, le respect de la convivialité, car il s'agit aussi d'un projet de société dans lequel la musique joue le rôle de lien, de ciment, un rôle social. C'est ce double aspect qui fait la force de votre mouvement.

Je voudrais rappeler ici les grandes lignes que nous suivons depuis plusieurs années à la Direction de la musique et de la danse.

Nous aidons au fonctionnement de la Confédération Musicale de France, nous aidons à la formation par le subventionnement des harmonies-écoles et l'action des intervenants techniques itinérants. Nous participons également au renouvellement des répertoires. Sur ce dernier point, je veux rappeler qu'il n'y a pas de pire danger que le vieillissement des répertoires et des formes de pratique musicale. J'ai parlé de l'avenir de la CMF mais je crois que l'avenir passe par le renouvellement des répertoires. J'ai évoqué tout à l'heure l'impatience et l'ardeur des jeunes musiciens. Il faut leur offrir des contenus qui les concernent et leur permettent d'avancer. Le répertoire de la CMF, où il y a de nombreux chefs-d'œuvre, ne peut pas rester à part, dans l'isolement de l'évolution souvent frénétique de la musique d'aujourd'hui. C'est pourquoi je salue l'importance de votre concours de composition, qui va permettre de faire se rencontrer les pratiquants du chant choral et de la musique d'harmonie. C'est une chose qui n'existe presque plus à l'heure actuelle. Or, il faut rappeler que c'est une pratique musicale qui était celle des orphéons du XIX^e siècle. C'est donc un retour aux grandes traditions, en même temps qu'un gage de renouvellement.

Je rappelle aussi les efforts exemplaires de la ville du Havre, avec son concours de composition ouvert aux tendances les plus modernes de la musique et à un échelon international remarquable.

Je rappelle enfin les efforts de la Direction de la musique pour le renouvellement des répertoires. Rien ne peut remplacer la présence du compositeur auprès de ses interprètes des sociétés musicales. C'est le chemin de la découverte, d'une émotion, d'un nouveau type de rencontre. C'est le sens des commandes-missions. A ce sujet j'aimerais évoquer un déplacement que j'ai fait en juin dernier lors du concert final d'une commande-mission qui avait été confié à Luc Brewaeyts et Daniel Kientzy pour l'orchestre d'harmonie de Saint-Nazaire. Ce qui m'a le plus frappé et réjoui, c'était l'attitude des musiciens de cet orchestre d'harmonie. Ils

étaient passionnés par cette œuvre nouvelle et déconcertante, fiers d'avoir pu la réaliser, heureux d'avoir pu établir un nouveau rapport à leur instrument, découvrir de nouveaux sons. Il y avait ce soir-là à Saint-Nazaire une véritable ambiance de fête, tout à fait extraordinaire. Et je viens d'apprendre qu'après la fin de la mission, le compositeur est retourné à Saint-Nazaire plusieurs fois pour revoir les musiciens. Il me semble qu'il y a là quelque chose de positif, de prometteur et même émouvant. Il y a eu là un réel échange humain entre les créateurs et les musiciens amateurs.

Un autre sujet très important est celui de la formation des chefs de sociétés musicales. Le président Maurice Adam a évoqué très justement le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales. Nous avons beaucoup travaillé avec M. Adam et d'autres partenaires de la DRAC et de la région Rhône-Alpes entre novembre et janvier dernier. Et cela a permis d'inaugurer une nouvelle forme de partenariat avec la Confédération Musicale de France, dans le but de proposer une formation, soit initiale, soit continue aux futurs chefs d'harmonie et aux chefs déjà en exercice. La responsabilité de cette formation a été confiée à une des personnes les plus appréciées au sein de la CMF, M. Philippe Dulat qui a déjà dirigé des stages, en particulier en Poitou-Charentes, en Basse-Normandie. Nous avons donc abouti à un projet qui est extrêmement passionnant et qui je l'espère, permettra aux chefs d'harmonie d'avoir une formation complète et professionnelle. Cette formation permettra aussi bien, et avec le concours d'un orchestre, de s'occuper des problèmes de gestique, de l'oreille, de l'analyse et de la connaissance de l'écriture, de la culture musicale, de l'histoire de la musique et, bien sûr, de la pédagogie. Et tout cela aura comme objectif le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales de la CMF.

Je dois vous dire qu'il me semble qu'à l'heure actuelle, nous n'abandonnons pas notre action en votre direction. En ce qui me concerne, je me considère comme étant à votre service et je crois que nous devons continuer, ensemble, ce travail magnifique et passionnant. Je vous remercie.

Réponse de Maurice Adam

Je vous remercie M. l'Inspecteur pour cette intervention amicale et encourageante. Je veux, moi aussi, insister sur l'importance de notre partenariat, qui est tangible sur ce dossier du DADSM que nous avons commencé à traiter en région Rhône-Alpes, avec une collaboration exemplaire entre la Direction de la musique, la DRAC, le Conseil régional et la CMF. Nous essayerons de généraliser ce processus à l'ensemble de nos régions.

Je n'oublie pas votre aide efficace, vous soutenez la CMF et son action et, de cela, je vous suis très reconnaissant.

INTERVENTION DE ANDRÉ PETIT

Président de l'Action culturelle

Rapport d'Action culturelle



Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 décembre dernier, j'ai défini les principales actions par lesquelles la CMF se doit de remplir sa mission : le développement de la culture musicale amateur, aussi serai-je bref aujourd'hui pour vous éviter des redites fastidieuses.

Cependant, vous me permettrez d'insister sur certains points, car depuis le mois de décembre, la CMF a

beaucoup travaillé, et les actions ont été réalisées.

En ce qui concerne la formation des élèves, les textes des examens ont été publiés récemment. Vous avez pu constater le soin apporté à la présentation de ces textes. Permettez-moi donc de remercier Véronique Castelain qui a accompli cet excellent travail.

Vous avez pu constater une amélioration importante apportée aux déchiffrages instrumentaux, tous réalisés par Désiré Dondeyne. Ce sont les mêmes lectures pour tous les instruments, ce qui est plus équitable et évite des différences de niveaux d'un instrument à un autre. Désiré Dondeyne a également écrit un accompagnement de piano, adapté à la tonalité de chaque instrument. Il faut remercier Désiré Dondeyne pour ce travail très important et bénéfique pour nos élèves.

Bien sûr, des critiques seront formulées lors du déroulement des examens. Mais croyez bien que ces critiques nous seront utiles pour améliorer encore les textes de nos examens, à condition que ces critiques soient faites dans un esprit constructif et non stérile.

Je rappelle que les morceaux instrumentaux d'examens sont choisis par des commissions composées de spécialistes désignés par la CMF et la FNUCMU, et qui enseignent dans tous les niveaux, dans nos écoles et les conservatoires.

Au concours d'Excellence qui s'est déroulé le 7 février dernier, le nombre des candidats inscrits a été plus élevé que l'année précédente. Nous avons

constaté avec plaisir une nette amélioration du niveau des candidats. 7 prix d'excellence ont été attribués dont 3 en batteries-fanfares, ce qui doit nous réjouir. De plus, 11 premiers prix de formation musicale, et 5 premiers prix en instrument ont été décernés. Je rappelle que quelques modifications ont été apportées au règlement de ce concours. Les candidats peuvent se présenter en formation musicale seule pour obtenir un certificat d'excellence de formation musicale; et en discipline instrumentale seule, pour obtenir un certificat d'excellence instrumental. Et, bien sûr, ils pourront se présenter dans les deux disciplines. Il est bien entendu que pour obtenir le prix d'excellence de la CMF, le candidat devra avoir obtenu les deux certificats d'excellence. Si le programme des épreuves de formation musicale reste inchangé, celui des disciplines instrumentales a été modifié : il comportera, à partir de 1994, une lecture à vue, l'interprétation d'un morceau imposé, un trait d'orchestre imposé extrait, de préférence, du répertoire des orchestres d'harmonie. Je voudrais également vous parler de la formation des futurs chefs, et de la formation continue des chefs en place. C'est l'action la plus délicate et la plus importante que la CMF doit accomplir. De cette action, en effet, dépend la qualité de nos différentes formations, et l'avenir de notre mouvement. le rapporteur de l'atelier consacré au DADSM développera ce point. Mais je voudrais simplement vous dire l'attention que nous devons apporter à la qualité et aux compétences de nos chefs d'orchestre, sur le plan musical, technique, et culturel. Il faut aussi que nos chefs soient des animateurs possédant des qualités humaines indispensables à la réussite de leurs missions. Nous devons travailler pour que le DADSM soit un diplôme de valeur réelle, sans pour cela proposer des épreuves insurmontables, ce qui irait à l'encontre de notre objectif : former des chefs compétents, mais non des « super-chefs » qui ne trouveraient pas leur place ni leur fonction dans notre mouvement. N'oublions pas que tous ceux qui commenceront une préparation au DADSM mais qui seront obligés de l'interrompre avant la fin du cursus, auront quand même acquis des connaissances précieuses pour leur mission de chef, même au sein des petites sociétés, qui sont très nombreuses.

Aujourd'hui, dans tous les domaines, on exige beaucoup de connaissances. Hier, le président de l'Association des maires de France disait avec raison qu'on ne peut confier l'enseignement musical à des professeurs non compétents, il en est de même pour nos chefs de sociétés musicales. Chaque année se déroulent les concours de sociétés. Ils sont en trop petit nombre et cela oblige trop souvent les sociétés musicales à effectuer de longs et onéreux déplacements. En 1993, 14 concours seulement sont organisés, et je dois dire que pour les orchestres d'harmonie il n'y en a que 4. Il serait souhaitable que les fédérations prennent en compte ce problème important, car les concours sont des facteurs d'émulation pour nos sociétés musicales. Il y a quelques années,

j'avais souhaité que l'on organise des concours de chant choral. Je n'ai pas été vraiment entendu, car en dehors des fédérations d'Alsace et du Nord-Pas-de-Calais qui ont toujours organisé ce type de concours, il n'y a que Savonnières, dans la fédération musicale de la région Centre qui en ait mis en place. Pourtant, Camille Roy le rappelait hier, c'est avec le chant choral que notre mouvement a commencé. Aujourd'hui de nombreuses chorales existent et travaillent. Beaucoup ont vu le jour ces dernières années, ce qui est une bonne chose. La création d'une chorale ne nécessite pas d'investissement financier et de matériels important. Mais la pratique du chant choral permet de développer plus rapidement le sens musical et artistique. La CMF doit se préoccuper davantage des chorales et leur faciliter la filiation. Tout le monde en tirerait profit. Il faut aussi s'occuper de la formation des chefs de chœurs, beaucoup d'ensembles vocaux n'ont pas d'animateur de qualité.

Avant-hier, Jack Hurier nous a lu le compte rendu relatif à la présence de la CMF au sein des grandes associations musicales nationales. Je représente la CMF au Conseil supérieur de la musique et à l'UNAVAC, l'Union nationale des associations à vocation artistique et culturelle. Le compte rendu sera bref dans la mesure où ces deux structures ne se sont pas réunies depuis un an. L'UNAVAC en a toutefois programmé une pour le 6 mai prochain. Avant de conclure, je voudrais adresser mes vifs remerciements à la Fédération du Nord-Pas-de-Calais, pour leur accueil, bien sûr, mais aussi pour la qualité des concerts qui nous ont été présentés. Bien sûr, ce fut un plaisir d'entendre la Lyre Halluinoise, ou Guy Dangain... mais je voudrais citer en premier, car ils sont très proches de nous et représentent l'avenir, l'orchestre des jeunes de la Fédération régionale du Nord-Pas-de-Calais. J'ai retenu la belle sonorité de l'ensemble, mais également le bonheur et l'enthousiasme de tous ces jeunes, qui sont un exemple pour nous tous. Il serait souhaitable que toutes nos fédérations créent un orchestre de ce genre. Je me souviens des remarquables orchestres de Midi-Pyrénées. Avant de laisser la parole aux différents rapporteurs des ateliers, je formerais le souhait que la CMF soit encore plus vivante. Elle tient une place très importante dans la vie musicale et culturelle de notre pays, et nous devons nous imposer de plus en plus dans toutes les régions. Nous devons nous faire respecter, créer de nouvelles actions, nous battre pour obtenir les moyens nécessaires à la réalisation de nos actions. Toutes les fédérations doivent travailler au coude à coude au sein même de la Confédération, et que celle-ci apporte son autorité pour faire respecter toutes ses décisions en faveur de l'épanouissement de nos sociétés musicales et dans le plus grand respect de la démocratie bien sûr, et avec la plus large concertation. C'est mon vœu le plus cher, soyez-en bien convaincus.

ATELIERS



La réunion des ateliers est aujourd'hui devenue un moment important du congrès.

Les ateliers sont des espaces privilégiés qui réunissent les délégués à l'Assemblée générale pour une réflexion sur les grands dossiers de la Confédération Musicale de France; ils sont une force de proposition qui aide à préparer les décisions des commissions et du conseil d'administration.

En voici les comptes rendus.

• Formation musicale

par Jack Hurier,
1^{er} vice-président de la CMF

Il a été demandé, pour les niveaux IM 1 et IM 2, une meilleure répartition des points, pour les textes théoriques, une note 6, pour une seule question pouvant être préjudiciable à l'élève.

Il serait souhaitable de prévoir 5 questions à 4 points.

Il est également demandé que soient faits des corrigés pour les épreuves théoriques.

Les dictées sont trop longues, avec des difficultés qui pourraient être évitées, et il est souhaité des dictées à trous, et du dépistage de fautes.

Il a été posé le problème de moyens des petites écoles de musique.

Il a été proposé un système d'examen à deux vitesses, soit cycle court ou cycle long, et souhaité que ces écoles aux petits moyens se regroupent en écoles cantonales.

Pour les épreuves orales, la note est limitative, alors que l'appréciation permet au professeur de

juger si l'élève est apte à passer dans le cours supérieur. C'est pourquoi il est préférable que ce soit le même professeur qui suive l'élève, pendant les trois premières années.

Les personnes présentes se sont toutes montrées satisfaites de la parution du guide pédagogique, mais regrettent le manque de matériel pédagogique permettant d'en exploiter le contenu.

A cause du contrôle continu, il a été soulevé le problème des subventions allouées par les conseils généraux.

Mais rien n'empêche les professeurs qui le désirent de faire passer des examens chaque année, des textes étant toujours édités par la Confédération Musicale de France, et pour tous les niveaux. Le dossier d'élèves, édité chaque année, qui favorise le contrôle continu, permet de comptabiliser les élèves, de leur donner, comme pour un examen, une récompense en fin d'année scolaire, et de présenter un dossier précis auprès du conseil général.

• Examens instrumentaux

par Jack Hurier

Il est demandé que les commissions instrumentales soient formées de responsables compétents recrutés dans les fédérations régionales, et que l'équilibre CMF/FNUCMU, soit trois membres de chaque structure, soit bien respecté.

Des difficultés ont été relevées, pour se procurer certaines partitions, contrairement aux promesses des éditeurs qui nous disent les avoir en stock, et sont, le moment voulu, incapables de les fournir.

Il faut éviter de choisir des recueils qui sont trop onéreux (ex. : flûte douce, percussions, piano), ainsi que des œuvres qui sont difficiles à entendre pour les débutants.

Cette année, les déchiffrages sont de niveau égal pour tous les instruments, et l'accompagnement, *Ad libitum*, aide l'élève.

Pour certains instruments, il y a la possibilité de choisir entre deux morceaux A ou B.

Il est demandé que cette formule soit abandonnée, et qu'il n'y ait plus qu'un seul morceau imposé par niveau.

Il est également demandé que les niveaux à l'instrument suivent le même cursus que ceux de formation musicale, et avec les mêmes dénominations (E 1 et E 2 - Pré-Supérieur).

• Ces propositions seront étudiées par le conseil culturel. Les décisions prises seront publiées.

• Le DADSM

par Roger Cardot,
administrateur de la CMF

Désiré Dondeyne a fait un rapide bilan de la session 1992-1993 où il est apparu que les différents candidats sont très inégaux, dans le sens où ils n'ont pas toutes les connaissances nécessaires pour réussir l'ensemble des épreuves. Désiré Dondeyne a d'ailleurs souhaité soumettre à réflexion l'idée suivante : doit-on maintenir le niveau minimum en formation musicale au DFE? Camille Roy a, quant à lui, formulé le souhait que l'épreuve d'orchestration soit jugée par deux fois : à la lecture, puis lors de l'exécution.

Un certain nombre de souhaits ont été formulés. Quant au contenu même du DADSM, il a été demandé :

- que l'on impose un style d'orchestration dès le départ;

- que l'épreuve d'analyse soit faite sur une œuvre non connue à l'avance mais, en revanche, que l'on allonge le temps de travail de 20 mn à 1 heure;

- que le travail d'orchestre soit effectué avec un orchestre de première division ou de division supérieure, qui soit d'un niveau ni trop faible ni trop élevé, de manière à ce que le candidat puisse montrer ses qualités à faire travailler un orchestre dans le sens d'une amélioration;

- enfin, que l'œuvre pour l'épreuve de direction soit prise dans une liste proposée à l'avance. Il a été dit, enfin, qu'il ne faudrait pas être trop exigeant, trop sélectif, au cours de la formation, pour ne pas rebuter les candidatures dans les régions au niveau de cette préparation au DADSM.

Autre constat, et souhait : au regard de ce qui existe déjà, et de ce qui pourrait exister dans l'avenir, il apparaît nécessaire que le DADSM soit constitué de trois modules, lesquels permettraient à certains candidats de progresser par paliers, et à d'autres, qui n'auraient pas les capacités nécessaires ou l'envie, de n'en rester qu'au premier ou deuxième module. Ceci doit être rattaché aux moyens limités de certaines communes, auxquelles un niveau intermédiaire conviendrait mieux peut-être. Si de nombreux candidats sont bons en direction, ils ne le sont pas forcément en théorie, et inversement. Le souhait reste que chaque candidat aille jusqu'au bout des épreuves, et qu'il n'y ait pas d'élimination en cours d'examen.

Il a aussi été souhaité que soit nommé un directeur technique national pour coordonner la formation au niveau régional. Enfin, il ne faut pas perdre de vue les buts de la CMF qui vise à s'intéresser à toutes les sociétés, de tous les niveaux, et bien tenir compte dans ce diplôme des capacités pédagogiques et humaines du candidat : il ne faut pas oublier qu'il aura à diriger les sociétés amateurs.

• Interventions

Pierre Noquet

Union départementale de la Vienne

Au sujet du DADSM il a été constaté effectivement qu'il y a des disparités sur les plans des niveaux des candidats. Or, s'il est préparé dans les régions, il semblerait nécessaire qu'il y ait une coordination au niveau national, pour éviter des disparités..

Maurice Adam

Effectivement, il sera nécessaire qu'il existe une coordination technique au plan national, assurée par un coordinateur. Nous avons sollicité des aides financières pour créer ce poste ou ce demi-poste. Nous continuons à nous en occuper. C'est une priorité absolue.

Désiré Dondeyne

Je veux juste rappeler que le DADSM est un diplôme national unique, délivré par la Confédération Musicale de France. C'est la CMF qui établit les épreuves. Ce sont les fédérations régionales qui en assurent la préparation.

Philippe Dulat, compositeur

Je voudrais être très pratique en donnant l'exemple de ce qui se fait en Rhône-Alpes, depuis trois ans, avec la CMF. Nous avons mis en place un plan de formation en collaboration avec l'État et la Région.

Actuellement, nous avons un premier niveau pour les chefs de société qui souhaitent avoir une information et une formation de base avec des éléments qui leur servent immédiatement dans leur société, mais qui ne se sont pas encore posé la question du DADSM.

Ensuite, nous avons un deuxième niveau, avec des stages plus longs, au niveau départemental, avec des chefs qui souhaitent développer leur acquis du premier niveau. Enfin, cette année nous mettons en place une formation longue sur trois ans, destinée à ceux qui veulent vraiment préparer le DADSM, avec les exigences que cela implique et qui souhaitent obtenir une compétence reconnue, avec si possible une équivalence de DE ou de CA à la fin des trois ans.

Nous répondons en fait aux différentes demandes qui se font jour en fait dans beaucoup de régions. Je précise bien que cet exemple est spécifique à la région Rhône-Alpes. Sur le plan du financement, les choses ont été assez claires. Les plans État-Région peuvent correspondre au deuxième et troisième niveau. Ensuite, des conventions plus importantes peuvent être établies pour des formations longues. Mais il est évident qu'on ne peut commencer à orga-

niser des formations longues en région si le terrain n'a pas été préparé auparavant, par l'information et la sensibilisation.

Il y a des principes de bases communs à toutes les régions. Ensuite chaque région appliquera sa préparation selon son contexte propre, sa situation et la politique qu'elle a développée et qu'elle souhaite mettre en place.

• Les concours nationaux de musique

**par Philippe Fournier,
vice-président de la CMF**

En commission des concours, sept grands thèmes ont été abordés :

- L'éventualité d'un concours national pour les sociétés classées en division Honneur;
- le maintien dans une division;
- les classements;
- les batteries-fanfars en formation G et H;
- la composition des jurys;
- les orchestres atypiques;
- le changement de niveau,

ainsi que bien d'autres points particuliers.

En ce qui concerne la division Honneur, la nécessité d'un concours national réservé à des sociétés semble recueillir une large majorité. Pour éviter des frais trop importants, on pourrait peut-être couper la France en 2 ou 3 et organiser chaque année, ou tous les 2 ans, 2 ou 3 concours réservés aux sociétés Honneur. Mais, il faut le préciser, si ces sociétés se réunissent, elles ne se présentent plus dans les autres concours et cela pourrait en diminuer l'intérêt pour le public. Mais il ne faut pas éluder plus longtemps le problème et voir aussi le maintien en division Honneur, qui sera le point suivant que je vais développer.

On s'aperçoit qu'accéder à un niveau donné est parfois difficile mais que s'y maintenir est plus que simple : il suffit de participer à un concours tous les 5 ans et d'obtenir 60 points pour être maintenu en permanence même si le niveau baisse un peu. Il serait sans doute nécessaire de revoir ce point du règlement et judicieux peut-être de proposer qu'une société, quel que soit son classement, qui obtient 2 fois successivement un 2^e prix, soit rétrogradée à la division inférieure. Il serait également possible de modifier le barème et de fixer la note qui permet le maintien à un niveau un peu plus élevé : 70, 75 ou 80 points. Il est aussi demandé aux jurys d'être non pas impitoyables, mais stricts, voire très stricts, et de ne pas accorder des points par sympathie. C'est vrai, comme Désiré Dondeyne le soulignait, qu'il n'est pas facile pour un jury de donner 58 points et que par sympathie on mette 60 ou 61 points. Ce n'est pas forcément un service que l'on rend à la société.

Les classements posent un problème comme le montre l'étude précise et judicieuse de Michel Brisse. Les classements dits « à domicile » ne posent pas de problèmes puisqu'il doit y avoir confirmation par un concours dans l'année qui suit, c'est-à-dire avant le 31 décembre de l'année qui suit. Mais pour les classements en concours, il y a problème puisqu'une société pour être classée ne doit préparer que 2 morceaux : le morceau imposé de la division souhaitée et un morceau au choix, alors que les sociétés déjà classées et qui concourent le même jour doivent préparer 3 œuvres. Il conviendrait d'uniformiser, ainsi que la durée de validité du classement en concours.

Pour les batteries-fanfares en formation G et H, la commission fait siennes les propositions faites par André Trémine et moi-même au Sénat le 7 décembre, et qui sont les suivantes :

- il ne doit pas y avoir de déséquilibre numérique entre les instruments d'harmonie et ceux des batteries-fanfares mais une stricte égalité;
- les formations G seront des batteries-fanfares de formation A avec en nombre égal des instruments d'harmonie;
- les formations H seront des batteries-fanfares de formation C avec en nombre égal des instruments d'harmonie.

Pour les jurys, il est rappelé que leur présidence doit être assurée par une personnalité incontestable et incontesté du monde musical, spécialiste de la nature de la formation à juger et indépendant de la fédération organisatrice. La commission s'est ralliée à la proposition de Mario Monti de créer une sorte de label confédéral pour les présidents de jurys qui sur proposition des fédérations devront être agréés par la CMF.

Un problème se pose pour les formations atypiques qui ne s'inscrivent dans aucun de nos schémas (harmonies, fanfares, batterie-fanfares, chorales), comme par exemple une petite harmonie avec un chœur, ou bien un ensemble de plectres et d'instruments d'harmonie, ou toute autre formation. Quoique peu nombreuses elles ne doivent pas être négligées pour autant. Nous sommes invités à réfléchir à ces formations, nous attirons également l'attention des compositeurs pour créer un répertoire à la portée de ces formations. Le problème des changements de niveaux a aussi été évoqué. S'il est facile de passer par exemple de 2^e Division-2^e Section à 2^e Division-1^{re} Section ou de 1^{re} Division-2^e section à 1^{re} Division-1^{re} Section, il est beaucoup plus difficile de gravir deux échelons d'un seul coup et de passer ainsi de 2^e Division-2^e Section à 1^{re} Division-2^e Section ou de 1^{re} Division-2^e Section à sup. 2. Et cela, sans doute incite-t-il certains directeurs à ne pas se présenter au concours par peur de difficultés à venir. Certains souhaitent que seul le prix ascendant permette de gravir un échelon, et un seul, c'est-à-dire, revenir à l'ancien système.

La commission s'est penchée sur d'autres aspects des concours et je vous livre nos réflexions.

Il est demandé aux compositeurs et à nos collègues qui choisissent les morceaux imposés ou au choix de

retenir des pièces qui font appel à tout l'orchestre et pas seulement – comme cela a été le cas quelquefois – à tel ou tel pupitre en particulier. De même il faut que ces pièces fassent appel aux instruments généralement présents dans la division concernée. Il est bien rare, par exemple en 2^e Division, d'avoir hautbois et cor anglais et les à défauts ne sont pas toujours possibles.

Les concours peuvent être ouverts au public, en tout cas le final lui l'est toujours. Il faut donc que les pièces de concours aient non seulement une qualité technique mais aussi une qualité esthétique indéniable et soient susceptibles de plaire au public. Quant au final il faut le soigner : c'est l'image que les médias qui sont présents retiennent du concours.

Il est absolument nécessaire que dans un concours donné les conditions de travail, d'accueil, de préparation et d'exécution soient strictement les mêmes pour toutes les sociétés d'une même division.

Voilà le fruit de nos réflexions qui comportent de façon claire ou en filigrane quelques propositions importantes ou minimales. Merci de nous faire connaître vos propres réflexions qui conduiront à une modification de notre règlement des concours.

• Batteries-fanfares par Michel Bing, délégué de la Fédération d'Alsace

Nous avons, dans cette commission, abordé essentiellement trois sujets : l'enseignement, le concours par société, le répertoire.

Il serait souhaitable d'envisager une démarche plus simple pour l'enseignement théorique des jeunes élèves, à savoir avec moins de matières, ou une grande matière qui regroupe plusieurs sous-matières. Il semblerait qu'en milieu rural l'enseignement reste très sommaire ou n'existe pas, et ceci par manque de cadres compétents. Il est donc urgent de former ou d'inciter à la formation de futurs responsables techniques. La commission batteries-fanfares est invitée à se pencher sur ces réflexions importantes si nous ne voulons pas voir disparaître prochainement nos instrumentistes, voire nos sociétés de batteries-fanfares. Il est souhaité que le dossier de formation musicale et instrumentale, créé récemment à l'attention des élèves d'harmonie et qui permet de suivre leur scolarité, existe également pour les élèves de batteries-fanfares.

En ce qui concerne les concours, le programme étant le même pour l'UFF et la CMF, et cela depuis deux ans, il est souhaité à l'unanimité que la notation le soit aussi. Il faudra donc unifier cette notation et les récompenses qui en découlent. Le tableau pour la composition instrumentale des groupes G et H est adopté à l'unanimité et sera mis en application à partir de 1994, comme l'a dit André Trémine.

Quant au répertoire, il faudrait inciter les compositeurs à écrire pour le groupe E, ainsi que pour les groupes C, en troisième et deuxième division, car le nombre des morceaux reste très restreint.

■ Intervention de ALAIN SURRANS Directeur du CENAM

« Je suis très heureux d'être ici avec vous, puisque je suis originaire de cette région du Nord-Pas-de-Calais, et que c'est là que j'ai fait mes débuts musicaux, il y a de cela vingt ans, dans une école de musique de la CMF. Je suis donc à la fois un enfant du pays et un enfant de la Confédération Musicale de France.

Le CENAM est un organisme qui existe depuis 15 ans et dont la vocation est d'informer. C'est une mission qui implique une remise en question permanente pour définir la nature et la cible des informations. C'est la raison pour laquelle Thierry Le Roy m'a demandé, il y a quelques mois, de prendre la direction du CENAM : il s'agissait de définir un nouveau projet, sur lequel nous travaillons et réfléchissons avec l'équipe du CENAM. Cette réflexion devrait aboutir avant l'été et permettre d'engager de nouvelles actions à partir de l'automne.

Il faut en effet s'adapter à ce qu'est la musique dans les années 90. Les années 80 ont été celles de la décentralisation musicale, un phénomène important mais qui certes n'avait pas été une nouveauté pour la CMF dont l'esprit fédéral et régional existait déjà. Les années 80 cela a aussi été la reconnaissance de toutes les pratiques musicales notamment des pratiques amateur. Le CENAM y a beaucoup contribué à travers ses publications par exemple.

Aujourd'hui nous pouvons passer à une autre forme de communication et d'information. En effet, la décentralisation est arrivée à son terme, et la nécessité du dialogue Paris-régions est remplacée par celle d'un dialogue inter-régional dont vous-mêmes donnez l'exemple à bon nombre d'organismes musicaux.

Je crois aussi qu'il y a encore beaucoup à faire pour qu'à l'intérieur de la société, l'importance sociale de la musique vivante vue comme vecteur d'harmonie soit reconnue et soutenue.

C'est dans cette perspective que je voudrais placer le projet du CENAM pour les années 40. Nous serons plus présents et plus actifs. C'est pourquoi dans la proposition que j'ai faite à Thierry Le Roy s'insère une vraie mission de présence et de production régionales en matière d'information à travers un partenariat avec les différents acteurs régionaux. Pour l'automne par exemple, nous sommes en train d'élaborer un projet d'information dans la région Poitou-Charentes. Il s'agira d'une région test, où nous essaierons d'essayer des formules d'informations plus vivantes et plus proches. Cela ne nous empêchera pas de poursuivre nos publications.

Un certain nombre de choses me semblent devoir être réalisées maintenant. J'ai remarqué combien les musiciens ont de la difficulté à parler de leur pra-

tique, de leur métier, à des non-musiciens. On n'apprend pas aux jeunes musiciens à expliquer de façon simple les choses de la musique. Or c'est important car ce sont les musiciens eux-mêmes qui peuvent convaincre ceux qui ne pratiquent pas de l'importance de la musique. Cela est vrai notamment pour ce qui concerne les parents et l'information en leur direction sera dans les années qui viennent une des priorités du CENAM.

A vos côtés et à ceux d'autres organismes qui veulent répandre la musique il y a tout un travail à réaliser, très simple mais essentiel. Nous le faisons déjà. Vous connaissez sans doute les expositions qu'a réalisées le CENAM ces dernières années et qui sont un très bon support d'informations.

Autour de cela, nous souhaitons développer avec les forces du CENAM d'autres modules, plus directs, avec des musiciens en situation : ce type de situation permettrait aux parents d'appréhender à la fois les questions de l'éveil à la musique, de la pratique, et des débouchés. Nous avons au CENAM proposé une information essentielle sur les métiers de la musique qui montrait aux parents que la musique est chose sérieuse qui peut mener à un métier à part entière.

Il y a aussi la nécessité de mettre en valeur la pratique quotidienne, la pratique musicale des amateurs, une force dans le tissu social. Vous, à la CMF êtes au centre de cela. Là aussi il faut réaliser des actions d'information simples, directes, parlantes. C'est pourquoi dans les années qui viennent, nous voulons être présents en région et notamment à vos côtés pour écouter vos propositions afin de réaliser des supports peut-être nouveaux et des actions d'information qui pourront porter leurs fruits.

Nous disposons d'un outil particulièrement efficace, la télématique : le 3615 musique que chaque personne peut interroger répond aux questions les plus diverses dont celles qui concernent la pratique musicale. Nous allons développer cela, notamment avec la création du Centre d'Information Musicale qui sera installé à la Cité de la Musique de La Villette. A travers cette structure, le CENAM aura une mission de plaque tournante de l'information sur les régions et les pratiques musicales les plus larges possibles. Notre présence à la Cité de la Musique, un lieu privilégié, permettra de faire vivre et rayonner l'ensemble du paysage musical français à travers les outils d'informations que nous développerons.

Nous avons donc besoin d'une collaboration très approfondie avec vous dans les années qui viennent de manière à ce que les informations diffusées dans ce centre soient représentatives de tout ce que vous portez et de ce que vous faites.

Je voulais vous dire cela aujourd'hui avec l'espoir de vous retrouver prochainement pour vous exposer les projets beaucoup plus précis qui nous demanderont une collaboration et une réflexion commune. Je vous remercie. »

■ Intervention

HENRI SCHUMACHER

Président de l'Union Grand Duc Adolphe,
fédération musicale du Luxembourg



Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers Amis, les représentants de l'Union Grand Duc Adolphe, M. Gilbert Birgen, secrétaire général, M. Pierre Schartz, vice-président, et moi-même, sommes très heureux d'être avec vous pour ce congrès de la Confédération Musicale de France, ici, à Béthune.

L'Union Grand Duc Adolphe a le privilège, depuis soixante ans, d'entretenir d'excellentes relations avec la CMF. J'aimerais rappeler qu'en 1938, la CMF et l'Union Grand Duc Adolphe avaient pris l'initiative de créer un grand mouvement européen de la musique, qui ne s'est concrétisée qu'en 1949, avec la création de la CISM, Confédération Internationale des Sociétés Musicales.

Le Luxembourg, petit pays de moins de 400 000 habitants, compte 315 sociétés musicales (chorales, harmonies, batteries-fanfares, orchestres à plectres, d'accordéons, etc.). Cela représente 17 000 musiciens actifs, et environ 2 500 élèves dans les cours de notre école de musique.

C'est donc une fédération qui a hautement besoin de s'allier à d'autres fédérations, comme la CMF. Et ce sont pour nous des contacts toujours très fructueux. Je me souviens de votre congrès de Hyères, et de son atelier de formation musicale. Ces travaux m'avaient tellement influencé que nous avons eu ensuite des contacts très suivis avec la CMF sur ce dossier, et que nous avons adopté votre programme de formation musicale. C'était pour nous une réforme radicale, qui a pleinement réussi.

En tant que fédérations musicales nationales, nous devrions peut-être également coopérer sur le plan de la sélection des œuvres de concours pour nos différentes formations.

Nous pouvons aussi évoquer la question du règlement des concours. Il existe un règlement international, celui de la CISM. Mais c'est un règlement qui est calqué sur ce qui se fait dans les pays germaniques.

Notre conception est tout à fait différente. Et je me demande si nous ne devrions pas tenter d'arriver à une harmonisation entre la France, la Belgique et le Luxembourg, et peut-être d'autres pays. Nous pourrions également arriver à une reconnaissance mutuelle des résultats des concours, notamment pour encourager nos sociétés luxembourgeoises à participer à des concours.

Je crois que nous devons aussi intensifier, dans le cadre de l'union musicale interrégionale, nos relations déjà fructueuses avec la Lorraine, la Champagne-Ardenne, l'Alsace. Je crois à l'importance de ces relations interrégionales qui nous permettent vraiment de dépasser les frontières qui existent encore trop souvent dans la tête de nos concitoyens.

Mesdames et Messieurs, en tant que président de l'Union Grand Duc Adolphe, j'ai un objectif principal : que l'équipe que j'ai l'honneur de diriger réussisse d'abord sur le plan national. En effet, tout travail commence sur le plan national et c'est une réussite qui peut légitimer notre action sur le plan européen.

" Qui trop embrasse mal étire " : ce proverbe est juste, et moi-même j'ai mis un peu d'ordre dans mes activités européennes. C'est donc à mon grand regret que j'ai dû me démettre de mes fonctions de secrétaire général de la CISM et de la Conférence européenne de la musique. Mais j'espère que mon ami Maurice Adam va être prêt à accepter plus de responsabilités au sein de la CISM qui aura besoin d'une telle personnalité pour se restructurer.

Avec les membres du comité directeur de l'Union Grand Duc Adolphe, j'ai donné la priorité à mes activités nationales et interrégionales, mais aussi au Mouvement des musiciens amateurs de la Communauté européenne qui a adopté, il y a deux ans, la charte que vous connaissez bien, puisque la France a pris une part active à son élaboration. J'aimerais d'ailleurs remercier le président Maurice Adam pour cet apport, ainsi que Guy Meissonier et Charles Goetzmann, chevilles ouvrières de ce rassemblement des musiciens amateurs de la communauté européenne.

Nous voulons faire de ce Mouvement des musiciens amateurs de la Communauté européenne une véritable union, en nous ouvrant à tous les pays d'Europe. Après la chute du Mur de Berlin, après le Traité de Maastricht, qui exige de nous une coopération avec le Conseil de l'Europe et les pays qui en font partie, il faut s'ouvrir à toute l'Europe, pour construire cette maison commune des musiciens, et défendre nos intérêts. C'est une mission essentielle. Pour y parvenir, travaillons tous ensemble, la main dans la main.

Je vous remercie.

AUVERGNE

ALLIER

« Master Class » par Guy Dangain à Vichy

Le samedi 10 avril 1993, veille du concert de gala à l'Opéra, l'École Nationale de Musique de Vichy, à l'initiative de son directeur Pierre Saint-Sulpice et de son professeur de clarinette Eric Perrier, avait organisé une rencontre avec Guy Dangain au théâtre de la Maison des Jeunes.

Ce mini-stage permit de découvrir à la fois l'homme, le pédagogue, le concertiste et le musicien d'orchestre qu'est Guy Dangain. Avec beaucoup d'éloquence et de conviction, sur un ton grave ou ironique, il exprima avec passion ses idées sur l'enseignement de la musique en général, et de la clarinette en particulier, n'hésitant pas à adopter parfois un discours polémique afin de manifester ses craintes et ses espoirs en l'avenir.

C'est devant un auditoire attentif et un peu intimidé que cette journée commença dès 9 h 30 par un exposé de Guy Dangain sur la technique de la clarinette avec des conseils très intéressants notamment pour les plus jeunes : avec des exemples à l'appui, il expliqua l'embouchure, le détaché, la sonorité, la position de l'instrumentiste, le travail quotidien à fournir – en insistant notamment sur le bienfait des gammes et des sons filés – ce n'est jamais un mal que de le rappeler!... Des enregistrements viennent étayer ses propos concernant la variété des styles de musique et des différentes écoles de clarinette.

L'après-midi fut essentiellement réservé à un cours d'interprétation que Guy Dangain donna à de grands élèves qui jouè-

rent des pièces du répertoire : la *Rhapsodie* de Debussy par Catherine Cartier, les 3 pièces de Stravinsky par Laurent Simonnet, les 4 *paysages italiens* de Manen par Thérèse Cabaud. Ce fut l'occasion pour les stagiaires de perfectionner l'approche qu'ils avaient de ces œuvres grâce à des conseils visant à recréer la pensée des compositeurs.

Guy Dangain souhaita ensuite faire découvrir au public la *Sonate* de Edison Denissov, pièce pour clarinette seule très difficile (le 1^{er} mvt est écrit en quart de ton) et son interprétation impressionna l'assistance. La difficulté de cette œuvre permit d'ouvrir une parenthèse sur l'enseignement actuel du solfège.

Constatant une dégradation du niveau de lecture chez les jeunes, Guy Dangain (qui est professeur de déchiffrage au CNSM de Paris!) pense qu'il serait souhaitable de revenir à des méthodes plus traditionnelles, car selon lui, la formation musicale doit apporter avant tout les

bases essentielles pour lire la musique, d'autant plus que les compositions contemporaines sont de plus en plus exigeantes en la matière. Un long débat se poursuivit avec l'assistance sur l'état actuel de l'enseignement musical et de la culture en France.

Pour conclure en musique, deux élèves de la classe de clarinette de l'École Nationale de Musique avaient préparé deux pièces agréables composées par Guy Dangain : *Tout simplement* et *Balade à Ophélie* (interprétée par Florence Loget et Guillaume Labussière accompagnés au piano par leur professeur Eric Perrier).

Très touché par ce geste et pour remercier le public, Guy Dangain démontra une fois de plus sa virtuosité pleine d'aisance avec des variations sur *Au clair de la lune* de Jeanjean.

Cette journée restera un beau souvenir pour tous les musiciens professionnels ou amateurs, petits et grands qui étaient présents et qui ont pu apprécier toute la gentillesse, la modestie et le talent du Maître.

Encore merci Monsieur Dangain !

HAUTE-LOIRE

Festival International de cuivres du Monastier-sur-Gazeille, du 2 au 17 août 1993

Petite bourgade de moyenne montagne située à 930 m d'altitude, le Monastier-sur-Gazeille est une station verte prisée des estivants. L'église (architecture bourguignonne caractérisée), sa façade merveilleusement riche ne manque pas de retenir le regard du visiteur averti. Sa décoration intérieure, la



Master Class avec Guy Dangain.

richesse de son trésor, récemment mis en valeur par les Beaux-Arts (tissus byzantins, buste de St Chaffre).

Le Festival de Cuivres et les stages musicaux se déroulent dans le cadre des vestiges de la plus ancienne des abbayes vellaves.

L'Académie des Cuivres, du 2 au 9 août : elle s'adresse à tous les musiciens qui désirent préparer les concours d'entrée au CNSM, les concours d'orchestre, ou plus simplement mettre à profit la période estivale pour perfectionner leur technique instrumentale.

Au programme : cours instrumentaux individuels : technique de base, études, concertos...; étude du répertoire symphonique; travail en Quintette de Cuivres ou autres formations de musique de chambre. Le stage est ouvert aux formations déjà constituées.

L'Académie de Cuivres sera animée par le Quintette « Just'à 5 », formation qui réunit 5 musiciens de la nouvelle génération, représentatifs de l'École Française de Cuivres : Jean-Jacques Justafre, cor, 1^{er} prix de CNSM de Paris, soliste à l'Orchestre Philharmonique de Radio-France; Patrick Buecher, trombone, 1^{er} prix du CNSM de Paris, soliste à l'Orchestre Philharmonique de Radio-France; Philippe Legris, tuba, 1^{er} prix du CNSM de Paris, joue avec l'Orchestre de l'Opéra, l'Orchestre National de France, l'Intercontemporain de P. Boulez, professeur au CNR de Paris; Bruno Nouvion, trompette, 1^{er} prix du CNSM de Paris, soliste à l'Orchestre Philharmonique de Radio-France; Jean-Pierre Odasso, trompette, 1^{er} prix du CNSM de Paris, soliste à l'Orchestre Philharmonique de Radio-France.

Le Festival de Cuivres : Les cinq concerts proposés pendant cette période sont en réalité un véritable « festival », organisés en des lieux chargés d'Histoire, ils seront un enchantement pour les mélomanes, une soirée exquise pour les moins avertis.

- 7 août 1993 : **L'Orchestre national de Jazz** : Structure originale, dont le but est de donner les moyens à une grande formation française de jazz, de diffuser ses œuvres en France et à l'étranger.

- 8 août 1993 : **Quintette de cuivres Just'à 5** : Cor, Jean-Jacques Justafre - Trombone, Patrick Buecher - Tuba, Philippe Legris - Trompette, Bruno Nouvion et Jean-Pierre Odasso.

- 10 août 1993 : **Bruno Nouvion et Gilles Mercier** : Bruno Nouvion, trompette solo à l'Orchestre Philharmonique de Radio-France et Gilles Mercier, cornet solo à l'Orchestre Philharmonique de Radio-France, avec l'Orchestre Régional d'Auvergne sous la direction de Jean-Jacques Kantorow.

- 13 août 1993 : **Éléphant Tuba Horde** : Authentique big band de 11 tubas accompagnés d'une section rythmique.

- 14 août 1993 : **Vladimir Kafelmikov** : Trompette-solo à l'Orchestre Symphonique de Saint Pétersbourg avec Gilles Mercier, soliste à l'Orchestre Philharmonique de Radio-France pour un récital sur les grandes pages écrites pour la trompette.

La classe d'orchestre d'harmonie, du 10 au 17 août 1993 : Pour la première fois en Haute-Loire un stage particulièrement destiné aux musiciens amateurs de la région - sans limite d'âge - va leur permettre de se retrouver au sein d'une grande formation de vents et de percussions pour :

- Un travail d'ensemble : autour d'un répertoire abordable pour la plupart; élaboré en fonction de l'aptitude instrumentale; aboutissement du travail en pupitre et individuel.

- Un travail en pupitre : étude approfondie du répertoire; technique instrumentale et individuelle; mise à niveau; constitution, en fonction du niveau et de l'intérêt de chacun, de petites formations (trios, quatuors...).

Ce stage a pour but de proposer aux musiciens de l'ensemble des formations régionales, une vision plus approfondie du travail d'orchestre d'harmonie. Les stagiaires bénéficieront d'une prise en charge organisée autour du travail individuel, du travail en pupitre et de l'interprétation en formation d'orchestre d'harmonie. Chaque pupitre sera pris en charge par un pédagogue, spécialiste de la famille instrumentale.

L'Équipe pédagogique :

BOIS

Didier Mercier : Médaille d'or de clarinette et de musique de chambre de l'ENM de Saint-Étienne. Étudiant en musicologie à Saint-Étienne.

CUIVRES

François Bertrand : Médaille d'or de solfège à LNM de Saint-Étienne. CAPES de

musicologie. Professeur à l'ENM de la Haute-Loire.

CUIVRES

J.-Charles Denis : Médaille d'or de trompette et de musique de chambre de l'ENM de Saint-Étienne. Élève du CNM de Lyon.

PERCUSSIONS

Gérard Hagopian : Percussionniste au Nouvel Orchestre de Saint-Étienne. Professeur à l'ENM de la Haute-Loire.

DIRECTION ORCHESTRE

Raphael Brunon : Médaille d'or de clarinette et de formation musicale du CNM de Lyon.

■ **Festival International de Cuivres du Monastier-sur-Gazeille**, « La Vicairie », 43150 Le Monastier sur Gazeille. Tél. : 71 03 94 17 (du lundi au vendredi de 14 à 17 heures,

ou Jean-Guy Andreoletti. Tél. : 71 74 25 49 (à partir de 20 heures).

AQUITAINE

GIRONDE

La clarinette à l'honneur avec le Quatuor de Clarinettes de Bordeaux

Vendredi 2 avril, l'Orchestre d'Harmonie de la Teste-de-Buch recevait le quatuor de clarinettes de Bordeaux. Ce concert, offert aux membres honoraires de la société, fut une réussite, tant par le public qui s'était déplacé en nombre, que par la qualité musicale de cette soirée.

En première partie, le quatuor de clarinettes, formé de jeunes musiciens de talent, nous permit d'apprécier des transcriptions d'œuvres de Rossini, Mozart, Schubert, Debussy, puis dans un style totalement différent, des tangos de Piazzolla et Castelli, ainsi que des pièces de Gershwin.

Ces œuvres permirent à l'assistance de découvrir la clarinette dans des genres très différents. Le public ne s'est

pas trompé et a ovationné cette jeune formation qui sut se faire apprécier tant par le choix du programme, que par la qualité de l'interprétation.

En deuxième partie, M. Etcheberry, nouveau président de la société musicale, présentait l'Orchestre d'harmonie de La Teste-de-Buch issu de l'Harmonie de La Teste.

Il remercia le docteur Ichard qui fut à la présidence de l'association pendant plus de 10 ans, mais reste toujours très actif en tant que musicien au pupitre de cor. Puis le président remerciait l'assistance, les membres honoraires et la municipalité représentée par MM. Richard, Aloir, Hiss, adjoints au maire, M. Serrano, conseiller général, pour l'aide efficace et l'attachement que tous portent à cette formation testérine.

L'orchestre, sous la direction de Jean Dupin, fut égal à lui-même dans des pièces de Rita Defoot, Michel Legrand, et Franck Sinatra.

Le quatuor rejoignait la formation testérine pour un final où, bien entendu, les musiciens du quatuor furent à l'honneur. Ainsi se terminait cette soirée, où la clarinette fut bien servie et la musique aussi.

BOURGOGNE

CÔTE-D'OR

Le groupe Accordéoniste France-Accordéon de Châtillon-sur-Seine

Fondé en 1971 par Mme Quintelier-Bertrand, professeur de musique, ce Groupe accordéoniste s'est développé au fil des années. Il se produit en concert tant à Châtillon que dans les communes de cette région. Son répertoire est éclectique, et s'étend du classique à la fantaisie, satisfaisant ainsi à tous les goûts du public : Beethoven, Verdi, Bizet, Borodine, Dvorak, Strauss, musique folklorique, musette, etc.

Cette société s'est donné pour but de réunir les accordéonistes dans leur passion commune et de prouver que l'accordéon peut accéder avec succès à tous les genres de musique, y compris au classique.

Parallèlement et depuis quelques années, une école fonctionne sous la direction de Mme Pelot. Ce professeur dispense un enseignement de qualité avec compétence et dévouement. Cette école permet de maintenir un effectif qui doit se renouveler constamment, afin de palier aux départs inévitables des jeunes dans une petite ville.

Actuellement, les musiciens sont au nombre d'une trentaine. Ils participent pour la plupart, aux examens fédéraux de la CMF. En effet, la société s'est affiliée, depuis janvier 1991, à la Fédération Musicale de Côte-d'Or. Les finances de fonctionnement restent, hélas, le point noir ! Les subventions accordées par la

ville et le Conseil général sont plus que modestes. Malgré cela - et grâce à quelques généreux donateurs - la société est bien vivante ! Elle l'est grâce aussi au dévouement sans limite des membres de son bureau.

Le Groupe Accordéoniste vient de donner avec succès son concert de printemps, le 27 mars, en la salle des fêtes de Châtillon. Au programme étaient proposés l'Ouverture de *Aïda* de Verdi - Un extrait des *Quatre Saisons* de Vivaldi - Quelques succès d'Yves Montand - Mémoire de la Comédie musicale *The Cats* - *La Comparsita* - *La Marche Romande* et diverses œuvres tirées du musette.



Le groupe France-Accordéon de Châtillon-sur-Seine.

BRETAGNE

ILLE-ET-VILAINE

L'Orchestre d'harmonie de la ville de Rennes a fêté Sainte-Cécile

Le dimanche 6 décembre 1992 le théâtre national de Bretagne (1 100 places) était trop petit pour accueillir les nombreux mélomanes rennais. Il est vrai que pendant trois heures, la musique distillée par les différents ensembles fut d'une très grande qualité.

Le programme débuta par l'orchestre d'harmonie de la ville de Rennes sous la direction de Denise Deloffre et 70 exéc-

tants qui interpréta 3 ouvertures : *L'Italienne à Alger* de Rossini, dirigée par le sous-chef Eloi Marchand; *La Vallée Mauvaise* de Ménichetti; *1812* de Tchaïkowski.

Le Pipe Band des Sapeurs Pompiers du district rennais pris le relai avec un intermède sur des airs traditionnels.

L'Orchestre d'harmonie avait comme invité cette année l'Orchestre à cordes junior du conservatoire national de région de Rennes, sous la direction de Stephen Szawrowski. La quarantaine de jeunes musiciens interpréta : *Le Petit divertimento* de W. A. Mozart et *Adjectifs* de Joubert pièce contemporaine.

La 1^{re} partie prit fin avec l'ensemble de cuivres de l'orchestre d'harmonie sous la direction de P. Bézie avec *Fanfare for the Common Man* de Coplan et *Song of freedom* de Jan de Haan.

La 2^e partie débuta par l'allocation de M. Rose adjoint représentant le député maire, qui plaça le concert en solidarité

avec la ville jumelée de Rennes-les-Bains, cruellement sinistrée lors des dernières inondations. Nos jeunes musiciens passèrent dans les rangs du public et la somme recueillie ajoutée au cachet que chaque musicien reversera, sera envoyée au maire de Rennes-les-Bains.

La musique reprit ses droits avec le Quintette à vent Arion qui interpréta : cinq *Danses Hongroises antiques* de Farkás et le *Bal Champêtre* de Luciano Bério.

Les 13 musiciens de la fanfare se joignirent à l'orchestre d'harmonie pour interpréter : *La Marche du 8^e RT* de Revoil; *Les Batteries de l'Empire* de Fayeulles; *Coucher de soleil au camp* de Pope; *Le Joyeux musicien* de Sonnevill.

L'orchestre d'harmonie termina la soirée avec : *Divertimento* de Poot; *Musique aux 4 vents* de Roger-Roger; *Cute* de Neal Hefti; *Empire State Salute* de Pétersen; *Amazing Grace* en compagnie du Pipe Band des Sapeurs Pompiers.

Un excellent banquet dans les salons de l'Hôtel de ville suivi d'une sauterie termina ce week-end musical qui avait débuté le samedi soir à 18 h 30 par une messe en musique à l'Église Saint-Paul de Rennes.



LOIR-ET-CHER

Plein succès pour le stage 93 de l'orchestre départemental junior

Septième du nom, le stage de l'orchestre départemental junior de l'UDESMA 41 a eu lieu du 2 au 7 mars dans les locaux du centre interprofessionnel des apprentis de la Chambre des métiers du Loir-et-Cher, 12, rue François-Billoux à Blois.

Le CFA est un établissement moderne et confortable qui a permis aux 53 stagiaires et 5 invités encadrés par 10 professeurs de travailler dans les meilleures conditions. 10 salles mises à la disposition de l'orchestre ont permis le détail

par pupitre. Une grande salle était réservée aux répétitions d'ensemble et une salle de jeux avec tennis de table permettait aux stagiaires de se détendre.

Composition de l'orchestre : 1 directeur; Hautbois (2); Flûtes (7); Clarinettes (23 : 1 clarinette mi b et 2 clarinettes basses); Saxophones (9 : 5 altos, 3 ténors, 1 baryton); Cornets (4); Trompettes (6); Cors (3); Trombones (4); Tubas (5); Percussions (5).

Professeurs : Flûte : Cécile Bodin, professeur EMM de Saint-Laurent/Novan; Hautbois : Nadège Dion, professeur EMM de Saran; Clarinette : Nadia Besson, faculté de musicologie de Tours; Vincent Ries, professeur EMM de Blois; soliste de la musique de l'air de Paris; Saxophone : Éric Bonvoisin, professeur EMM d'Argenton-sur-Creuse; Trompette : Christophe Charluet, professeur EMM de Saint-Jean-de-la-Ruelle; Trombone : Stéphane Delalande, professeur EMM de Saint-Jean-de-Braye; Cor : Jean-Philippe Bourdin, professeur EMM de Blois et Romorantin; Tuba : Franck Anis, professeur EMM de Montlouis et Azay-le-Rideau; Percussion : Thierry Fautrel, professeur EMM de Contres et Romorantin; Direction : Éric Beaumont, professeur EMM de Blois et Contres.

Après cinq journées d'études sérieuses deux concerts ont été donnés : le samedi 6 mars en soirée, organisé par la Lyre au Foyer Laïque de Saint-Aignan; et le dimanche 7 mars organisé par la société musicale La Renaissance, salle Charles de Rostaing à Onzain.

Ces deux manifestations ont connu un très grand succès, il faut dire qu'Éric Beaumont, notre nouveau directeur et ses professeurs avaient mis au point un programme particulièrement bien choisi. Difficile mais agréable à travailler et très éclectique. La soirée débutait par la première suite de *Peer-Gynt*, œuvre de jeunesse d'Édouard Grieg (de 1875).

Ici, comme dans l'Arlésienne, la musique a pris le pas sur la pièce, jusqu'à nous la faire oublier; car si tout le monde connaît le *Matin*, la *Mort d'Aase*, la *danse d'Anitra* et dans le hall du roi de la montagne, bien peu de mélomanes savent l'essentiel du drame fantastique d'Henrick Ibsen. L'orchestre a traduit avec beaucoup de sensibilité toute la féerie du vieux Conte scandinave, en particulier, dans le *Matin*, le hautbois de Nadège Dion et la flûte de Cécile Bodin.

Les percussionnistes de Thierry Fautrel s'en sont donné à cœur joie dans le Hall du Roi de la Montagne.

La romance pour le trombone et orchestre de Karl Maria von Weber devait permettre ensuite à Stéphane Delalande de mettre en valeur toutes ses qualités de soliste et la première partie se terminait par la *Première suite en mi b* de Gustav Holst dont les trois mouvements : Chaconne, Intermezzo et Marche de caractère bien différents permettaient aux différents pupitres de s'exprimer tour à tour.

La deuxième partie était consacrée à la musique des films. Nos musiciens interprétèrent avec un égal bonheur : *Danse avec les loups* (John Barry, arrgt Jay Bocook); *Cats* (A. Lloyd - Weber, arrgt Johan de Mey); *James Bond 007* (arrgt Johan de Mey).

Attentif et chaleureux, le nombreux public qui tout au long du concert n'avait pas ménagé ses applaudissements fit, après le dernier morceau, une véritable ovation à l'excellent orchestre junior qui consentit quelques rappels.

La présentation de la 1^{re} partie a été parfaitement assurée par Frédéric Dudilet. C'était celle d'un professeur d'éducation musicale sérieuse et documentée, en parfait accord avec le genre des œuvres interprétées. Spontanée, empreinte d'une jovialité sympathique était en deuxième partie celle de Thierry Fautrel, dont l'humour de bon aloi a souvent provoqué les rires d'un public ravi de se divertir.

Dans une courte allocution M. Roger Guillet, président de l'UDESMA 41, salua la présence de nombreuses personnalités et exprima ses vifs remerciements à M. Éric Beaumont, directeur, à M. Frédéric Dudilet ancien directeur, aux professeurs, aux stagiaires, à leurs parents, aux écoles et sociétés musicales du département, aux organismes (conseil général, direction départementale de la jeunesse et des sports) qui soutiennent les actions en faveur de la jeunesse et enfin au nombreux public.

Il donna rendez-vous à tous en 1994, pour participer au 8^e stage et aux concerts de l'orchestre départemental.

Valses de Vienne par le GTLV

Le Groupe théâtral et lyrique vierzonais a présenté l'opérette de Johan Strauss (Père & Fils) *Valses de Vienne* avec des artistes amateurs qui ont su donner le meilleur d'eux-mêmes pour servir ce chef d'œuvre de l'opérette viennoise.

Le GTLV fort de 35 choristes et de plus de 30 musiciens a présenté son spectacle à Vierzon (5 fois) - Vendôme (3 fois) Joué-les-Tours devant plus de 6 000 personnes au total. Les ballets étaient assurés par les danseuses de Mme Dany Zito et le groupe Euro Danse de Vendôme.

Les principaux rôles étaient tenus par José Luxiano (Strauss Junior), Odile Jeandrot (Rési), Didier Barbou (Léopold), Michèle Journée (Pépi), Pierrette Boudignon (la Comtesse), André Jeandrot (Prince Gogol), Roger Auton (Ebéseder), Jean Bret (Strauss Père).

La direction musicale était confiée à M. Marcel Balichon et la mise en scène était de André Jeandrot.

Le GTLV est heureux de vous faire part de son futur spectacle : *La vie parisienne* de Jacques Offenbach qui sera présenté à la prochaine saison théâtrale.

M. Duplais



**HAMPAGNE -
ARDENNES**

ARDENNES

Glanes musicales ardennaises

Dirigée par G. Vandebroucke, la batterie-fanfare de l'HM de Charleville-Mézières a obtenu un 2^e prix en division supérieure au concours de Berck 1992.

L'HSNCF de Charleville-Mézières a inauguré ses nouveaux locaux.

M. Clément Lesaffre, Lensois d'origine, a succédé à M. Guy Coppé (en retraite)



Les bals de Vienne par le GTLV

à la tête du Conservatoire municipal, des chœurs N.-E. Méhul et de l'HM de Givet. Cette HM de Givet s'est déplacée (conjointement avec l'H. des Deux-Vireux) à Trèves (Allemagne) et à la Saint-Vincent des vigneronns du Mesnil-sur-Oger (Marne).

M. Franz Masson, belge né à Couvin, a pris la direction de l'HM de Monthermé, en remplacement de M. Philippe Paracho incorporé.

Les thés dansants à succès de l'HM de Vouziers ont fait des émules à « La Fraternelle » de Margut et à l'HM de Monthermé.

Le sous-directeur de l'HM de Fumay, M. Paul Dussart, a créé au sein de celle-ci un big-band qui s'est déjà produit : de façon autonome, à Revin notamment.

Toutes les sociétés ont fêté la Sainte-Cécile, en général avec une messe jouée en musique (en alternance avec la chorale paroissiale locale). L'HM de Vouziers a innové en la matière puisque c'est sa chanteuse Mme Isabelle Leroux qui a chanté l'office avec l'harmonie.

MARNE

Société philharmonique de Champagne

Le Théâtre Gabrielle Dorziat à Épernay accueillait en soirée du 23 janvier la Société philharmonique pour son traditionnel concert d'hiver.

Le programme a été concocté avec le plus grand soin pour les mélomanes avertis, pour les amateurs de belle musique, qu'elle soit du grand répertoire, contemporaine ou de variété.

La première partie était composée du *Prélude, Opus 3, n° 2* de Rachmaninoff, *Majorque* de I. Albeniz de M. Quilès dans un arrangement du directeur D. Vilmart, *Trois Danses Arméniennes* de Chobanian, *Trois Danses de Gayaneh* de Khatchaturian : *Gopak, Danses des Jeunes Kurdes, Danse du Sabre*, les deux premières nommées ayant été orchestrées spécialement pour la Philhar par l'ancien directeur Michel Fournier. Bien qu'étant retiré dans le midi, Michel Fournier qui a été le chef de la musique de la Troisième région militaire, reste un fervent supporter de la Société champenoise qu'il avait restructurée lors de son passage à sa direction.

Pour la deuxième partie, les œuvres suivantes ont été présentées : *Les Uns et les Autres* de Francis Lai; un arrangement de Barker, *Deir'in De* (Air traditionnel irlandais); *Visions Of Flight* de Robert Sheldon; *Gypsy*, argt de John Higgins et *Sérénade For a Picket Fence* de Leyden clôturait cette manifestation avec une très belle prestation de quatre percussionnistes aux xylophones et vibraphones.

L'orchestre a été conduit successivement par le directeur Daniel Vilmart et les deux directeurs-adjoints Bernard Boulanger et Laurent Labiausse.

Le même programme a été présenté au public d'Hirson le dimanche 31 janvier.

FRANCHE - COMTÉ

HAUTE-SAÔNE

Fructueuse Assemblée générale pour la Fédération musicale de Franche-Comté

Regroupant une centaine de directeurs et de présidents des sociétés musicales de Franche-Comté dans l'amphithéâtre de l'Espace Molière, la Fédération régionale a tenu sa 17^e Assemblée générale les 13 et 14 mars à Luxeuil-les-Bains.

Présidée par Gérard Scheid, cette fédération qui compte parmi ses rangs 135 sociétés soit environ 10 000 musiciens a placé l'ordre du jour de son Assemblée générale sur plusieurs axes encourageants pour son avenir :

- l'effectif de ses membres est en sensible augmentation par rapport à 1992, ce qui confirme l'engouement grandissant de la pratique musicale;

- le nombre et la diversité des actions de formation sont en progression avec entre autres des stages prévus avec des musiciens de l'Orchestre national de jazz et son directeur Denis Badault, et un stage au mois de juillet axé sur le tuba avec Marc Steckar, tubiste de renommée mondiale pour n'en citer que deux;

- forte de 90 écoles de musiques et de 3 800 élèves, ce qui en fait la plus grosse structure d'enseignement sur la région, la fédération distille un enseignement de qualité et adapté grâce aux programmes de la Confédération musicale de France dont elle est une filière régionale. Ces cycles sont sanctionnés par la tenue annuelle d'exams fédéraux, dans les sociétés et les centres départementaux, mis en place;

- la Fédération régionale propose aussi au public des actions de diffusion sous forme de concerts, comme ceux de l'Orchestre régional d'harmonie junior, avec en mémoire les 27 et 28 février derniers où l'orchestre a joué à Port-sur-Saône et Poligny devant un public enthousiaste, ou l'organisation avec l'Union des sociétés de Sochaux des Ren-



Assemblée générale en Franche-Comté.

contres européennes d'orchestre d'harmonie junior les 15 et 16 mai à Sochaux. Ce festival rassemblera 400 jeunes musiciens venus de toute l'Europe pour un week-end de concerts gratuits et d'animations de plein air.

Cette progression suppose un renforcement de ses structures permanentes, avec l'emploi d'un salarié à plein temps en 1993 et un soutien accru des partenaires qui soutiennent la fédération : l'État, le ministère de l'Éducation et de la Culture, le Conseil régional de Franche-Comté, les Conseils généraux et la SACEM.

Cette Assemblée générale organisée par l'Harmonie de Luxeuil a eu l'honneur d'accueillir parmi ses membres le président national de la Confédération musicale de France, M. Maurice Adam qui a pu se rendre compte sur place du dynamisme des sociétés musicales franc-comtoises et de l'efficacité de son président Gérard Scheid. Il a publiquement remercié les responsables des sociétés présentes pour leur action de propagation de l'esprit et des programmes de la Confédération musicale de France, en rappelant que la formation et les actions culturelles sont deux axes que la Confédération nationale veut développer au sein des régions.

Le poste de secrétaire général étant rééligible, M. Pierre Fournot, président de La Montagne à Poligny, a été reconduit dans ses fonctions.

La prochaine Assemblée générale aura lieu à Morez (39) les 19 et 20 mars 1994.

Concert de la Fantare de Damery du 28 mars 1993

Centenaire peut-être, son patronyme datant de l'époque de sa fondation, ce bel ensemble peut revendiquer le statut d'harmonie. Sous la houlette de son directeur René Masson depuis un quart de siècle, la fanfare de Damery conserve au fil des ans sa jeunesse et son allant. Saxophoniste de talent, René Masson anime une école de musique et le succès de plusieurs de ses élèves le récompense de son dévouement.

La batterie-fanfare de Venteuil dirigée par l'infatigable Paul Ridoux, apportait une nouvelle fois, son concours à cette manifestation.

Vive la Randonnée de J. Brouquières, *Mozart-suite*, un arrgt de Jennings, l'Adagio du concerto en la pour clarinette de Mozart (par la jeune et talentueuse Cécile Harrois), *Three Classic Miniatures* ayant Haydn, Télémann et Purcell comme compositeurs et cette première partie se terminait par une prestation de Jérôme Hildenbrand - pur produit de l'école de musique de Damery et qui vient d'être primé au saxophone au concours d'excellence de la CMF - dans *Scaramouche* de D. Milhaud.

Suivait un intermède fort apprécié d'un jeune quatuor de cors d'harmonie, le *Cap Horn*, animé par Bernard Boulanger, professeur à l'école de musique d'Épernay. C'est avec des œuvres de Bruckner, Mozart, Purcell, Grieg et Weber que l'on a pu apprécier la chaleur de la sonorité de cet ensemble.

La Fanfare reprenait avec *Cavalier*, une marche de concert de Curnon, *Sutherland Summit* de L. Niehaus, *la Marche du Bébé Éléphant* de Mancini, *Part Of Your World*, *Carnaval d'Osterling* et *la Marche de la 2^e DB* de Clowez.

Le président A. l'hôpital s'est naturellement félicité du succès de ce concert, a remercié directeur et musiciens et a eu une pensée toute particulière pour Michel Pain le saxophoniste solo, également à la société philharmonique de Champagne et à l'harmonie des Tonneliers d'Épernay, décédé brutalement en décembre dernier.



LANGUEDOC-ROUSSILLON

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le concert de la Musique de la Ville, connu un beau succès

A l'invitation de Michel Peus et des musiciens de la Musique de la Ville, un public nombreux se pressait mardi soir au Palais des Congrès de Perpignan. Une sympathie pour cette formation que le directeur veut toujours plus performante, fait que chaque année les amateurs de musique variée ne rateraient pas ce rendez-vous. Et ils ont eu encore une fois raison, car le programme était particulièrement riche puisque, pour la première fois depuis 1966, la Musique de la Ville ne quitta pas la scène et interpréta, de surcroît, que des œuvres originales et récentes pour orchestre d'harmonie, excepté la *Romance* de C. St-Saëns pour cor, magnifiquement interprétée par Claude Carboni. « Un très bel instrument, aux chaudes sonorités », faisait remarquer Michel Cazenove qui sait présenter annuellement ce concert avec simplicité et élégance, et qui devrait attirer davantage de jeunes élèves.

D'autres professeurs du Conservatoire avaient aussi prêté leur concours. En soliste, avec l'orchestre, Annie Ploquin-Rignol nous enchantait dans *Variations and Thème* de A. Mc Genty, puis en trio avec François Rignol au piano et Claude

Clauzel au saxophone dans une œuvre de C. Koecklin *Épithaphe de Jean Harlow*, œuvre qui fut beaucoup appréciée. Ensuite le saxophone s'effaça pour laisser le duo flûte-piano interpréter avec une grande finesse *Cantabile et Presto* de G. Enesco.

La fanfare, conduite par Serge Mis et toujours présente dans les cérémonies officielles, vint renforcer l'ensemble pour nous faire entendre quatre marches très agréables, sous la direction de Michel Paris qui, un peu plus tard, nous révéla ses talents d'instrumentiste confirmé dans une très belle œuvre pour clarinette et orchestre *Erwin* de G. Meister.

Claude Clauzel revenait sur scène, en soliste cette fois, pour la *Rapsodie Occitane* de M. Faillenot. Encore un beau succès.

La *Parade Concerto* en trois mouvements de S. Lancen avec François Rignol de retour au piano, conclut magistralement ce concert.

Le public l'a d'ailleurs manifesté par des applaudissements fournis et chaleureux. Il montrait ainsi sa joie d'avoir assisté à un spectacle de grande qualité par le choix des œuvres et leur interprétation, et d'avoir ressenti cette complicité entre jeunes et moins jeunes (de 12 à 83 ans...), entre amateurs et professionnels.

Un grand merci aux musiciens de la Musique de la Ville et à Michel Peus pour savoir aller toujours plus loin, à Michel Paris, aux professeurs du Conservatoire (il y en avait encore d'autres dans l'orchestre) et à leurs élèves qui font qu'il existe à Perpignan un Orchestre d'Harmonie de haut niveau, envié par bien d'autres villes du sud de la France.

Hommage à Déodat de Séverac

Ce vendredi, au Théâtre municipal, un hommage était rendu à ce compositeur attiré par la beauté du Roussillon, qui vécut de nombreuses années à Céret et y décéda, trop jeune hélas, le Jeudi Saint de l'année 1921.

Michel Peus n'oublie pas celui à qui il consacra une publication en 1972 (*Déodat de Séverac, sa vie, son œuvre et son influence méridionale*) pour l'ouverture du Festival du Centenaire de sa naissance, et M. Cahours d'Aspry, président

de l'Association de Déodat de Séverac dont le siège est à Paris, était présent pour encourager cette autre initiative (après les concerts à l'église Saint-Jacques et aux Archives départementales lors d'une exposition réalisée par M. Cahours d'Aspry).

Une fois de plus, pour le plaisir de la musique, des professeurs du Conservatoire, l'Ensemble polyphonique et la Musique de la Ville étaient réunis.

La première partie était consacrée aux mélodies composées par Déodat de Séverac sur des poèmes de M. Magre, Ch. Baudelaire, A. Bausil... ou du compositeur lui-même, *Ma poupée chérie* et interprétées par Régia Montréal (soprano) et J.-P. Castellani (ténor), accompagnées par la flûte (Frédéric Guisset) et surtout le piano (Michel Peus) - très agréable moment.

En seconde partie, Michel Lefort (violoncelle) et Michel Peus (piano) nous firent entendre deux pièces de P. Casals et I. Albeniz ainsi que le *Lied Romantique* de Déodat de Séverac. Ce duo fut très apprécié aussi.

La Musique de la Ville, sous la direction de Michel Peus, joua avec beaucoup de finesse des œuvres de compositeurs contemporains de celui à qui on rendait hommage : M. Ravel et Cl. Debussy. Puis on put apprécier une œuvre originale pour harmonie, chœurs et solistes que Déodat de Séverac avait écrite, sur un poème de Jean Amade, célèbre catalan récemment disparu, pour les noces d'argent de l'harmonie du Vallespir en 1911, *El Cant del Vallespir*. L'Ensemble polyphonique et Mireille Morbelli avait rejoint la Musique de la Ville, ainsi que Régia Montréal et J.-P. Castellani, pour ce dernier morceau et le public les en remercia chaleureusement par ses applaudissements fournis.

Les dernières paroles de Déodat de Séverac furent : « C'est beau la musique; moi je n'ai vécu que pour elle! » Comme il avait raison!

AUDE

L'Harmonie républicaine de Coursan

... La musique s'éveille au printemps : ce premier concert de l'année 1993 a

mis à l'unisson la musique et la jeunesse. En effet, « qui gagne la jeunesse, gagne l'avenir... » Ce vieux proverbe aussi juste qu'un accord parfait, voilà belle lurette que les responsables de l'Harmonie républicaine le mettent en pratique. Le public fidèle ne s'y est pas trompé. Il avait fait le plein de la magnifique salle Artsport et les mélomanes et amis de l'Harmonie ont été alléchés par un programme dont la qualité et la diversité ne pouvaient faire que l'unanimité.

De nombreuses personnalités ont montré par leur présence, tout leur attachement : M. Gilbert Pla, maire de Coursan, conseiller général, des élus, l'Abbé Bac, MM. Barthez et Camman de l'Harmonie d'Ouveillan, M. Laurens de l'Art Sallois et de nombreux présidents d'associations locales.

Le souffle de la jeunesse est venu de l'ensemble instrumental de l'École municipale de musique, qui a interprété, sous la baguette de M. J.-Claude Tortosa, *la Messe Sévillane* de Manuel Quiroga, *Non je ne regrette rien* de Charles Dumont, *Aragona* de John Darling et enfin l'ensemble vocal dirigé par Mme Élisabeth Albert, directrice de l'École de musique, accompagné par les musiciens de l'Harmonie, qui a chanté Trénet, dans plusieurs œuvres de ce grand poète.

Sous la baguette du directeur M. René Calva, des œuvres aux styles très différents ont été interprétées avec une égale aisance. Elles ont donné l'occasion à quelques solistes de se distinguer, comme M. Gérard Garrabé à la trompette dans *la Cavatine* du Barbier de Séville, puis dans *le Rock Baroque* de Marcel Chapius, entraînant à sa suite, tout le pupitre des trompettes, composé d'une pléiade de jeunes talents. *L'Himno* à Valencia a fait une vibrante entrée avec M. René Salles au bugle solo. D'autres solistes ont apporté le savoir-faire et leur enthousiasme, comme José Vivancos à la clarinette, Sophie Artaud (ancien membre de l'Harmonie) au piccolo, Aude Cathala à la flûte.

Ce concert a eu également l'originalité de mettre à son programme, une œuvre de Moussorgsky, très difficile dans son interprétation; ce compositeur a presque uniquement fait de la musique dramatique, reprenant les airs populaires et folkloriques de sa Russie natale; *La Grande Porte de Kiev* que M. Henri Huillet saxo-baryton, a eu le privilège de diriger



L'Harmonie Républicaine de Coursan.

est un récitatif pathétique qui promène l'auditeur vers les plaines immenses de l'Ukraine où planent d'étonnantes mélodies orientales.

La diversité, l'excellence de l'interprétation, la compétence, la jeunesse, ont fait de ce concert une véritable réussite. Le public a applaudi tous ces musiciens anciens et plus jeunes pour les associer dans les mêmes félicitations, en soulignant que plusieurs musiciens viennent de dizaines de kilomètres (Agde, Sète, Béziers, etc.) pour participer à la réputation incontestée et incontestable de l'Harmonie républicaine.

La Secrétaire Ch. Salles

LORRAINE

MOSELLE

Un programme sans précédent pour le centenaire de l'Harmonie municipale de Sarrebourg

En cette année 1993, l'Harmonie municipale de Sarrebourg fête son centenaire avec éclat. Cet orchestre d'harmonie municipal, présidé par M. Jean-Nicolas Hebeisen, conseiller municipal, et dirigé par son chef Christian Greiner, compte une bonne cinquantaine de mus-

ciens amateurs de tous âges. Néanmoins, la moyenne d'âge se situe aux environs de 30 ans. Lors du dernier concours national de Bouzonville, l'Harmonie municipale a remporté un 1^{er} prix en 1^{re} division. Ne dirigeant cette harmonie que depuis quelques trois années, le chef a cependant toutes les raisons d'être satisfait. Régulièrement, de jeunes musiciens de l'école de musique rejoignent l'orchestre, et le but est de persévérer, de travailler dans un esprit de franche camaraderie. Ne sont-ce pas les jeunes eux-mêmes qui ont dit : « nous sommes capables de faire mieux encore, il faut nous représenter au prochain concours! » Face à ce dynamisme, le comité a décidé de faire de ce Centenaire un événement inédit.

Nous constatons que malheureusement, l'orchestre d'harmonie est encore trop souvent sous-estimé. N'entend-on pas bien des fois des réactions du genre « l'Harmonie municipale? Ah oui, nous connaissons. C'est elle qui participe aux cérémonies patriotiques... » Malheureusement la connaissance de la musique d'harmonie s'arrête là dans bien des cas... Sans compter qu'il y a toujours encore des détracteurs de nos sociétés de musiciens amateurs. Ne nous leurons pas... C'est fort de ce constat, et dans le seul but de promouvoir la Musique d'harmonie, qui nous tient tant à cœur, que nous proposons cette année du Centenaire. Pensons aussi un instant au rôle socio-éducatif qu'a représenté notre harmonie durant ce siècle d'existence! Nous souhaitons également, à travers cette année, rendre un hommage tout particu-

lier à nos prédécesseurs, sans qui nous ne serions pas arrivés à ce Centenaire.

Actuellement, de nombreux compositeurs écrivent des œuvres tout à fait remarquables pour nos orchestres. Présentant deux répertoires de concert par an, Christian Greiner privilégie toujours ces œuvres originales, persuadé que c'est là une des clés d'une possible réussite. Notre vœu le plus cher en cette année du Centenaire : hisser la Musique d'harmonie à son plus haut niveau, et faire tomber les barrières qui peuvent encore exister.

Le premier concert de cette année a eu lieu le 13 février. Véritable exemple en la matière, l'Orchestre à Vent du Conservatoire de Tournai (Belgique), sous la direction d'André Waignein, célèbre compositeur, a véritablement conquis la public. La taille (plus de 100 musiciens) et le dynamisme de cet orchestre ont fait que ce concert d'ouverture fut une totale réussite. Une soirée inoubliable. Mais les prochains concerts sont tout autant prometteurs.

Vendredi 26 mars, l'Harmonie municipale de Metz, dirigée par Jean-Luc Didier présentera un concert entièrement consacré aux musiques de films. La qualité de cet orchestre n'est plus à démontrer, et le répertoire des plus alléchants feront, à n'en pas douter de cette soirée un grand moment musical à Sarrebourg. Autre orchestre, autre style avec l'Orchestre d'harmonie de l'Électricité de Strasbourg. Avec ce grand orchestre véritable fleuron des orchestres d'harmonie de l'Est, nous atteindrons encore une fois les sommets de la qualité musicale. Cet orchestre, sous la direction d'Alin Delmotte, s'est produit le vendredi 16 avril au COSEC, à 20 h 30. Le vendredi 21 mai, à la salle des fêtes, l'Harmonie municipale de Sarrebourg, sous la direction de Christian Greiner, a présenté un répertoire tout à fait intéressant. Un siècle de musique : d'Offenbach à Michael Jackson, avec en lever de rideau un événement rare : présentation de la marche officielle du Centenaire de l'Harmonie municipale « Pons Saravi » de Paul Boistelle.

Le mardi 15 juin, découvrez la richesse des ensembles de cuivre lors du concert de l'Immanuel Brass Band de Jönköping (Suède). Cet ensemble qui a déjà sillonné le monde a enthousiasmé l'auditoire. Le dimanche 27 juin, une grande fête d'été réunira toutes les formations musicales de Sarrebourg France

et Allemagne (Sarrebourg étant la ville jumelée). Se produiront : l'Harmonie de Sarrebourg 1892, Sarrebourg Beurig, la Fanfare de Sarrebourg Hoff et l'Harmonie Municipale de Sarrebourg, sur les bords de l'étang Lévêque. Une belle après-midi où quelques 200 musiciens agrémenteront la promenade.

Samedi 4 septembre grand concert de musique américaine avec l'USAFE Band, à la salle des fêtes. Il est inutile de souligner la qualité des concerts de cet orchestre américain, révélant là encore une autre facette de la musique d'har-



nie. Le dimanche 10 octobre à 15 heures toujours à la salle des fêtes, ce sont les Queen's Royal Hussars qui sauront faire découvrir la musique traditionnelle anglaise et écossaise. Cornemuses et orchestre d'harmonie : tout un spectacle! Le 17 octobre nous accueillerons le Congrès régional de la Fédération Lorraine des sociétés musicales et chorales. Ce sera également le début d'une semaine d'exposition consacrée à l'Harmonie municipale et son histoire. Seront également associés à cette semaine deux facteurs d'instruments, qui en dehors du fait qu'ils exposeront les instruments formant un orchestre d'harmonie, interviendront en milieu scolaire. Intéressant... Le dimanche 21 novembre sera l'occasion de retrouver l'Harmonie municipale de Sarrebourg qui présentera son nouveau répertoire dans lequel figurera la création d'une œuvre d'André Waignein, dédiée à notre orchestre. La seconde partie de cette matinée verra se produire

le Fanfarenzug de Ludweiler (Allemagne).

Pour clôturer cette Année du Centenaire, nous aurons le privilège rare d'accueillir pour un grand concert de prestige l'Orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine, sous la direction de Maître Boutry. Ce sera là un final en apothéose de cette grande année de concerts à Sarrebourg.

Mensuellement nous produisons également une émission de radio (Europe 2), consacrée à la musique d'harmonie. Il va de soi que cette Année du Centenaire ne peut se réaliser que grâce aux sponsors et partenaires qui ont bien voulu soutenir ce fabuleux projet. Nous les remercions vivement, notamment la Ville de Sarrebourg et le Conseil général de la Moselle, au nom de tous les musiciens de nos harmonies. A tous nous souhaitons beaucoup de plaisir, et que vive la Musique!

Pour tout renseignement s'adresser à : Christian Greiner, 4, rue Saint-Nicolas, 57400 Sarrebourg. Tél. : 87 03 66 34.

M

IDI-
PYRÉNÉES

GERS

L'Harmonie lupiacoise, société modèle

Au cœur de la Gascogne, Lupiac, un petit village du Gers de 356 habitants que tous les Gascons et de très nombreux touristes connaissent car il abrite le Château de Castelmor où naquit le célèbre mousquetaire, Charles de Batz, dit d'Artagnan, qu'Alexandre Dumas immortalisa dans Les Trois Mousquetaires.

C'est précisément dans ce petit village gascon que fut créée, en 1890, la Société musicale : L'Harmonie lupiacoise, aujourd'hui plus que centenaire.

Mais pourquoi, diriez-vous, citer tout particulièrement cette société musicale? Pour l'unique raison que l'Harmonie lupiacoise compte sur ses rangs 43 musiciens, tous originaires de Lupiac, c'est-à-dire en moyenne 1 musicien pour 9 habitants. Un record absolu, sûrement même

à l'échelon national. Bien des villes souhaiteraient posséder une société musicale de cette importance.

Il aura fallu la ténacité de quelques anciens, dont l'actuel président, M. André Laffargue, le mordant et l'amour du chef Albert Mazerès, lesquels, depuis 1977 tiennent en main les destinées de l'École de Musique et de l'Harmonie. Albert Mazerès a formé bien des jeunes qu'il retrouve aujourd'hui sur les rangs de l'Harmonie et parfois même comme instructeurs.

Le Maire de Lupiac, M. Yves Rispat, Président du Conseil général du Gers et député, mais aussi Président d'honneur de l'Harmonie lupiacoise depuis de très nombreuses années avait affecté un local pour servir à l'École de musique et à l'Harmonie comme salle de répétition. Ce local fut mis à neuf par tous les membres de la Société, car ils étaient conscients que leur petite commune ne pouvait satisfaire toutes les exigences financières. Mieux encore, en parallèle avec l'Harmonie lupiacoise « sans orgueil mais avec une certaine fierté, dans ce village qui a vu naître le plus illustre des Gascons » (sic), ils créèrent une banda musicale à laquelle ils ont dédié son nom : « Les Cadets de d'Artaignan » que dirige le sous-chef Jean-Luc Dagieux, banda qui se produit dans tout le sud-ouest, et bien au-delà pour animer fêtes locales, corridas, défilés et animations diverses et dont les cachets servent à couvrir tous les frais de l'École de Musique et de l'Harmonie et aussi ceux d'un voyage annuel de huit jours pour tous les membres. André Laffargue qui préside aux destinées de cette société depuis 1977 peut être fier des résultats obtenus grâce à son obstination, sa ténacité et celle de tous ses amis musiciens.

L'Harmonie lupiacoise et son École de musique participent intensément à la vie de la Fédération des Sociétés musicales du Gers : examens fédéraux, Festival départemental de musique, stage annuel de l'Harmonie départementale Junior.

L'Harmonie lupiacoise assure les manifestations officielles de la commune et des communes environnantes. Elle n'omet pas bien sûr d'honorer la Sainte-Cécile. Mais la cérémonie qu'il ne faut certes pas manquer est la messe de Noël avec le concours de la chorale locale. Cette messe, renommée dans toute la région attire tous les ans des auditeurs de tout l'Armagnac et à cette occasion l'église est archi-comble.



L'Harmonie Lupiacoise en concert.

Les membres de l'Harmonie lupiacoise sont relativement jeunes : ses 43 éléments se répartissent de la façon suivante : 1 moins de 12 ans (Larrouy), une vingtaine de moins de 20 ans, une dizaine de 30 à 40 ans et le reste en « anciens ». Le plus ancien, Jean Laporte, secrétaire, prendra sous peu sa retraite des Postes.

Les pupitres sont presque complets puisque l'on compte : 3 flûtes, 12 clarinettes, 7 saxo-alto, 2 saxo ténor, 1 saxo baryton, 6 trompettes, 3 barytons, 3 trombones, 3 percussions.

Le directeur-professeur Albert Mazerès est secondé par trois de ses anciens

élèves : Michèle Larrouy, Nathalie Laffargue et Jean-Luc Dagieux lesquels, chaque samedi, dispensent des cours de solfège et d'instruments bénévolement. Les élèves apportent leur contribution, 60 F mensuellement, tarif dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants à l'École de Musique et contribution qui n'est plus versée lorsque ces jeunes rejoignent les rangs de l'Harmonie.

Ce bref aperçu de l'Harmonie lupiacoise et de son École de Musique est rapporté car ce cas exceptionnel devait être connu de tous et servir d'exemple à toutes nos sociétés musicales.



ASSE-NORMANDIE

ORNE

Stage d'orchestre d'harmonie de l'Orne

Constitué dans le cadre de l'Harmonie-École de la Fédération musicale de Basse-Normandie, l'orchestre départemental d'Harmonie de l'Orne s'est réuni à Tessé-la-Madeleine, du 28 février au 6 mars 1993.

Cet orchestre accueille les stagiaires venus de tout le département; le niveau minimum requis est le cours préparatoire. Durant une semaine, les élèves préparent

un programme de concert. Le travail s'effectue par pupitre, sous la direction d'un professeur spécialiste de son instrument, et en formation d'orchestre, sous la direction du responsable du stage, cette année, Claude Lherminier. Les instrumentistes peuvent ainsi mesurer les progrès réalisés lors d'une pratique intensive de l'instrument (en moyenne six heures par jour). Cette rencontre de stagiaires venus d'horizons divers permet d'aborder un répertoire nécessitant un orchestre d'harmonie en formation complète.

Dirigé par Claude Lherminier, l'orchestre a proposé deux concerts, l'un donné à Argentan le 5 mars, l'autre à Bagnoles-de-l'Orne le lendemain, avec le programme suivant : *Musique funèbre maçonnique* de Mozart (orchestration D. Dondeyne); *Le Mont Saint-Michel* de Serge Lancen; *Concerto pour trombone* de Rimski-Korsakov; *Concerto flamand*, pour saxophone alto et trompette, de

R. Calmel; *Canterbury Tales* de James Curnow; *Mission Impossible Suite* de Lalo Schifrin (orchestration C. Custer).

Encadrés par des professeurs venus de différentes écoles de musique du département de l'Orne, les élèves offraient eux aussi une grande diversité d'origine. Les stagiaires venaient des harmonies ou écoles de musique suivantes : Sées (30 élèves), Flers (10), Mortagne et L'Aigle (9), Vimoutiers (7), Argentan et Messei (6), Alençon (5), Randonnai (4) et Condé-sur-Huisne (1).

Le dernier concert du stage, donné à Bagnoles-de-l'Orne, était honoré de la présence d'André Bellis, vice-président de la Fédération musicale de Basse-Normandie.



AUTE-NORMANDIE

SEINE-MARITIME

Concert de l'OSAE à La Londe

Nous vous avons conviés pour le vendredi 12 mars à un voyage en musique, à travers l'Europe, et nombreuses étaient les personnes qui ont répondu à cette invitation. La Salle des Fêtes de La Londe était comble quand Jean Letellier a levé sa baguette.

Nous sommes partis de la grande époque wagnérienne avec la *Marche de Tannhäuser*, dans laquelle l'OSAE grâce à la puissance et à la qualité de ses cuivres, atteignit le plus haut degré de l'émotion dramatique, tout en gardant l'admirable poésie de l'auteur. Nous passâmes ensuite à la douce mélodie anglaise *From a distance*, œuvre d'une contemporaine, Julie Gold, pour mieux sauter en plein XVIII^e siècle autrichien avec l'*allegro en ut* de la *sonate d'église* n° 12. Les cordes, mises en valeur par l'acoustique de la salle ont su rendre la pureté, l'élégance, la grandeur de l'époque, à travers la simplicité et la grâce de la musique de Mozart. Nous fîmes une halte auprès du kiosque à musique cher à nos grands-parents, pour écouter les charmantes *Confidences* de

Wesly et admirer la souplesse de l'orchestre accompagnant le violoncelle de Mme Lecomte et son subtil dialogue avec la flûte de Mme Huguette Havel. Nous terminâmes la première partie du concert au début du XVIII^e siècle vénitien avec le *Concertino* de Kuchler à la manière de Vivaldi, musique diverse, extatique, réjouie.

La deuxième partie du spectacle nous replongeait au début du XIX^e avec Adolphe Adam pour l'ouverture de la *poupée de Nuremberg*, puis nous retrouvions Mozart avec le premier mouvement de la *Petite Musique de Nuit*. Nouveau saut dans le temps, mais toujours Vienne, avec la célèbre *Tritsch-Tratsch Polka* de Johann Strauss, suivie du *Menuet Gothique* de Boëllmann. Enfin, ce fut la Russie ou plutôt Saint-Petersbourg, le 17 décembre 1892 quand Tchaïkowsky donna pour la première fois le trépidant *Trepak* tiré du ballet *Casse-Noisette*.

L'auditoire applaudit à tout rompre pour obtenir un bis et M. Michel, maire de La Londe, se fit l'interprète de tous pour exprimer le plaisir que ressentent les Londais quand ils retrouvent Jean Letellier et ses musiciens.

Mme Lecerc faisait ses débuts de présentatrice et chacun apprécia la qualité de sa diction qui mettait si bien en valeur les textes de Mme Lavaine. Ce fut vraiment un excellent concert à mettre à l'actif de l'OSAE que nous retrouverons avec plaisir le vendredi 16 avril à l'école Louis Aragon de Tourville-la-Rivière.



PARIS - ILE-DE-FRANCE

PARIS

Club musical des PTT de Paris

Comme d'habitude, les concerts du Club musical des PTT de Paris ont connu le succès. Avec un programme commun aux trois concerts, ils ont eu lieu le 22 janvier en soirée, les 23 et 24 janvier en matinée dans la belle salle des Congrès du ministère des PTT, avenue de Ségur. Ayant assisté au dernier de ces concerts, j'en donnerai un compte rendu substantiel.

« Le Club Musical en concert » débutait par l'audition du pianiste Sigismond Guganski, professeur au Club Musical, adroit interprète de deux mazurkas (opus 24 écrites en 1835) dues à Frédéric Chopin (1810-1849). Puis, le même virtuose accompagnait la soprano, Camille Jove, ancienne élève de l'École d'Art lyrique de Paris, interprétant délicieusement quatre lieder de Frantz Schubert (1797-1828) judicieusement choisis parmi les 600 lieder écrits par le grand maître viennois.

Le violoniste, compositeur et chef d'orchestre belge Jean-Baptiste Singelée, ami d'Adolphe Sax, est bien méconnu de nos jours. Il a pourtant publié quelque 144 partitions, parmi lesquelles un quatuor de saxophones. Grâce soit rendue au Club Musical de nous l'avoir fait connaître, interprété avec adresse par Brigitte Ambrosi (soprano), professeur au Club Musical, Anne-Marie Noury (alto), Claude Leblanc (ténor), et Carmine Macina (baryton).

La première partie se terminait par l'audition de la *Suite pour flûte et piano* de Claude Bolling (né en 1930) écrite à l'origine pour Jean-Pierre Rampal. Eric Seys à la flûte classique, dialoguant avec le piano-jazz de Daniel Hecker, appuyés par Denis Massicot à la basse et Jean-Claude Calmettes à la batterie, donnèrent une exécution magistrale de cette composition où son auteur a réussi à allier la musique classique et le jazz. Le public ne s'y trompa pas en ovationnant cette œuvre d'une grande originalité et d'une belle élégance, ayant obtenu de grands succès aux États-Unis.

La seconde partie du « Club Musical en concert » était entièrement réservée à l'Orchestre à vent, fort de ses quelque 80 musiciens dirigés par Jérôme Naulais. Nous fut offerte d'abord la *Symphonie en ut* (écrite en 1795) de François-Joseph Gossec, compositeur belge et musicien officiel de la République qui fit sa carrière à Paris. En dirigeant adroitement ses musiciens, Jérôme Naulais surmonta aisément les difficultés de cette partition très prisée du public.

Le choral ou cantique luthérien tient une place prépondérante dans la production de Jean-Sébastien Bach (1685-1750) : on lui en a attribué 211 dont le *choral du veilleur* qui date de 1731. Le public applaudit cette belle transcription de l'œuvre mélodieuse du grand cantor.



Le Club Musical des PTT de Paris.

Ernest Gold né, à Vienne en 1921, s'est installé à New York en 1938. Collaborateur de Stanley Kramer au cinéma, il est surtout connu pour le thème ressasé du film *Exodus* d'Otto Preminger (1960), partition grandiose appréciée de l'auditoire. Restant dans le domaine cinématographique ce fut ensuite une sélection *Godfather* saga sur les œuvres de Nino Rota (1911-1979). Collaborateur privilégié de Federico Fellini, de Luchino Visconti et Francis Ford Coppola (*The Godfather*, traduisez *le Parrain*, 1972). Nino Rota utilise souvent des réminiscences ayant pris naissance dans la musique populaire. Remercions Jérôme Naulais de son incursion dans la musique de film.

Deux chants russes traditionnels arrangés par le néerlandais Kees Vlak (né en 1938) furent ensuite présentés. En les reconnaissant, évidemment, les auditeurs applaudirent *les bateliers de la Volga* et l'inoubliable *Kalinka*. Dans un tout autre domaine, l'orchestre à vent nous donnait ensuite *Triple trombones* de Michel van Delft (né en 1928) qui mit en vedettes les trombones de la formation.

Ces prestations de l'Orchestre à vent se terminaieent joyeusement par *Brazil* de Barozo, arrangement de Jérôme Naulais. Sous la voûte multicolore d'un lâcher de ballons, dans une ambiance survoltée, le chef bondissant et ses musiciens déchaînés, avec le concours des danseuses costumées du Groupe lyrique, surent nous restituer les fastes du carnaval de Rio, cela pour la plus grande joie de l'auditoire qui manifesta sa satisfaction par des applaudissements nourris!...

Une fois de plus, complimentons Jérôme Naulais pour son dynamisme et son élégance, la précision de sa direction, cette dernière lui assurant la cohésion de ses musiciens et n'oublions pas Anita Durieupeyroux et Daniel Fénéié adroits présentateurs de ces spectacles qui firent honneur au Club musical des PTT de Paris et son président Roland Gatignol.

Pierre Debievre

HAUTS-DE-SEINE

2^e session du stage d'orchestre d'harmonie des Hauts-de-Seine, novembre 1992

Un nombreux public est venu assister aux concerts du clôture du stage pour orchestre d'harmonie, patronné par le Conseil général des Hauts-de-Seine et placé sous la responsabilité de la Fédération musicale des Hauts-de-Seine...

Chacun d'entre nous connaît l'orchestre symphonique, basé sur des instruments à cordes, l'orchestre philharmonique, savant mélange d'instruments à cordes et à vent, mais peu de gens connaissent l'orchestre d'harmonie qui ne comprend que des instruments à vent.

Si vous posez la question, sur un plan médiatique, il vous sera le plus souvent répondu qu'il s'agit d'un ensemble de cuivres (trompettes, clairons, tambours)

reflétant ainsi plutôt l'image d'un orphéon ou d'une batterie-fanfare. Cette confusion dans les esprits, à ma grande déception, a toujours provoqué chez moi une certaine révolte. Je suis, personnellement, et depuis presque cinquante ans, un instrumentiste fidèle à ce milieu d'orchestre d'harmonie et j'ai toujours pensé qu'il serait utile, à la base, d'enseigner et de pratiquer cette musique d'harmonie auprès de nos jeunes musiciens des conservatoires et des harmonies, afin de mieux connaître ce milieu musical d'instruments à vent si souvent mal perçu par les éducateurs.

Il existe en France plus de mille orchestres de ce style souffrant, le plus souvent, d'un manque d'effectifs par un certain désintéressement de nos jeunes musiciens. Sachant que le département des Hauts-de-Seine est très certainement le plus riche de France sur le plan de la formation musicale puisque pratiquement les trente-six communes du département possèdent un conservatoire municipal qui portent à 30 000 le nombre d'élèves pratiquant l'art musical, sans oublier deux Conservatoires régionaux à Boulogne-Billancourt et Rueil-Malmaison, et c'est dans ce milieu favorable que j'ai voulu un lien entre cette richesse musicale et l'orchestre d'harmonie.

En accord avec mon conseil d'administration, et en collaboration avec M. Michel Rothenbuhler, vice-président artistique de notre Fédération musicale des Hauts-de-Seine et directeur du Conservatoire de Levallois-Perret, nous avons œuvré pour l'organisation et la création d'un stage pédagogique et d'initiation à la pratique musicale d'orchestre d'harmonie auprès de cet immense réservoir de jeunes musiciens de notre département. Pour la deuxième année consécutive, nous avons réussi cet exploit pour le plus grand plaisir de tous les mélomanes.

Il faut préciser et reconnaître que nos intentions ne pouvaient se réaliser sans un soutien financier important. Sachant que M. Charles Pasqua, président du Conseil général des Hauts-de-Seine est un fidèle et fervent adepte de la pratique musicale, notre demande, auprès de l'ADIAM 92 a été agréablement perçue et unanimement acceptée.

Je remercie très sincèrement et très chaleureusement M. Alain Aubert, président de l'ADIAM 92 et vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, ainsi que M. Jacques Favart, directeur de

l'ADIAM 92 et toute son équipe, pour l'aide financière qu'ils nous ont apportée, nous permettant ainsi de réaliser cette manifestation musicale. Il ne faut pas oublier également le soutien financier et structurel de la ville de Levallois-Perret. M. Patrick Balkany, député-maire de la ville et M. Michel Leroyer, maire-adjoint aux affaires culturelles ainsi que tout le Conseil municipal qui ont également répondu favorablement à notre demande, considérant que l'enseignement et la pratique de l'art musical était un joyau inestimable pour notre jeunesse.

Je me dois de les remercier tous bien sincèrement pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans cette entreprise. Je remercie également Mme Glaizes, directrice de l'Académie culturelle et musicale de Levallois-Perret et son adjointe Mme Marie-Françoise Chrétien qui ont également parrainé cette soirée magnifique.

Ce stage a débuté tout d'abord le 14 novembre, par l'audition des candidats. Pensez que près de trois cents musiciens se sont présentés et que la sélection a été difficile, sévère voire même impitoyable, afin de pouvoir réunir les meilleurs instrumentistes dans chaque pupitre.

Nos 55 jeunes musiciens (tous âgés de 18 à 30 ans), issus des conservatoires et orchestres d'harmonie du département, ont travaillé très durement pendant toute cette semaine, consacrant de 3 à 4 heures chaque soir, tout d'abord en atelier et ensuite en travail d'ensemble orchestral.

Tous ceux qui ont voulu et réalisé cette manifestation ne peuvent que se réjouir du résultat et nous devons persévérer dans cette voie. L'accueil du public par ses applaudissements chaleureux a été un encouragement pour nos musiciens, mais aussi un témoignage des magnifiques efforts qu'ils ont accomplis du 23 au 27 novembre 1992 pour que ces deux soirées soient une merveilleuse réussite à travers une prestation de très haut niveau.

Le premier concert a eu lieu à l'Auditorium Maurice Ravel de Levallois-Perret le samedi 28 novembre 1992 et le second dans la salle Jean Guéhenno à l'Institut national de la jeunesse à Marly-le-Roi le jeudi 3 décembre 1992.

Le programme interprété était le suivant : W. A. Mozart (Ouverture de *La Flûte enchantée*), E. Lalo (Ouverture du *Roi d'Ys*), R. Boutry (Divertimento pour saxophone, soliste : Philippe Portejoie), F. Liszt (les *Préludes*), L. Bernstein (*West Side Story*).

Un dernier et chaleureux remerciement aux professeurs du Conservatoire Maurice Ravel pour leur participation et leur dévouement au cours de ce stage afin qu'il soit un véritable succès. Classe de clarinette, flûte, hautbois et basson : M. Jean-Louis Laurès, clarinettiste à l'Orchestre de la Garde Républicaine; classe de saxophone : M. Philippe Portejoie, saxophoniste dans l'Orchestre de Claude Bolling, détenteur de nombreuses récompenses nationales et internationales et saxophone solo dans le Divertimento de Roger Boutry; classe de cor, tuba, basse et contrebasse : M. Jean-Jacques Justaffré, corniste à l'Orchestre philharmonique de France; classe de trompette, trombone : M. Simon Orlik, trompettiste, directeur d'un ensemble de cuivres; classe de percussion : M. Claude Soën, Conseiller pédagogique au Conservatoire Maurice Ravel de Levallois-Perret, percussionniste aux concerts Colonne. Je ne terminerai pas sans adresser mes plus chaleureux remerciements à celui qui a été le véritable animateur de ce stage, mon ami, Michel Rothenbuhler qui a dirigé cet orchestre de main de maître.

Bernard Chouteau
Président de la Fédération musicale
des Hauts-de-Seine

VAL-D'OISE

Estudiantina d'Argenteuil

Le samedi 6 mars 1993, un récital de sonates pour mandolines, du XVIII^e siècle - aux chandelles - a été donné par les musiciens de l'Estudiantina d'Argenteuil. Musique de chambre très prisée par un nombreux public. Cette tradition dure depuis 1878. Le récital de musique de chambre aux chandelles est présenté par des musiciens de l'orchestre.

Cette année le programme était français car toutes les œuvres interprétées proviennent de la Bibliothèque nationale de Paris.

Florentino Calvo, professeur titulaire de la classe de mandoline à l'École nationale de musique d'Argenteuil, jouait la basse soit à la mandole ou au mandoline.

Nous avons pu apprécier les sonates suivantes : *Sonate n° 6 pour 2 mandolines et basse* de Valentin Roser par Adeline Cesaro, Daniel Riberiro et Filipe Correia (mandole); *Duo en Sol majeur pour mandoline et basse* du Duc de Cedronio par Julia Boisson; *Sonate anonyme en sol mineur* pour mandoline et basse par Vincent Sermet; *Sonate en ré majeur* de P. Denis pour mandoline et basse par Mathieu Sarthe-Moureu; *Sonate en ré majeur* de G. B. Gervasio pour mandoline et basse par Julien Martineau; *Sonate n° 2 du 1^{er} livre* de Leone pour mandoline et basse par Cécile Duvot; *La Furstemberg*, thème et variations pour mandoline seule de Riggieri, par Frédéric Secondo; *Sonate n° 2 du 2^e livre* de Leone pour mandoline et basse par Aurélie Rigaut.

Quelques-unes de ces œuvres, recueillies par Mario Monti, ont été publiées aux Ed. Schneider.

Ce fut une très belle soirée musicale, dans la tradition des récitals de sonates aux chandelles. Ce concert faisait partie de 2 jours de stage interne (6-7 mars) de l'Estudiantina, sous la direction de Florentino Calvo.

M. Monti

Le dimanche 28 mars 1993, l'Estudiantina d'Argenteuil a donné son grand concert de Printemps dans la salle des fêtes Jean Vilar à Argenteuil.

Parmi le nombreux public et les personnalités musicales présentes, on pouvait remarquer la présence de M. Roger Baron, âgé de 94 ans, qui a dirigé la chorale municipale de Courbevoie de 1922 à 1982, ainsi que celle de M. André Loustalet, Président du Symphonie-Orchestra d'accordéons de Rueil.

Le jeune directeur de l'Estudiantina, Florentino Calvo, présenta les œuvres et les interprètes Maurice Delaunay, ténor, Jacky Vivant, baryton, du Théâtre national de l'Opéra et le concertiste-hautbois Antoine Sebillot.

L'orchestre composé de 42 musiciens présenta le programme suivant : *Planxty O'Carolán*, suite irlandaise, Bruno Szor-

dikowski (né en 1944); *Danse rituelle du Feu* de l'Amour Sorcier de Manuel de Falla (1876-1946), tr. M. Monti; *Divertimento*, Helmut Fackler (né en 1940); *Faust*, larges extraits du 1^{er} acte, avec Maurice Delaunay, Jacky Vivant, de Charles Gounod (1818-1893); *Suite Mexicana* d'Eduardo Angulo (né en 1954); *Concertino* en ré mineur pour hautbois solo et orchestre à plectres de Konrad Wolki (1904-1983); *Les Pêcheurs de Perles*, récitatif et duo, Maurice Delaunay, Jacky Vivant de Georges Bizet (1838-1875), tr. M. Monti.

Devant les ovations du public, le duo des Pêcheurs de Perles fut bissé. Tous les artistes et leur chef eurent du mal à quitter la scène, les applaudissements n'en finissant jamais.

Florentino Calvo conclut en remerciant le nombreux public et en montrant l'importance que peut avoir une collaboration artistique entre nos jeunes musiciens amateurs et des artistes professionnels de renom. Cet enrichissement est profitable pour tous et donne un sens plus approfondi à la qualité du travail de nos musiciens.



POITOU-CHARENTES

DEUX-SÈVRES

La formation musicale dans le département

Quand ce bulletin d'information vous parviendra, l'année musicale sera bien avancée. J'aimerais faire le point de cette année 1992-1993. A notre assemblée générale d'octobre, je vous avais tenu informés des rapports intéressants que nous entretenions avec l'ADDM et des actions que nous pensions mettre en place durant cette année.

Orchestre d'harmonie DEP

L'orchestre d'harmonie, qui est ouvert à tous, je tiens à le préciser, a travaillé, et bien travaillé, sous la direction de Philippe Nahon. Au programme, des œuvres fort intéressantes : *L'Inauguration de la Maison* (Marius Constantin), *Suites*

Provençales (Darius Milhaud), *Circus parade* (Charles Yves), *Thèmes et Variations* (Arnold Schoenberg), *Deux Marches* (Darius Milhaud). Plusieurs concerts seront organisés en fin d'année musicale 1993-1994. Si vous pensez être intéressés par la venue de cette formation chez vous à l'occasion d'un concert de votre société, n'hésitez pas, contactez-nous.

Stage de direction

Pour les directeurs de sociétés, quatre stages, sous la haute compétence de Dominique Rouits, à Nlort, Bressuire, Parthenay et Lezay, auront, je pense, apporté une autre vision de nos harmonies à ces responsables.

Week-end de perfectionnement

Quelques week-end pour jeunes et jeunes adultes musiciens d'orchestre d'harmonie avec Nicolas Brochot, Marc Steckar, devraient permettre dans le temps de poursuivre une formation musicale plus ouverte tant sur un programme que sur une technique instrumentale dont on a tous besoin. Il faudrait aussi faire dans notre Union départementale une large place aux chorales. J'aimerais que quelques responsables y réfléchissent.

Sur le secteur nord du département avec l'ADM et un ensemble de cantons, nous étudions la possibilité de mettre en place pour 1993-1994, avec des structures plus assises, un ensemble de professeurs compétents permettant là encore de stimuler, de faire vivre la musique et de donner aux jeunes de nos cantons un peu défavorisés, il faut bien le dire, de prendre contact avec la musique, avec l'instrument, avec des petites formations d'orchestre de musique de chambre, Duo, Trio, Quatuor et autres.

Si je vous redis tout cela, c'est pour que vous sachiez que ça existe et que vous devez utiliser toutes ces actions mises en place pour vous, avec le concours de l'ADDM et l'aide financière du Conseil général des Deux-Sèvres.

Le stage de Saint-Jean-de-Monts jeunes

Depuis dix ans, ce stage a donc lieu à la maison familiale de Saint-Jean-de-Monts. Il a bien rempli sa mission, à savoir former les jeunes musiciens de nos sociétés d'harmonie, leur apporter pendant une semaine, au contact de professeurs plus spécialisés, une connaissance

de l'instrument, de son embouchure, du travail en petit groupe et en orchestre d'harmonie, de même qu'une approche du chant choral qu'il nous faudrait pousser davantage au sein de notre Union et de notre Fédération.

Depuis deux ans, nous constatons, non pas une désaffection, mais un manque d'intérêt de nos sociétés à son égard, malgré des formules plus innovantes, la venue l'année dernière d'un compositeur spécialisé dans ce travail près des jeunes, Francis Coiteux, avec une composition tout à fait ciblée; tout cela a été très bien perçu par l'ensemble des stagiaires.

Cette année, avant de prendre notre décision, un questionnaire a été adressé à toutes les sociétés UD 79. Devant le peu de réponses, nous avons pensé qu'il était sage de suspendre ce stage cette année, en se donnant comme mission de réfléchir pendant une année sur trois points : la date du stage, l'utilité pour vous de ce stage, revoir éventuellement le contenu de ce stage.

Je voudrais que vous réfléchissiez à cela pour qu'en octobre à l'Assemblée générale qui doit se tenir, sauf imprévu, le 3 octobre 1993, nous puissions envisager des solutions constructives.

Stage d'été jeunes

Le stage musique et vacances, organisé par la FMPC doit toujours avoir lieu du 17 juillet au 30 juillet 1993 à l'atelier gîte de Saugnac et Muret, 40410 Pissos, Gironde.

Par contre nous allons co-produire le stage de nos tout-jeunes musiciens et musiciennes qui d'ordinaire se tenait au Vanneau et qui aura lieu cette année du 12 au 23 juillet à Maillé. Il reste encore quelques places. Pour tous renseignements complémentaires : Jean-Xavier Marie, Directeur du stage à Cherveux-le-Vieux, 79410. Je ne puis que vous encourager à envoyer des jeunes musiciens car il s'y fait du bon travail sur deux semaines, avec un encadrement musical de qualité et une partie activités vacances agréables et solides.

A noter également la date du 17 octobre à Saint-Maixent où se tiendra l'Assemblée générale de la Fédération Poitou-Charentes, celle du 3 octobre pour notre Assemblée générale; le lieu n'étant pas arrêté, s'il y a des volontaires pour nous recevoir, ce sera avec plaisir. Les

deux Assemblées générales se tiennent cette année en Deux-Sèvres, venez nombreux.

Alexis Tarteaut
Président UDSM 79



PROVENCE- ALPES- CÔTE-D'AZUR

VAUCLUSE

Congrès départemental de la Fédération du Vaucluse

C'est le dimanche 7 mars que les 48 sociétés musicales de la Fédération du Vaucluse se sont réunies en assemblée générale à la Chapelle du Grand Couvent à Cavailon en la présence de M. Maurice Giro, maire de la Cité et représentant M. Régis Derouhile, président du Conseil général, Mme Nicole Muisse, adjointe à la Culture, M. Bertrand Furic, directeur de l'ADDM, M. Joseph Chappe, président de la Fédération des Bouches-du-Rhône, représentant M. Paul Courtial, président régional empêché.

Une assemblée générale très éclectique sous la présidence de Georges André au cours de laquelle furent évoquées les réalisations de l'année précédente, les projets d'avenir et les difficultés rencontrées à leur réalisation (manque d'intérêt et aide financière insuffisante des pouvoirs publics). Les congressistes se sont d'ailleurs séparés en prenant l'engagement d'œuvrer pour plus de reconnaissance de l'action de nos sociétés musicales par le public, les élus, les services administratifs).

Cette matinée du dimanche a été précédée, suivant une coutume maintenant bien établie, d'une soirée musicale le samedi au Centre culturel de Cavailon avec la participation de la Chorale Li Cantoire dou Souleü qui avait invité le Congrès à se tenir en sa ville, le Groupe de maintenance folklorique Li Roucassière de Méthamis, l'Orchestre à plectres d'Avignon qui a accompagné la Chorale

dans l'interprétation de mélodies italiennes, l'Orchestre d'harmonie Le Kiosque à musique d'Avignon.

Le Congrès 1994 se tiendra à Mazan, à l'invitation de la Chorale Canteperdrix et de la Philharmonique mazannaise.

Georges André

Création d'une œuvre en Vaucluse

Les Philharmonistes d'Orange (direction Marie-France Carrot), la Chorale mixte Amista de Sorgues (direction Marceau Apap) ont créé le dimanche 7 mars 1993 en l'Auditorium du Thor une œuvre, *l'Archipel des 7 Cités*, d'un jeune compositeur, Serge Folie, écrite pour orchestre d'harmonie, chorale mixte et piano (au piano, l'auteur).

C'est une fresque harmonique aux noms évocateurs de l'histoire de Christophe Colomb.

Après un prélude d'orchestre aux harmonies romantiques agréables teintées d'une touche de rythme exotique, les deux mouvements suivants associent le chœur, un piano solo et un récitant (texte de M. Chouat) pour laisser de nouveau la place à l'orchestre dans un tempo vif (6/8) qui évoque la joie de la découverte d'une terre nouvelle.

Les deux derniers mouvements évoquent la mort de Christophe Colomb et la découverte du nouveau monde de Colomb « le croyant », c'est-à-dire le Paradis.

Georges André



RHÔNE-ALPES

ISÈRE

Mandolines, rencontres entre professionnels et amateurs

En attendant l'aboutissement des efforts conjugués, auprès du ministère de la Culture, de M. Yraëta, avec la péti-

tion nationale en faveur de l'enseignement de cet instrument et de M. Schneider pour la promotion de la mandoline de concert dans la musique classique, le Cercle mandoliniste de Grenoble a réalisé en novembre dernier son second stage de perfectionnement à la pratique de cet instrument ainsi qu'à celle de la guitare.

M. Schneider, professeur à la Schola Cantorum (pépinière de sommités musicales), assisté d'une de ses élèves, Elisabeth Journet, concertiste diplômée, ont apporté avec patience et ténacité les éléments manquants aux stagiaires qui ne manquaient pas de volonté pour acquérir une meilleure technique à cette occasion.

Les guitaristes, moins nombreux, bénéficiaient des conseils éclairés de R. Buczek, professeur et concertiste dans la région grenobloise.

Le bilan de ces 6 jours de stage ne se mesurant pas immédiatement, on ne peut juger de l'intérêt suscité par ce stage que par les conversations et les échanges de points de vue qui émaillèrent les divers repas pris ensemble, et les pauses-café ménagées pour décompresser.

Si l'on ajoute qu'une information plus largement diffusée par la nouvelle revue spécifique *Le Plectre* a permis à quelques mandolinistes isolés du sud-est de découvrir l'existence de cette réalisation, on ne peut qu'être satisfait de l'avoir organisée avec l'aide du Conseil général de l'Isère et surtout espérer pouvoir la renouveler sous une forme élargie dans laquelle la Confédération musicale de France tiendra également une large place.

AIN

L'Écho des Roches de Saint-Sorlin-en-Bugey fête son 35^e anniversaire

C'est à l'initiative des Sapeurs-Pompieriers en 1955 que cette Société vit le jour. Dans un petit village de 800 habitants, connu par la qualité de son vin et réputé par son classement, village de roses. En 1956, elle se mit en association loi 1901 et en 1957 elle participe à son premier concours.

Le Congrès de la Fédération de l'Ain se tient pour la première fois à Saint-Sorlin-en-Bugey en 1960.

Pendant les années qui suivirent cette jeune et dynamique société progressa puisqu'elle obtient un premier prix en 1959 et un en 1961. En 1969 elle remporta le Challenge Avalon à Bellegarde après l'avoir gagné 3 fois.

En 1990 le travail porta ses fruits, cette société passe en catégorie supérieure au concours national CMF à Nyons, elle remporte le premier prix. Elle est également vainqueur du Championnat de l'Ain (catégorie supérieure A).

Actuellement l'Écho des Roches de Saint-Sorlin-en-Bugey fonctionne avec 35 musiciens, et il n'est pas rare d'y rencontrer grands-parents, parents, enfants.

Un grand bravo à cette société à qui nous souhaitons une longue vie.

La Fédération musicale de l'Ain organise son 43^e Congrès le dimanche 13 juin 1993 à la salle polyvalente de Saint-Cyr-sur-Menthon (01)

Cette grande manifestation musicale est placée sous la présidence de M. le Président du Conseil général et honorée de la présence de M. le Préfet, de MM. les Sénateurs, Députés, Conseillers régionaux, Généraux, de M. le Maire de Saint-Cyr-sur-Menthon, ainsi que M. Maurice Adam, président de la Fédération Rhône-Alpes et de la CMF.

M. Vulin, président de la Fédération musicale de l'Ain ouvrira le congrès. M. Vayer, secrétaire général exposera le compte rendu moral et le bilan des activités; M. Goral, trésorier donnera le compte rendu financier.

M. Truffaz, président technique et M. Grevoz, directeur technique donneront les rapports techniques.

En fin de matinée le congrès sera clôturé avec le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Après le repas officiel débutera le festival avec toutes les sociétés du groupement Bage Pont de Veyle et de l'Harmonie de Saint-Mesmin [près d'Orléans, 45000].

Soirée musicale du groupement du Bugey

La salle polyvalente de Saint-Rambert-en-Bugey accueillait le samedi 27 mars 1993, le concert du groupement du Bugey, que l'Union musicale de l'Albarine avait à charge d'organiser.

A cette soirée qui a connu un réel succès participaient les sociétés du groupement affiliées à la Fédération musicale de l'Ain. M. Gathier, président de l'Union musicale de l'Albarine accueillait les sociétés par quelques mots de bienvenue, tandis que M. Paterno, président du Groupement, M. Vulin, président de la FMA, vice-président de la Rédération Rhône-Alpes, M. Marquis, conseiller général et maire de Saint-Rambert-en-Bugey prenaient successivement la parole.

Les 300 musiciens des 7 formations harmonies batteries fanfares, club d'accordéons présentes offraient aux 500 spectateurs un concert alliant diversité et qualité. Les trompettes de Jéricho de la Renaissance de Bourg-en-Bresse sonnaient l'ouverture. L'Union Républicaine de Peyrieu débutait le concert en interprétant *Air d'Automne* et *Friendship's* de Crepin, *La Marche Olympique* de Jordanas.

L'Écho des Roches interprétait *Feu et Flamme* de Devagel, *Nelly et Boléro* militaire de Devos.

L'Union musicale de l'Albarine avait choisi *Quatre contrastes pour vent*, de Ford et *Des Sénérides Napolitaines* arrangées par Faver.

Le club des accordéons de Belley interprétait d'abord en duo *First début*, puis un quintette jouait la *Promenade en traîneau* et enfin l'orchestre au complet interprétait *Promenade sur le Lac de Constance* de Ravel.

Les tambours de la renaissance débutaient la seconde partie par *Les Marches Napoléoniennes*, l'Espoir musical enchaînait avec *Sardou Superstar* arrangé par Delbecq et *Jeunesse en Rythme* de Sorbon.

La Renaissance de Bourg-en-Bresse Société d'Honneur terminait cette soirée avec *Bobly*, *Marche de Concert* de Fayol, *Madénima Boléro* et *Loochy Look* de Souplet, et *Trompette Riff Rock* de Luypaerst.

En résumé excellente soirée, très bonne interprétation par toutes les sociétés présentes, satisfaction du public, soirée très favorable pour la cause musicale.

■ *Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales. Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale*

■ **Intervention de JEAN-PIERRE SEGUIN,**
Président de la FNUCMU, directeur du CNR de Tours



Je suis très heureux d'être ici, parmi vous, où je me sens un peu en famille. Je n'oublie pas que je suis né à Lille et que j'ai fait mes premières armes à l'Harmonie Municipale de La Madeleine à côté de Lille.

Il y a deux ans j'avais expliqué, lors de votre colloque, ce que je faisais en Indre-et-Loire pour promouvoir la pratique amateur et assurer le développement des sociétés musicales. Aujourd'hui, et alors que j'ai depuis accédé à la présidence de la FNUCMU, je suis d'autant plus heureux de tenter d'étendre cette expérience à tout le territoire.

On a eu trop tendance il y a quelque temps, à opposer nos deux associations. Les structures ne sont que ce qu'en font les hommes. Je dois dire que Maurice ADAM et moi-même entretenons des rapports d'amitié qui font que, plutôt que de nous opposer nous avons décidé de travailler vraiment main dans la main. Il y a de la place pour tout le monde et je n'oublie pas, pour ma part, tout ce que je dois aux sociétés musicales.

Nous avons repris le travail commun en ce qui concerne le solfège et les morceaux d'examen. Nous essayons maintenant d'aller plus loin et nous sommes en train d'élaborer une déclaration de politique générale commune.

J'ai bon espoir que la CMF et la FNUCMU travaillent ensemble pour le bien de la musique, et surtout pour celui des enfants qui nous sont confiés.

■ **Intervention de PAUL-LOUIS MARTIN**
Pdg des Éditions Robert Martin



S au départ les relations entre la Confédération Musicale de France et les Éditions Robert Martin étaient commerciales, tout en étant conviviales, au fil des ans, des liens personnels se sont noués et à présent, nous avons l'impression de faire partie d'une grande famille au service d'une cause, la musique.

Il y a quelques mois, Maurice Adam nous a, au nom de la Confédération Musicale de France, confié une commande importante de notre Traité d'Orchestration, destinée aux présidents régionaux. C'était une façon de manifester votre soutien et votre intérêt pour cet ouvrage de référence.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour féliciter Désiré Dondeyne et Frédéric Robert, les auteurs de ce traité, dont la compétence n'est pas à démontrer. Je

félicite aussi notre collaborateur, Christophe Félix, qui a assuré cette réédition.

Cet ouvrage, unique en son genre, est une somme absolument fondamentale sur les ensembles à vents. Nous l'avons actualisé, et nous y avons introduit de nouveaux auteurs du répertoire : Philippe Dulat, François Rauber, Maurice Faillenot.

Je voudrais remercier Maurice Adam, président de la CMF, pour la confiance qu'il nous manifeste, et Philippe Fournier, président de la Fédération régionale du Nord-Pas-de-Calais pour l'organisation de ce magnifique congrès, et, à travers eux, toutes les équipes de travail qui les ont entourés. Je vous remercie.

■ **Intervention de SERGE LANCEN,**
Compositeur, vice-président de la Section française de la WASBE

Je voudrais vous parler aujourd'hui du domaine international. Grâce à la CMF, à son travail, à ses concours, les harmonies amateur s'améliorent continuellement. Je propose quant à moi que nos meilleures harmonies participent aussi à des concours internationaux, car les contacts à l'étranger sont toujours favorables et intéressants.

Je pense, par exemple, au Concours de Valence, en Espagne. Nous y avons vu le Havre être primé en 1987 et, l'an dernier, l'Union Philharmonique de Nantes s'y est fait brillamment remarquer. A Valence, les concours ont lieu tous les ans, au mois de juillet.

Parmi d'autres concours, je signale celui de Kerkrade, en Hollande, organisé tous les quatre ans. Le prochain aura lieu en juillet 1993. C'est un concours qui dure quatre semaines, et qui est accompagné de manifestations de haute qualité : concerts symphoniques, concerts avec orchestres d'harmonie, d'accordéons, de mandolines, chanteurs, brillantes parades... Je signale aussi le Concours Flicorno d'Oro, à Riva del Garda, en Italie, dont l'annonce a été faite dans le dernier *Journal de la CMF*.

A tous ceux qui le peuvent, je conseille d'aller à Valence, pour assister, le 13 juillet, au concours final des harmonies de haut niveau, dans les Arènes, de 20 heures à 3 heures du matin! Dans cette même ville, du 13 au 19 juillet, aura lieu le Congrès de la WASBE, l'association mondiale des orchestres à vents. Ce congrès sera fructueux à tout point de vue. On y annonce dix-huit concerts, donnés par des formations venues du monde entier, qui joueront leur répertoire national original. Il y aura ainsi des orchestres des États-Unis, du Japon, de Lituanie, de Singapour, de Hawaï, de Suède, de France... Grâce à des traductions en français, nous aurons des échanges culturels appréciables.

A ceux qui ne sont pas encore membre de la WASBE, je conseille de s'inscrire au plus vite auprès de notre Section française, dont vous connaissez le président, Désiré Dondeyne, le secrétaire général, Paul-Louis Martin, et le trésorier, René Castelain. Votre inscription vous fera connaître, car vous figurerez sur la liste des membres internationaux, avec vos titres musicaux, et vos coordonnées. Vous serez les bienvenus au sein de la Section française de la WASBE. Je vous remercie.



● Exposition

L'exposition des facteurs et des éditeurs de musique s'est tenue pendant toute la durée du congrès. Inaugurée le 21 avril par les présidents Adam et Fournier, elle était, cette année, particulièrement riche et intéressante. Elle réunissait : la maison Mastrolilli (représentant aussi Hohner) les Éditions Robert Martin, les éditions Halter, la maison Corélia, Selmer et Yamaha. Cette exposition, devenue traditionnelle au fil des ans a été, cette fois encore, le cadre de bien des rencontres et échanges musicaux.



● Réception

La Ville de Béthune, ses élus, son personnel technique, ont assuré à l'assemblée générale un excellent accueil, sur tous les plans.

En clôture du congrès, Jacques Mellick, député-maire de Béthune, ancien ministre, a offert une réception à la CMF; l'occasion pour la Ville de Béthune et pour son maire, de témoigner de leur attachement au mouvement de la pratique musicale des amateurs, et à la Confédération Musicale de France tout particulièrement

● Au-revoir...

Cérémonie simple et émouvante : le président Maurice Adam, au nom de la CMF a salué le départ de Jean Julien, vice-président, et de Guy Meissonnier, ancien secrétaire général, qui ont choisi de se retirer du conseil d'administration, tout en gardant pour la CMF intérêt et amitié, comme ils le dirent dans leurs interventions.



● Les élections

Les élections pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration ont reconduit dans leurs fonctions : Gérard Scheid (Franche-Comté), Claude Linon (Languedoc-Roussillon), Roger Cardot (Limousin), Daniel Chopinez (Lorraine), Yvan Souptès (Midi-Pyrénées), Philippe Fournier (Nord-Pas-de-Calais), André Petit (Basse-Normandie), Henri-René Pollin (Haute-Normandie). D'autre part, André Sastre (Bourgogne) et Mario Monti (Paris - Ile-de-France) ont été élus administrateurs de la CMF en remplacement de Jean Julien et Guy Meissonnier, qui, pour des raisons personnelles, ont souhaité se retirer. Le mandat d'André Sastre sera renouvelable en 1994, celui de Mario Monti en 1995, selon les dispositions statutaires en vigueur.

Les Cols bleus avionnais, dir. G. Grare.



L'orchestre des jeunes de la Fédération du Nord-Pas-de-Calais, dir. Marcel Chapuis, Philippe Oprandi.

L'orchestre d'harmonie de Béthune, dir. Alain Decourcelle avec le quintette de cuivres de Lille.

● Concerts

Les concerts du congrès ont offert un panorama de la vie musicale et de la richesse de la pratique amateur en Nord-Pas-de-Calais. On retiendra par exemple la qualité et l'enthousiasme de l'Orchestre des Jeunes de la Fédération, ou la belle prestation de l'enfant du pays, Guy Dangain, avec la Musique du 43^e RI. Mais ce sont vraiment tous les ensembles entendus à Béthune qui ont apporté à ce congrès une qualité musicale exemplaire !



La Lyre Halluinoise, dir. Michel Jakobiec.



Musique du 43 RI de Lille, dir. Joël Fernandez. Clar. solo : Guy Dangain avec L. Gracquilles.



Confédération Musicale de France

Conseil d'administration

PRÉSIDENT

M. Maurice Adam,
L'Eden, 2, rue Paul-Verlaine
73100 Aix les Bains
Tél. : 79 35 05 91

PREMIER VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

M. Jack Hurier
9, rue du Feu-de-Saint-Jean
Chuisnes, 28190 Courville sur Eure
Tél. : 37 23 78 17 ou 37 23 35 65 (prof.),
37 23 22 83 (privé)

VICE-PRÉSIDENTS

M. Paul Courtial
23, avenue des Faurys, 83260 La Crau
Tél. : 94 80 30 23 (prof.)
94 66 74 55 (privé)

M. Philippe Fournier

19, rue d'Antin, 59800 Lille
Tél. : 20 57 91 39 ou 21 25 68 49
21 07 01 18

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. Daniel Chopinez
22, rue Thiers, 88000 Épinal
Tél. : 29 35 55 37

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

M. Gérard Scheid
Hôtel de Ville
25110 Baume les Dames
Tél. : 81 84 07 13

TRÉSORIER

M. Marcel Lorieau
128, boulevard d'Angleterre
85000 La Roche sur Yon
Tél. : 51 05 59 43

TRÉSORIER ADJOINT

M. Conrad Rodriguez
6, rue Jean-Bigot, 63500 Issoire
Tél. : 73 89 48 20

MEMBRES

M. Roger Cardot
Rue du Marché-Vieux
23110 Évaux les Bains
Tél. : 73 90 92 18

M. Thierry Clairon

5, rue des Acacias, 35600 Redon
Tél. : 99 71 11 99 (prof.)
99 71 05 53 (privé)

M. Bernard Courtis

Rue du 11-Novembre, 80270 Airaines
Tél. : 22 29 47 52

M. Jean-Claude Fondriest

67, avenue Jean-Jaurès, 47000 Agen
Tél. : 53 96 16 83

M. Charles Goetzmann

44, Grand-Rue, 67660 Betschdorf
Tél. : 88 54 44 41 (prof.)
88 54 43 25 (privé)

M. Marcel Hélène

42, route de Montmorillon

86300 Chauvigny

Tél. : 49 46 32 93

M. Claude Linon

14, lotissement « Les Jardins »
34290 Lieuran lès Béziers
Tél. : 67 36 38 12

M. Mario Monti

3, rue du Bel-Air, 95870 Bezons

M. Philippe Morand

34, avenue du 8-Mai, 95400 Villiers le Bel
Tél. : 47 44 12 26 (prof.)
34 29 16 32 (privé)

M. André Petit

100 ter, boulevard Herbet-Fournet
14100 Lisieux
Tél. : 31 62 35 29 (prof.)
31 62 18 47 (privé)

M. Michel Pierrot

29, Grande-Rue, Les Petites-Loges,
51400 Mourmelon
Tél. : 26 03 94 27

M. Henri-René Pollin

7, rue Jeanne-d'Arc, 76420 Bihorel
Tél. : 35 60 56 42

M. André Sastre

10, rue Morel-Retz, 21000 Dijon
Tél. : 80 67 69 72

M. Yvan Souptes

Rue Jean-Jaurès, 65390 Andrest
Tél. : 62 31 16 05

Fédérations régionales

ALSACE

M. Jean-Jacques Weber
Fédération des Sociétés de Musiques d'Alsace
18 bis, pl. Broglie, 67000 Strasbourg
Tél. : 88 36 19 17

AQUITAINE

M. Jean-Claude Fondriest
67, avenue Jean-Jaurès, 47000 Agen
Tél. : 53 96 16 83

AUVERGNE

M. Conrad Rodriguez
6, rue Jean-Bigot, 63500 Issoire
Tél. : 73 89 48 20

BOURGOGNE

M. Roger Remandet
27, avenue Nicéphore-Niepce
71100 Chalon sur Saône
Tél. : 85 48 89 87

BRETAGNE

M. Thierry Clairon
5, rue des Acacias, 35600 Redon
Tél. : 99 71 11 99 (prof.)

CENTRE

M. Jack Hurier
9, rue du Feu-de-Saint-Jean
Chuisnes, 28190 Courville sur Eure
Tél. : 37 23 78 17 ou 37 23 35 65

CHAMPAGNE-ARDENNE

M. Jean Pihet
« Les Fauvettes », Rue de Belfort
08700 Nouzonville
Tél. : 24 53 84 60

CORSE

M. François-Xavier Giovannai

Rés. « La Gravona », Bât. A 1
Chemin de Biancarello, 20000 Ajaccio
Tél. : 95 21 12 76

FRANCHE-COMTÉ

M. Gérard Scheid
Hôtel de Ville, 25110 Baume les Dames
Tél. : 81 84 07 13

LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. Claude Linon
14, lotissement « Les Jardins »
34290 Lieuran lès Béziers
Tél. : 67 36 38 12

LIMOUSIN

M. Jean Laroudie
6, rue Jean-Moulin, 87350 Panazol
Tél. : 55 30 38 60

LORRAINE

M. Jean-Marie Georgin
23, rue Mozart, 57320 Bouzonville
Tél. : 87 78 32 42

MIDI-PYRÉNÉES

M. Yvan Souptes
Rue Jean-Jaurès, 65390 Andrest
Tél. : 62 31 16 05

NORD

M. Philippe Fournier
19, rue d'Antin, 59000 Lille
Tél. : 20 57 91 39 - 21 25 68 49 - 27 07 01 18

BASSE-NORMANDIE

M. André Petit
100 ter, bd Herbet-Fournet, 14100 Lisieux
Tél. : 31 62 18 47 (privé)
31 62 35 29 (prof.)

HAUTE-NORMANDIE

M. Henri-René Pollin
7, rue Jeanne-d'Arc, 76420 Bihorel
Tél. : 35 60 56 42

RÉGION PARISIENNE

M. Jean-Claude Roger
5, rue D.-Sueur, 93440 Dugny
Tél. : 48 37 91 43

PAYS DE LOIRE

M. Armand Goyet, 49390 La Breille les Pins
Tél. : 41 52 02 89

PICARDIE

M. Bernard Courtis
Rue du 11-Novembre, 80270 Airaines
Tél. : 22 29 47 52

POITOU-CHARENTES

M. Jean-Marie Dazas
23, chemin de l'Envigne, 86100 Châtelleraut
Tél. : 49 21 94 58

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

M. Paul Courtial
23, avenue des Faurys, 83260 La Crau
Tél. : 94 66 74 55

RHÔNE-ALPES

M. Maurice Adam
« L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine
73100 Aix les Bains
Tél. : 79 35 05 91

GUADELOUPE

M. Robert Dauberton
Cité Miquel, BB Bare 45, 97110 Pointe à Pitre
Tél. : (19) 590 83 53 11 (privé)
(19) 590 82 50 30 (prof.)



l'atelier musical

Gilles Degironde

Dépositaire exclusif Bless

Spécialiste Cuivre, Bois
Agent Selmer · Courtois
Bach · King · Holton · Blessing
Besson · Getzen · Conn

Réparations - Ventes - Locations
Exportation
Mise au point d'instruments

6, place Saint-Roch

F-42100 Saint-Etienne

77.33.90.31

JAZZ, VARIETES, MODERNE, CLASSIQUE ?...

ENFIN!

VOS PARTITIONS A DOMICILE...

EXCEPTIONNEL !
CATALOGUE COMPLET
DE TOUTES VOS PARTITIONS
SUR MINITEL

Découvrez et commandez dès aujourd'hui
vous recevrez vos partitions directement
CHEZ VOUS !

PLUS DE 70 000 PARTITIONS A VOTRE DISPOSITION



3615 Code

Music Leader

CPP/Belwin Catalogs

D I S T R I B U T I O N
FRANCE & BELGIQUE

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION

Combo Jazz

- Séries de plusieurs titres
- Vocal avec accomp. Combo
- 4 cuivres + rythmique

Grande Formation de Jazz

- Six Packs n° 1 à 12 (Albums)
(6 titres dans chaque pack)
- Séries de 15 titres
- Titres individuels : 5 saxes, 3 ou 4 trp,
3 ou 4 tb, 4 rythmes

Ensembles That Swing

- Chœurs de flûtes + rythmique
- Chœurs de clarinettes + rythmique
- Sextuors de cuivres + rythmique
- Quintettes de saxes + rythmique

Orchestre d'harmonie

- Belle of the Ball, La Machine à écrire,
L'horloge syncopée, etc.
(dans la collection Leroy Anderson)
- James Bond Suite, Hook, Yentl,
Westward Ho!, Conquest, Live and Let Die,
etc., etc. (dans la catégorie Musiques de Film)
Etc.

Orchestre à cordes

Orchestre symphonique

- Les collections Best of Haydn,
Best of Mozart, Best of Schubert, etc.,
Henry Mancini Vol. 1 et 2, etc., pour Cordes
- Les collections : Light Up for Orchestra
Happy Sounds for orchestra, etc.,
pour Orchestre Symphonique

Demandez notre documentation dans les différentes catégories ci-dessus.

Attention : Indiquer impérativement les fonctions exercées.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION - B.P. 64 - 59510 HEM

Tél. : 20 83 78 32 - Fax : 20 82 83 91 - Télex : 131348 F

La notation de la musique contemporaine

Lire les partitions de musique contemporaine déroutent parfois les musiciens, car bon nombre de ces partitions présentent des notations inconnues de la musique. d'autant plus qu'elles mélangent souvent celles-ci avec les signes traditionnels du solfège.

Mais il faut avoir à l'esprit que les compositeurs de cette fin de XX^e siècle se sont efforcés d'employer les instruments traditionnels pour leur faire faire d'autres sons que précédemment, ont investi de façon nouvelle les domaines du rythme, des hauteurs, etc.

La notion même d'œuvre a été abordée de façon originale par ceux qui ont écrit des pièces en « forme ouverte », c'est-à-dire des œuvres où l'interprète ne joue plus une œuvre entièrement écrite du début à la fin, mais présente une musique à partir des propositions de notes, ou de rythmes, ou de phrases musicales, que lui propose le compositeur. Comme nous le verrons, ces œuvres sont les plus radicalement nouvelles sur le plan de la notation.

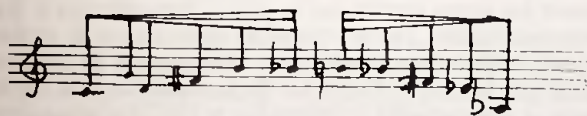
Enfin, l'apparition des instruments électroniques, l'emploi du magnétophone et des synthétiseurs, en studio comme en concert, a donné lieu là aussi à de nouvelles notations.

Il faut enfin ajouter que ces notations ne font pas encore l'objet d'une standardisation. Mais les compositeurs essaient néanmoins, lorsqu'ils emploient un effet connu, de garder la notation déjà inventée, et c'est celle-ci que nous allons aborder dans un premier temps.

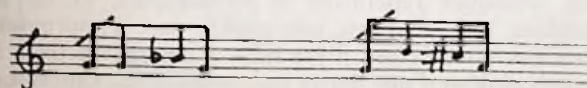
Les signes qui étendent ceux du solfège traditionnel

• Le rythme

Notation d'un *accelerando* ou *decelerando* progressif :



Ce qui suit doit se jouer, respectivement, très vite, et le plus vite possible.

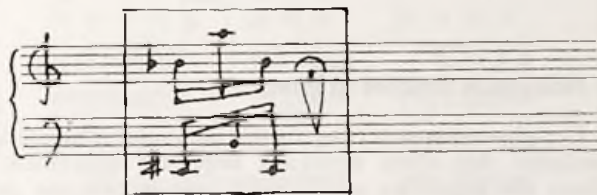


• Les reprises

Dans les musiques dites « minimales », ou « répétitives », des phrases mélodiques sont répétées un grand nombre de fois. Cela est noté comme ceci :



La notation qui suit indique à l'interprète qu'il doit jouer cette séquence lorsqu'il le souhaite.

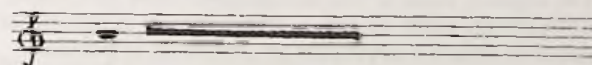


• La notation en durées et non en mesures

Certains compositeurs ont désiré ne plus faire appel à la notion de tempo, et à une notation mesurée, mais préfèrent indiquer, en secondes cette fois, le temps durant lequel doit être exécuté tel son, ou tel groupe de sons. Cela se note ainsi :



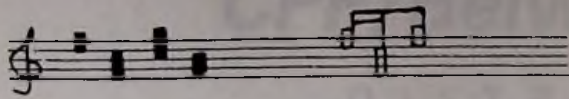
Notation d'un son prolongé :



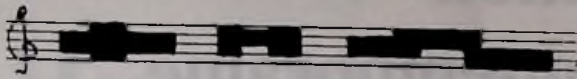
• Les clusters

Les clusters, que l'on rencontre généralement dans les œuvres pour instrument à clavier, sont la mise en jeu de tous les sons compris entre telle et telle note; ils

se jouent en posant le plat de la main, ou l'avant-bras, sur le clavier.



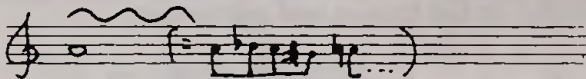
Séquence de clusters :



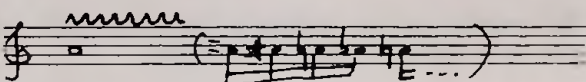
• Les vibratos

Afin de noter plus précisément le vibrato, et de jouer sur des variations de celui-ci, on note :

Vibrato lent :

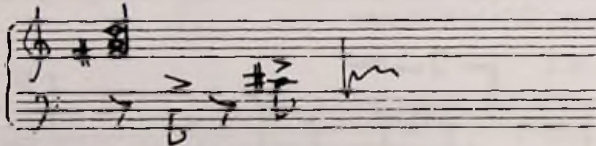


Vibrato rapide :



• Nouveaux timbres et effets

Certains compositeurs exigent de l'interprète qu'il obtienne des effets nouveaux avec son instrument. Deux cas parmi les plus connus sont le principe du piano préparé, où l'interprète pose sur les cordes ou sur le cadre du piano des objets divers (papier, pièces métalliques, etc.) afin de mettre ceux-ci en vibration tout en modifiant la vibration naturelle des cordes; on obtient ainsi un timbre particulier. Certains jeux d'attaques sont parfois demandés, en relation avec un emploi de la pédale, dont voici un exemple :



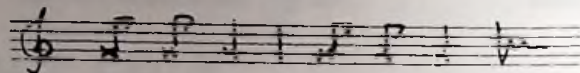
L'accord écrit avec des losanges doit être joué en enfonçant lentement les doigts dans le clavier, de façon à ne pas déclencher le mouvement des marteaux, mais à libérer néanmoins les étouffoirs; les cordes vibreront par sympathie en jouant d'autres notes.

On connaît aussi le cas des doubles sons aux instruments à vent. Dans ce cas, il arrive que le compositeur indique le doigté à appliquer au-dessus de la portée.

• La voix parlée

La voix est elle aussi mise à contribution dans ces recherches musicales. Nous indiquons seulement ici la notation en usage quand le chanteur parle (ou chuchote) au lieu de chanter, mais un grand nombre de

partitions se révèlent exigeantes quant à l'interprétation, par le jeu conjugué des nuances, des notes, du parlé, du glissando, etc.



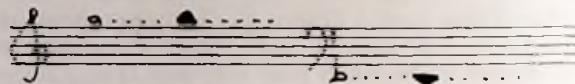
Tout en-tier

en tout lieu

• Les mesures à vide

Pour conclure ce tour d'horizon, ajoutons que les compositeurs actuels ont tendance à ne pas écrire les mesures à vide avec une pause au milieu de la portée : ils préfèrent laisser la page blanche à l'endroit où se trouveraient normalement les mesures à vide.

Enfin, avant d'aborder le problème des formes ouvertes, nous indiquons la notation qui demande au musicien de jouer, respectivement, la note la plus aiguë possible, et la note la plus grave possible :



Les formes ouvertes, et la musique aléatoire

Dans les formes ouvertes, qui furent très à la mode durant les années 50 et 60, et qui perdurent encore aujourd'hui, l'interprète a devant lui des notes, des rythmes, et c'est à lui d'assembler à sa guise ces propositions de musiques possibles selon son choix personnel. Parfois, certains compositeurs imposent une partie du parcours, mais d'autres, comme John Cage, ou Stockhausen, iront très loin dans ce « choix » laissé aux interprètes.

Nous donnons ici, en exemple de ce genre d'œuvres, deux extraits de la partition de « Sternklang » de Stockhausen. Cette œuvre est écrite pour 5 groupes de 4 instruments sonorisés, le choix des instruments étant laissé aux interprètes. (Le synthétiseur est souvent employé au côté des instruments traditionnels lorsque cette œuvre est exécutée.)

Le concert a lieu dans un parc, les 5 groupes d'instrumentistes sont séparés d'une centaine de mètres chacun, un percussionniste se tient au milieu. Chaque instrumentiste a sur son pupitre deux pages : la première, la page « formschema », est le réservoir de notes, et la seconde, la page « modèle groupe », est le réservoir de rythmes. Le musicien choisit, pour chaque section, un rythme dans la page « modèle groupe » sur lequel il va jouer les notes écrites sur la page « formschema ». Le percussionniste, par des coups de tam-tam ou de grosse caisse, indique aux musiciens le changement de section, ainsi que le tempo. Enfin, les flèches que l'on voit sur la page « formschema » indiquent à l'un des musiciens qu'il doit se déplacer – il joue tout en marchant – et donner ses notes à un musicien dans un autre groupe. (Il traverse alors le parc.) Cette œuvre, au carrefour des musiques répétitives et hypnotiques, et de la musique atonale, laisse une grande part d'improvisation aux interprètes : il y a refus d'une œuvre fixée à jamais et désir d'une œuvre en constante recreation. Le

STERNKLANG

FORMSCHEMA

STOCKHAUSEN

Score for three parts (I, II, III) across four sections (S₁, S₂, S₃, S₄). Each section includes a 'GP' (Group Pattern) and a 'K' (Klang) symbol. The score is divided into measures 1-24, with dashed lines indicating section boundaries. Dynamics include *mp*, *mf*, and *sf*. A 'SOLDO' marking is present in S₃.

MODELLE GRUPPE I
GEMINI
Zwillinge
8x $\frac{3}{4}$ $J=48$
ziemlich laut
scharf, brillant
manchmal individuell
da capo
oder: auch mit "Puls" "Caster"

BOOTES
der Hirt
6x $\frac{5}{4}$ $J=20$
manchmal individuell
laut rufen
da capo
bo: ia: s-arktuads

AURIGA
der Fuhrmann
5x $\frac{6}{8}$ $J=96$
manchmal individuell
2x Kollektiv
da capo
langsam
langsam

SCORPIUS
der Skorpion
4x $\frac{7}{8}$ $J=112$
manchmal individuell
da capo
laut (hören mit etwas Stille)
skorr pi: ju: s-
diese 2. Zeile kann direkt an die 1. Klammer angeschlossen werden

HERCULES
der Drachentöter
3x $\frac{8}{8}$ $J=128$
manchmal individuell
und bei Übereinstimmung 1x Kollektiv
scharfes dröhnendes mit e
schon und ein Stück

fait que cette œuvre doive se jouer dans un parc, en laissant libres les spectateurs d'aller et venir entre les groupes de musiciens, est un aspect agréable de l'œuvre, bien que lui aussi non conventionnel. Citons pour conclure Stockhausen présentant son œuvre : « Sternklang est une musique destinée à une écoute concentrée en méditation et à l'immersion de l'individu dans le Tout cosmique. Elle doit en outre mettre en état de recevoir des êtres venant d'autres étoiles et doit préparer le jour de leur arrivée. »

La musique électroacoustique

Bon nombre de compositeurs contemporains emploient les studios d'enregistrement afin de réaliser des œuvres originales, et ce sont ces enregistrements qui seront présentés au public lors des concerts, avec ou sans la participation d'instrumentistes additionnels. Les sons de ces enregistrements peuvent être de toute nature (bruits, voix parlée, sons instrumentaux, sons synthétiques, ainsi que toutes modifications possibles de ces sons à l'aide d'appareils électroniques), mais il peut être néanmoins utile lors d'une représentation publique de l'œuvre, d'en suivre le déroulement sur une partition, ou quelque chose qui y ressemble. Les partitions de ce type sont généralement un schéma où le compositeur donne des repères des sons enregistrés au-dessus d'une droite qui indique les secondes. D'ailleurs, la personne chargée de la diffusion d'une bande travaille généralement avec un chronomètre.

La musique contemporaine peut présenter une double difficulté : technique et stylistique. Souhaitons que ceux qui désirent s'y aventurer puissent par cet article, lever la difficulté technique, et apprécier par là même plus justement telle ou telle œuvre de musique « contemporaine ».

Hervé Noury

■ Remerciements à Pascal Pistone, chef d'orchestre de l'ensemble « Arte Viva », pour sa collaboration à la préparation de cet article.



Bulletin d'Abonnement

Je désire m'abonner ou me réabonner au Journal de la C.M.F.

1 an, à partir du numéro de

Ci-joint mon chèque de F
à l'ordre de CMF-Diffusion.

NOM (en lettre d'imprimerie).....

PRÉNOM.....

ADRESSE

Code postal VILLE

Pays

Tarifs :

France : 145 F (6 numéros)

Étranger : 200 F (6 numéros)

Prix au numéro : 30 F

Chèque à l'ordre de : CMF-DIFFUSION

à adresser à : CMF, 103, bd Magenta - 75010 PARIS

Tél. : (16-1) 48 78 39 42 - Télécopie : (16-1) 45 96 06 86



Éditions { SCHERZANDO (Belgique)
MITROPA (Suisse)

Distribution Exclusive pour la France

H.M.M.O.

NOUVEAUTÉS 1993

<i>CÉLÉBRATION FANFARE</i> (F. Cesarini)	Niveau Moyen
	Tarif 3
<i>CONCERTINO FOR FLUTE</i> (A. Waignein)	Niveau Moyen Facile
Solo de flûte	Tarif 5
<i>SPRINGTIME</i> (Rob Arès)	Niveau Moyen Facile
Solo de trombone	Tarif 3
<i>SOUNDS FOR WINDS</i> (A. Waignein)	Niveau Moyen
	Tarif 4
<i>GREENVILLE</i> (Horst Schelke)	Niveau Facile
	Tarif 1-A
<i>DISCO BAND</i> (Luc Gistel)	Niveau Moyen Facile
	Tarif 2
<i>DIAGRAM</i> (A. Waignein)	Niveau Moyen Avancé
	Tarif 8
<i>BAYARDERIE</i> (A. Crepin)	Niveau Moyen Facile
	Tarif 1-A
<i>THE SHOW MUST GO ON</i> (Queen)	Niveau Facile
arrgt : L. Foster	Tarif 2
<i>THREE MOVEMENTS</i> (A. Waignein)	Niveau Moyen Avancé
Solo de piano	Tarif 11
<i>SAXFLIGHT</i> (A. Crépin)	Niveau Moyen Avancé
Solo de saxophone Alto	Tarif 4
<i>ANDANTE RELIGIOSO</i> (F. Mendelssohn)	Niveau Très Facile
arrgt : R. Amstad	Tarif 2
<i>GOLDEN RIVER</i> (A. Waignein)	Niveau Moyen Facile
	Tarif 5
<i>A LILLEHAMMER TUNE</i> (H. Fillinger)	Niveau Facile
	Tarif 2
<i>FREDE'S THEME</i> (Frede Gines)	Niveau Facile
	Tarif 2
<i>THE LITTLE MUSICIAN</i> (Rob Arès)	Niveau Facile
	Tarif 2

Etc., Etc., Etc.

Ces titres sont enregistrés sur CD « Sounds of Winds » -

« Dunamis » - « The Art of André Waignein »

Si recueil de scores + cassette de promotion ne vous sont pas parvenus pour le 30-4-1993, réclamez-les nous.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION - B.P. 64 - 59510 HEM

Tél. : 20 83 78 32 - Fax : 20 82 83 91 - Télécopie : 131348 F

REM-RUS-LOP-TNIAS

de René Castelain

Cette œuvre dédiée à la ville de Saint-Pol-sur-Mer, après avoir obtenu en 1991 le 3^e Prix au Concours International de Composition, est, cette année, imposée aux concours CMF dans la catégorie 1^{re} Division.

« Une œuvre pleine d'évocation traduisant l'esprit de l'art musical mais aussi la grandeur des connaissances du monde des mélomanes sensibles aux charmes de la musique populaire » (Gaston Tirmarche, maire de Saint-Pol-sur-Mer).

Ce titre étrange peut surprendre. Aussi, peut-on le considérer comme une interpellation, un éveil à la curiosité!... Ainsi, le tempérament ludique de notre compositeur se révèle par l'image ou peut-être par une écoute de la série des douze sons de Schoenberg de l'Opus 25, mais ici il y a entorse à la règle, nous totalisons 14 lettres et nous n'en sommes qu'à l'Opus one.

Effectivement, il s'agit de la première œuvre écrite par René Castelain, l'événement est donc à célébrer par une analyse afin de découvrir ce personnage qui se présente comme un musicien serein, presque banal mais déjà derrière ce décor se cache un homme sibyllin qui masque admirablement son jeu.

Le titre de cette pièce est tout à fait évocateur et représente par son thème principal le retour à la source d'une personne et de sa musique dans un monde de vie rurale.

Bien évidemment, si nous remettons en ordre nous obtenons : Saint-Pol-sur-Mer. Rem-Rus-Lop-Tnias récurrence du titre comme un miroir placé verticalement sur la portée d'une série fixe cette petite ville de la banlieue dunkerquoise située en Flandre maritime.

Mais comment René Castelain va-t-il nous introduire dans le sujet? D'emblée, cela est chose faite par un élément caractéristique qui fait que nous sommes en présence d'une œuvre à programme : la sirène de bateau (à la place de la cymbale).

Cette sirène dans une fonction purement figuraliste anticipe même l'action musicale (1^{er} temps - 1^{re} mesure - voire en amont) inhérent au titre (la mer). Ce décor évoque une image, une déclamation par la recherche de la vérité de l'expression (sirène de bateau = la mer, osmose entre l'image et le son). Cette situation sonore nous interpelle. En fait, l'auditeur reçoit un message audiovisuel, l'action musicale peut donc commencer.

La première partie met en valeur toute la section des cuivres. Remarquez le ton principal : Do

majeur. M.-A. Charpentier lui attribuait la vertu de « gerrier et gay ». Le choix de cette tonalité dans cette fanfare semble bien être voulu, évoquant ainsi Georges Guynemer - héros légendaire de l'aviation qui passe sa dernière nuit à Saint-Pol-sur-Mer avant de disparaître le 11 septembre 1917 en plein ciel de gloire. Et notre compositeur n'a-t-il pas passé quelque vingt-cinq années dans l'aviation?

Ainsi, utilisant les ficelles de la composition, ce début est représenté par une vaste sonnerie sur pédale de tonique à la timbale et prend un effet guerrier, tandis que le « gay » se présente par un rythme dactylique ♩ symbolique d'énergie et d'enthousiasme (ex. A).

Néanmoins, cela nécessite une grande prudence dans l'interprétation des phénomènes figura-

Ex. A : Thème 1. La fanfare sur laquelle repose la pièce musicale.

listes et, il est intéressant de constituer une orchestration par amplification sonore, les groupes d'instruments rentrent ici par un procédé d'empilement.

Nous trouvons là un bel exemple d'écriture de fanfare pour ceux qui souhaitent s'initier à cette matière ingrate qu'est l'orchestration. Nous nous arrêtons pour faire le point sur les mesures 17 et 18 : formule polycadentielle (**ex. B**).

1) Cadence parfaite précédée d'un chromatisme.

2) Cadence plagale, et si nous chiffons l'accord de bas en haut (DO, RÉ, FA #, LA) soit le 3^e renversement de l'accord de 7^e de dominante.

3) L'enchaînement + 4 → 5 résulte d'une cadence imparfaite.

Pour résumer, il y a là superposition de trois cadences conclusives – modèle d'application des cadences concrétisé par la ponctuation de l'écriture musicale.

L'annonce de la mesure 19 introduit le rythme ternaire ($\frac{3}{4}$) caractéristique des sonneries des trompettes – mais, là aussi, René Castelain n'est-il pas trompettiste?...

A cette première partie incisive par ces rythmes enjoués qui nous laisse en attente d'un fracas sonore par un tutti d'orchestre, succède un effet de surprise, contraste de nuances placé aux bois dans une grande sérénité, voire de grande espérance.

Toute cette séquence dans un chant au mode de « La » (**ex. C**).

L'introduction des indications dans cette partie chantée (point de détente), le rubato pour une plus grande expressivité et la précision des tempi nous signale une des originalités de la musique française (Debussy, Ravel).

Les gammes descendantes sur superposition enharmonique animé par le chromatisme signale l'ambiguïté... mais pourquoi donc? Il suffit de relire le titre, cette œuvre à programme recèle de ces artifices. Il faut noter le jeu sur les intervalles de quarts, de quintes et d'octaves terminant ce

fragment en La b majeur (cadence parfaite intérieure au 1^{er} trombone). peut-être s'agit-il ici de l'une de ses farces?

Le discours musical, toujours structuré par rapport à la fanfare se déroule ensuite par une mer calme presque une mer d'huile, dirons-nous... (**ex. D**).

Ensuite, des entrées par pupitres se succèdent par éléments contrapuntiques et changements de couleurs par chromatisme, également le mélange ternaire et binaire, sorte de pont modulant. Un arrêt sur les mesures 73 et 74 où un bref portrait caractérise la belle inconstance tonale de notre ami René Castelain.

73 - Flûte et piccolo, Sol # (La mineur?)

74 - Trompette, Si b (Napolitaine)
Bassons, Sol b (Appoggiature du Fa)

qui nous conduit auditivement vers la tonalité suggérée de Ré mineur et l'on évacue vers une autre idée musicale par une naissance de polyrythmie. Le thème majestueux prend alors de l'ampleur par un crescendo orchestral avant de rester suspendu, presque en attente, mais de quoi?

L'amorce du 3/4 du tempo moderato donne naissance à une forme dansante opposée au ternaire et au binaire du maestoso qui sont les éléments de la fanfare sur laquelle tout était bâti. Cette séquence représente une sorte de divertissement : le thème (**ex. E**).

Un procédé canonique est employé ainsi qu'une amplification rythmique poursuivant ainsi une suite logique dans une mobilité tonale, fréquemment utilisée en vue de l'annonce d'une sorte de choral qui explique la réexposition finale dans une couleur différente.

Ex. B (17 et 18) : Sol majeur.

Ex. C : Thème mélodique résumé.

Ex. D : Plus calme que le tempo primo (rappel de l'exposition).

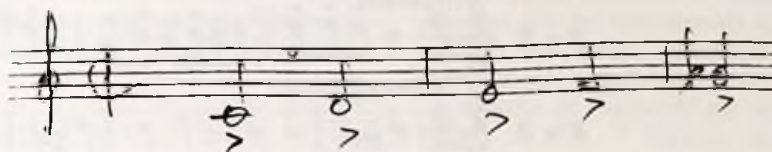
Ex. E : Fugato.

L'architecture apparaît en pleine lumière et le thème se profile d'une manière imposante. L'apport d'un jeu de cloches augmente l'ampleur de ce majestueux ouvrage (ex. F).

Le procédé « classique » d'écriture avec un sens de la construction « classique » mêlé par la variété des couleurs, des mouvements opposés par le caractère de l'instrumentation, reflète le langage paradoxal où l'homme du Nord manifeste son retour aux sources et à la découverte de ses racines. Il plante le décor par la présence d'une sirène de bateau pour finir avec un clocher qui représente le carillon des Beffrois du Nord, sans pour autant glisser dans son œuvre des éléments folkloriques et carnavalesques. Cependant, à cette construction classique à une inconstance du romantisme, René Castelain n'oublie pas qu'il est né au XX^e siècle et utilise les moyens de son temps.

D'une grande humilité, tout est écrit et pensé... ne se laissant pas

Ex. F : Jeu de cloches (sorte de choral majestueux).



prendre aux tourbillons fantasmatiques et superficiels d'un brillantisme et d'une gratuite virtuosité. Il est évident que cette œuvre présente des intentions didactiques évidentes, mais l'écriture enveloppe dans une subtile alchimie de couleur instrumentale une fiction poétique : la vision et l'illustration sonore personnelle de Saint-Pol-sur-Mer.

A la fois poète à babord avec cette sirène de bateau qui symbolise la mer, le jeu de cloches illustrant l'art campanaire de nos beffrois, siège autrefois de la vie du bourg; et architecte à tribord avec son thème de fanfare habilement musicalisé avec, à l'intérieur, un

épisode fugué qui démontre une incontestable maîtrise de l'orchestre d'harmonie. Et s'il est vrai que le compositeur aime entretenir l'ambiguïté, René Castelain, en fait, dessine tel un impressionniste sa vision de sa ville d'élection « Saint-Pol-sur-Mer », cité glorieuse où plane l'ombre d'un Guynemer... René Castelain, chef de musique principal de l'Armée de l'Air, homme du Nord, nous montre son attachement à ses racines. Mais tout cela n'est-ce que le fruit du hasard?...

Michel Nierenberger
René Castelain

ÉTOILE DE LA MER de Guy-Claude Luybaerts

Guy-Claude Luybaerts est né à Paris le 7 mai 1949. Il accomplit toutes ses études musicales au Conservatoire national supérieur de musique de Paris où il remporte sept prix dont le Grand Prix de Composition dans la classe de Tony Aubin et le 1^{er} Prix de flûte dans la classe de Jean-Pierre Rampal.

Il a passé toute sa jeunesse à la Mer du Nord et c'est sans doute une des raisons qui l'a incité à écrire l'œuvre qui s'intitule : *Etoile de la Mer* (Ster der Zee).

Cette œuvre est composée de 5 tableaux descriptifs, en forme libre, mais avec un fil conducteur que l'on retrouve dans les 5 mouvements.

1. La Minque, c'est-à-dire le Marché aux poissons, décrit l'arrivée des Pêcheurs sur un thème rythmique (thème A) exposé par les instruments graves. A la 9^e mesure, 3 trompettes en sourdine exposent le thème B représentant la criée en surimpression du thème A qui se développe. A la 17^e mesure, les bois

renforcent les trompettes. A la 25^e mesure, vient s'ajouter un thème C, nappe sonore de clarinettes et saxos divisés en 5 parties. A la lettre C un tutti brutal issu du thème A. Lettre D un 4/4 très chantant, doux et mélodique, issu du thème B va en s'amplifiant jusqu'à la lettre F un 2/4 tutti issu du thème A. Lettre G les bois et

les clarinettes reprennent le thème C bien sonore, alors que continuent toujours les instruments graves qui brodent un développement rythmique issu du thème A. Lettre H, tutti sans les bois et les clarinettes et lettre I, tutti véritable où l'on doit bien distinguer le thème B des instruments aigus et le thème A des ins-

LA MINQUE

Thème A
Ex 1

Thème B
Ex 2

Thème C
Ex 3

Ex 4

Ex 5

Ex 6

Ex 7

VAGUES

Ex 8

Ex 9

Thème A
Ex 10

Ex 11

Ex 12

Thème B
Ex 13

BRISES

Th. A
Ex 14

VIF 2^e Motif
Ex 15

Ex 16

DUNES

Thème A
Ex 17

Th. A'
Ex 18

CARILLON

b \flat Cloches
Chant-Choral
Ex 19

Ex 20

truments graves. Lettre J Apogée du marché, bruits de voix, tumulte au plus haut degré, puis dispersion des marchands et pêcheurs qui se termine sur le thème A dans un grand diminuendo – un silence. Un accord et 2 cloches en tierces qui sont le fil conducteur.

2. Vagues. Atmosphère lyrique de la Mer du Nord, avec ses mouettes, crescendo et decrescendo de ce mouvement, représentant les diverses couleurs argentées de la mer, calme, violente, tempétueuse, etc.

Ce mouvement débute par un 4/4 qui est en réalité un 5/4 où chaque temps est un sforzando dans une nuance p et où les clarinettes sont divisées en 7 parties différentes. Ce début statique sert d'accompagnement jusqu'à la lettre A. A la 5^e mesure, les bois appuyés par 3 trompettes en sourdine exposent un thème harmonique de 4 mesures. A la 9^e mesure un dialogue de 4 mesures entre le piccolo et la petite clarinette, dialogue d'oiseau de mer. Un repos de 4 mesures où le hautbois surnage au dessus des clarinettes. Puis de nouveau le dialogue, mais cette fois avec 2 parties parallèles de piccolos et la petite clarinette, tandis que les trombones, cornets et bugles reprennent le thème harmonique dans la nuance pp. Lettre A, le hautbois solo expose le thème A soutenu par le 1^{er} cor tandis que les clarinettes divisées par 6 servent d'accompagnement en contrepoint. Lettre C, même thème, mais joué avec les bois, clarinettes et saxos qui exécutent un glissando écrit du 1^{er} au 2^e temps de chaque mesure, ce qui imite le bruit des vagues. Quatre mesures avant la lettre D, un crescendo et lettre D un tempo plus large qui exprime l'immensité et la plénitude pendant 10 mesures en diminuant jusqu'à la lettre E où la mer devient calme avec de petites vaguelettes. A la 8^e mesure le mouvement s'anime jusqu'à la 12^e mesure et l'auteur utilise le fil conducteur ainsi que le thème rythmique que nous retrouverons au Carillon du 5^e mouvement. Le tempo animé devient un allegro $\text{♩} = 120$ pendant 4 mesures, ce

sont les cuivres clairs qui éclatent, tempétueux. A la mesure de 3/2 le tempo cède, sans pour autant diminuer d'intensité. Lettre F, tutti, thème B avec les glissandos aux bois et clarinettes, les cors ayant la partie principale doivent dominer le tutti. Lettre G, les 2 premières mesures, brutales, marcato et rubato. Au ♩ qui suit, bien respecter le tempo pour faciliter les instruments graves qui ont une partie importante. Au 4/4 la nuance est f et le glissando se trouve du 3^e au 4^e temps. Bien diminuer jusqu'à la nuance p à la mesure suivante. Après 10 mesures d'un développement mélodique du thème B préfigurant la fin de ce mouvement, avec les clarinettes et saxos, toujours dans la nuance p, reprise du 4/4 du début de ce mouvement avec un petit appel du thème harmonique et diminuer le plus doux possible.

3. Brises. Caractère enfantin de cette pièce, gaie et légère dans un tempo allegro. Un thème A, un pont, reprise du thème A. A la lettre F, 2^e motif, très pétillant, dans un tempo plus rapide, avec un contrechant aux saxos et clarinettes, puis reprise du thème A dans le tempo Allegro.

4. Dunes. Dès l'introduction, on entre dans l'atmosphère des dunes, plénitude, sérénité, côté sauvage de la flore et de la faune, le tout empreint d'une légère tristesse.

Lettre A thème A exposé par les clarinettes et saxos. A la 9^e mesure, les bois entrent, crescendo, jusqu'à la lettre B où le tutti moins les trompettes, exposent un thème qu'on pourrait appeler A'. Lettre C le chant du thème A est joué aux cors. Lettre D tutti sans trompettes d'un développement du thème A. Trois mesures avant la lettre F, interprétation très rubato et sur le 3^e et 4^e temps avant F, le basson, la clarinette basse et le saxo baryton attaquent 2 triolets de croches piquées dans un tempo plus rapide. Lettre F, les bois interprètent le début du thème A ensuite vient un gros accélérando du tutti pendant 10 mesures et un gros rallen-

tendo. Lettre G, tous les instruments graves ont la partie chantée du thème A, pendant 6 mesures pendant que les instruments aigus jouent une partie chantée en mouvement contraire. A la 11^e mesure, le thème A' est développé et à la 7^e mesure de la lettre H, les cuivres clairs exécutent des fp dans un tempo giusto, imitations de cloches. Quatre mesures avant la fin, un très gros accélérando pendant 2 mesures pour terminer par un ritardo morendo.

5. Carillon. Un beffroi majestueux d'où sortent des sonorités de cloches et leurs harmoniques, spécifiques au Nord de la France et de la Belgique. Plus ou moins cachée, cette sonorité de carillon se retrouve dans ces cinq tableaux comme fil conducteur de l'idée qu'a voulu donner le compositeur de cette œuvre.

Ce mouvement débute bien entendu par cloches en tierces ff soutenues par les bois aigus avec quelques touches d'instruments graves. Au fur et à mesure, des groupes d'instruments viennent s'ajouter. C'est un très grand crescendo durant 40 mesures qui va nous mener à la lettre D; c'est-à-dire au 4/4 où les clarinettes et saxos exposent un thème qui pourrait s'appeler : Chant-Choral. Lettre E, de nouveau pendant 18 mesures, le thème des cloches s'anime de plus en plus. Lettre F, le Chant-Choral est exposé par les cors, les trombones et sax-horns avec les réponses de cloches et les instruments aigus aux 3^e et 4^e mesures et 7^e et 8^e. Lettre G, tutti, toujours avec dialogue des 3^e et 4^e mesures et 7^e et 8^e toujours crescendo. Les 4 dernières mesures, les cloches, Glockenspiel et les bois continuent à jouer de toute leur force jusqu'à la fin.

M. le colonel François-Xavier Bailleul, chef de la Musique de l'Air de Paris, a mis cette œuvre à ses programmes et a déclaré qu'*Étoile de la Mer* était une pièce maîtresse et méritait qu'on ne fasse aucune coupure dans son exécution.

FESTIVALS

- **Le Festival de Vigan** se déroulera pour sa XVIII^e édition du 16 juillet au 25 août 1993. Au programme onze concerts présentés au Vigan même, et en festival « off », dans de charmants villages de la région cévenole. Une grande soirée sera consacrée au *Sabat mater* de Dvorak, les autres proposeront de la musique de chambre et des récitals avec des artistes confirmés et de jeunes talents. Renseignements : Cap de Bréau, Bréau, 30120 Le Vigan. Tél. : 67 81 23 44.
- Du 11 juillet au 15 août prochain le **Festival des Arcs** fêtera ses 20 ans de musique aux Arcs. Le programme très varié des concerts est consacré essentiellement aux grandes œuvres de musique de chambre. Parallèlement au festival, des stages de musique de chambre sont donnés aux élèves de hauts niveau (conservatoire supérieur) qui pourront à l'issue des stages jouer une œuvre en compagnie de leurs professeurs et des musiciens participant au festival face à un public. Renseignements au Festival des Arcs : 94, bd du Montparnasse, 75014 Paris. Tél. : (1) 43 27 95 24.
- **Le IV^e Festival d'Orgue à Saint-Eustache** (Paris) du 3 juin au 19 juillet organise une série de 11 concerts confiés à des organistes de diverses nationalités qui seront confrontés à un instrument aux ressources techniques exceptionnelles. Des œuvres complexes et des formes musicales inexplorées seront interprétées en laissant une large place à la transcription. Renseignements à Argos, 36 rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. : 45 22 28 74.
- **Le Festival de Musique de Sully-sur-Loire** soufflera ses 20 bougies le 26 juin dans un lieu riche d'un passé, mais aussi riche d'un présent sans lequel la musique ne peut se concevoir. Rendez-vous jusqu'au 15 juillet pour un programme du grand répertoire classique. Renseignements à Quintessence : Frédérique Pusey, Laurence Guillard. Tél. : (16.1) 47 47 87 80.
- Colmar reçoit son 5^e **Festival International** du 2 au 14 juillet avec un programme placé sous le triple signe de l'originalité, création et audace, avec comme invité d'honneur Yehudi Menuhin. Autre rendez-vous les **Masterclasses** du 5 au 16 juillet destinés aux enfants, aux professeurs des conservatoires et écoles de musique et aux pianistes amateurs de tous niveaux qui pourront participer de façon active à la vie du festival. Renseignements à l'Office du Tourisme. Festival international de Colmar, 4, rue des Unterlinden, 68000 Colmar.
- **Le Festival de Saint-Riquier** et son directeur artistique Mikhaïl Rudy ont choisi pour cette année un programme très éclectique qui repose sur le principe d'un compositeur par soirée. Pour exemple, une soirée dédiée à Beethoven avec le Sinfonietta de Picardie ou un concert autour de Ravel avec l'orchestre du Capitoul dirigé par Michel Plasson. Douze jours en musique, du 15 au 24 juillet 1993. Renseignements : Centre culturel de l'Abbaye de Saint-Riquier (80135). Tél. : 22 28 81 52.
- L'Association pour l'Essor du Saxophone, le théâtre La Passerelle et la ville de Gap s'unissent pour organiser du 19 juillet au 28 juillet 1993, la 4^e **Université d'Été de Saxophone**. Ouverte à tous les saxophonistes européens, professionnels et futurs professionnels, ainsi qu'aux jeunes saxophonistes et amateurs. L'université sera précédée du « 3^e Concours européen pour jeunes solistes » qui se déroulera le 17 juillet. Renseignements : Yves Rambaud, 74 rue du Soleil, 05000 Gap, France.
- Du 30 juin au 11 juillet 93, L'Hôtel des Coulanges recevra les 2^e **rencontres de musique ancienne du Marais** (Paris) en association avec le département pour la découverte artistique européenne. Ces rencontres proposent un parcours à travers l'Europe musicale du XVII^e siècle. Chaque jour sera consacré à un pays. Renseignements : Tél. : (1) 42 54 42 62 et (1) 60 78 07 51.
- **Le Festival Musique en l'Île** (Paris) regroupe 70 concerts qui se dérouleront dans les églises de Saint-Louis en l'Île, Saint-Germain des Près, la Sainte Chapelle... On pourra y entendre des chœurs et des ensembles vocaux venant du monde entier. La musique instrumentale sera présente elle aussi avec l'Académie de l'Île Saint-Louis, l'ensemble des cuivres d'Île-de-France, l'ensemble instrumental Sainte Geneviève, ainsi que de nombreux solistes. Rendez-vous du 2 juillet au 31 août. Programmation au Concertsolo, 24-28, rue Henri-Poincaré, 75020 Paris. Tél. : (1) 40 30 10 13.
- **Le Festival International de Cuivres du Monastier** met en place chaque année un programme de stages musicaux et assure la promotion de concerts pendant le mois d'août. Voir descriptifs et modalités d'inscription p. I, rubrique Régions Infos.
- **Le 7^e Festival de Musique de Châteauneuf-lès-Martigues** se déroulera du 10 au 20 juillet 1993 et sera suivi le 24 juillet de la journée de la francophonie et les Dom-Tom. Renseignements : Hôtel de ville, place Bellot, BP 24, 13168 Châteauneuf-lès-Martigues Cedex. Tél. : 42 75 89 00.
- La musique a rendez-vous du 17 au 29 août 1993 à Morzine (Haute-Savoie) avec l'**Académie Internationale de Morzine-Musique**. 13 jours de vie musicale en Savoie pour ceux qui veulent se perfectionner ou préparer un examen. Tous les instruments majeurs sont représentés et les stagiaires sont acceptés à partir de 2 ans de pratique jusqu'au niveau pré-professionnel et professionnel. Renseignement : M. Garberoglio. Tél. : 50 79 03 45
- **XIII^e Rencontres Internationales « Accordéons et culture »** de Dignes-Bains (04) se dérouleront du 7 au 10 octobre 1993. Au programme des masters class (cordes avec accordéons), des concerts, renseignements au 92 31 53 62 ou Office du tourisme : 92 31 42 73.

■ Depuis leur création en 1984 par la FNAPEC et la ville de Brive, les **Orchestrades** sont devenues le point de rencontre annuel d'un millier de jeunes musiciens amateurs originaires d'Europe et d'ailleurs. Concert d'ouverture le 18 août et final le 26 avec un programme très éclectique et une création de Marcel Landowski. Contacts : Orchestrades, BP 433, 19312 Brive Cedex. Tél. : 55 92 39 39.

■ Le club de mandolines de Remiremont (Vosges) organise les 23 et 24 octobre 1993 un **rassemblement national d'orchestres à Plectres**. Exposition, concerts, conférences seront au programme de ces journées. Tous les orchestres français sont invités à cette manifestation. Ils auront à cette occasion la possibilité de présenter un extrait de leur répertoire. Renseignements à M. Gilbert Zaug, président, 16, route d'Hérival, 88200 Remiremont. Tél. : 29 62 13 07.

STAGES

■ Cordes sur ciel (Tarn) accueillera sa **7^e session de chant choral et de technique vocale** du 12 au 25 juillet 1993 sous la direction de Stéphane Caillat avec la participation de Marie-Claire Cottin. Au programme : le *Requiem* de Maurice Duruflé et *Jephthé* de Giacomo Carissimi. Le stage s'adresse à des choristes ayant une bonne expérience du chant choral. Renseignements à : Monique Bernadou, 83-85, rue Aristide Briand, 93220 Gagny. Tél. : (16-1) 43 81 22 97 après 13 heures.

■ L'Académie Internationale de Sées (Basse-Normandie) propose du 12 au 25 juillet 1993 un **stage de perfectionnement instrumental de musique de chambre** aux étudiants (âge minimum 15 ans), aux instrumentistes professionnels et aux amateurs de haut niveau. Des cours spécifiques d'histoire de la musique et d'analyse musicale destinée à des étudiants confirmés (niveau maîtrise ou CNSM) sont organisés parallèlement. Renseignements à Association Musique et Histoire, 68 rue de Charenton, 75012 Paris. Tél. : (16.1) 43 43 64 45.

■ **Stages de direction d'Orchestre** avec Yves Cohen du 20 au 26 juillet 1993 à Vichy organisé par l'Orchestre d'Harmonie de Vichy. Ce stage s'adresse aux chefs d'orchestre d'harmonie et d'orchestre symphonique, aux chefs de chœur désireux d'aborder la direction d'orchestre, les élèves des Conservatoires et Ecoles de musique en classe de direction d'orchestre et les débutants en direction (pour les débutants inscriptions en qualité d'auditeurs). Renseignements à M. Jean-Pierre Pommier, directeur, Ecole Nationale de Musique, 96, rue du Maréchal Lyautey, 03200 Vichy. Tél. : 70 32 17 64.

■ **Stage de Chant choral et de direction de chœur** du 16 au 25 juillet prochain. Quatre niveaux, avec un stage de préparation dans le cadre du Centre d'Art Polyphonique de Basse-Normandie. Académie de Sées. Association Musique et Histoire, 68, rue de Charenton, 75012 Paris. Tél. : (16-1) 43 43 64 45.

■ L'Association « Musique en Tête » organise pour les musiciens amateurs l'**académie d'Été de Flaine** (Haute-Savoie) du 11 au 25 juillet 1993 qui comprendra : un stage d'orchestre sous la direction de Michel Lefort et un stage pour instrumentistes et chanteurs (20 professeurs). Renseignements à Musique en Tête, 38, rue des Blancs-Manteaux, 75004 Paris. Tél. : 42 72 02 02.

SALON

■ Les 25 et 26 septembre prochains, l'orchestre d'harmonie de la ville de Saint-Mihiel (Meuse) organise le **Salon de l'Orchestre d'harmonie** qui aura pour thèmes : la bourse aux échanges des instruments d'occasion et des ouvrages musicaux, une exposition qui retracera l'évolution des uniformes et des tenues sur deux siècles d'activité, un salon des professionnels avec les nouveautés instrumentales... ainsi que des conférences-débats sans oublier la musique vivante avec des concerts. Renseignements : Orchestre d'harmonie de la ville de Saint-Mihiel, mairie de Saint-Mihiel. Tél. : 29 89 15 11.

A SAVOIR

■ **Le Chœur de chambre féminin de l'Île-de-France** vient de se voir décerner deux hautes distinctions au 5^e concours international de Vérone : le 1^{er} Prix dans la catégorie ensemble vocaux à voix de femmes et le Prix du meilleur chef de Chœur (Prix spécial du jury) pour Bruno Rossignol. Association Chœur de chambre féminin de l'Île de France, 14, place de Stalingrad, 92150 Suresnes.

■ Musique Jeunes et Voyages propose des **Séjours musicaux et linguistiques** qui s'adressent aux musiciens et scolaires âgés de 8 à 17 ans pratiquant les instruments à vent (bois, cuivres), les percussions, les instruments de batterie-fanfare et l'accordéon. Niveau minimum instrumental, fin 1^{er} cycle, langues allemand, anglais et espagnol. Renseignements et programmes à : Musique Jeunes et Voyages, 20, bd Gergovia, 63000 Clermont Ferrand. Tél. : 73 90 92 18.

■ **La Musique Divisionnaire** du Commandement Militaire, 5^e régiment d'Infanterie de l'Île-de-France, basée à Versailles (78) propose un service national aux musiciens avec les possibilités suivantes :

- répétitions d'orchestre le matin ;
- après-midi libres pour cours au conservatoire ou travail personnel ;
- possibilité de suivre les cours des conservatoires de la région parisienne .

Audition dès maintenant. Renseignements au : (16-1) 39 53 92 35, poste 32.28.

CONCERTS

■ Prochains concerts de la **musique des Equipages de la Flotte de Toulon** : 12 juillet à Vaison la Romaine (84) au théâtre antique, 16 juillet, Sanary (83) théâtre Galli, 17 juillet à Beaulieu (06), 21 juillet, les Marines de Cogolin (83). Renseignements : Centre Malmousquet, BP 67, 83800 Toulon / Naval. Secrétariat : Tél. : 94 02 01 28.

CONCOURS

■ **1^{er} Concours National de Trombone** à Aulnoye-Aymeries (Nord), les 27, 28 et 29 octobre 1993.

A l'occasion de son 40^e anniversaire, la ville d'Aulnoye-Aymeries organise en collaboration avec Domaine Musiques Région Nord-Pas-de-Calais un **Concours National de Trombone** qui se déroulera les 27, 28 et 29 octobre 1993 sous la présidence de M. Gilles Millière (professeur au CNSM de Paris).

Ce concours a pour but de faire découvrir de jeunes talents, de servir de tremplin pour les différents concours internationaux et de promouvoir le trombone.

Inscriptions jusqu'au 5-9-1993 au Domaine Musiques Région Nord-

Pas-de-Calais, 2, rue des Buisses, 59800 Lille. Tél. : 20 55 01 58.

ECHANGE

■ **Le Grand Orchestre d'harmonie de la ville de Charleroi** composé de 80 musiciens tous élèves d'académies de musique, de conservatoires... ou musiciens amateurs de haut niveau, d'une moyenne d'âge de 18 ans souhaiterait faire des échanges musicaux, de concerts en France. Cet orchestre travaille en symphonique et ne se produit qu'en concert, son répertoire allant du grand classique au jazz en passant par la musique de film, les marches militaires... Contact : Christian Delcoux, chef d'orchestre et directeur du Conservatoire de Musique de Charleroi, rue

des Fougères, 136. 6010 Couillet. Belgique.

Régis Poulain, soliste à l'ONF, concertiste international et professeur au CNR de Rueil-Malmaison donnera des cours de basson tous niveaux dans le cadre des rencontres musicales du Tarn à Castres du 18 au 29 août 1993. Renseignements : Élisabeth Bonnafous, BP 212, 81104 Castres Cedex. Tél. : 63 59 18 29 (bur.), 63 59 96 18 (dom.)

Erratum

Dans l'intervention de Guy Deplus l.22, p. 29, journal n° 445, article sur le vibrato, il fallait lire « un seul des deux clarinettes » et non pas « un seul des deux cornistes de la philharmonie tchèque ».

CRÉATION D'UN BRASS BAND

Directeur et chef d'orchestre :
Philippe Dulat

Effectif recruté : 14 cornets dont 2 mi b, 4 bugles, 4 saxhorns alto et 6 saxhorns baryton, 4 basses si b, 8 cors, 6 trombones dont 2 basses, 8 tubas dont 3 mi b et 3 si b, 6 percussions.

Encadrement : **Pascal Clarhaut**, trompette solo à l'Orchestre National de l'Opéra de Paris (France); **Guy Mouy**, cor solo à l'Orchestre Arturo Toscanini de Parme (Italie); **Fausto Galli**, trombone à l'Orchestre du théâtre « La Fenice » de Venise (Italie); **Klaus Burger**, tubiste, concertiste International (Allemagne); **Dominique Del Gallo**, percussionniste solo à l'Orchestre National de Lille (France).

Niveau minimum souhaité : fin d'étude ENM, CNR et CMF.

Date limite d'inscription : 15 septembre 1993.

Début des répétitions : septembre 1993, lieu et jour des répétitions : Lyon le samedi matin de 9 heures à 12 heures.

Session préparatoire en Provence (Beaumes-de-Venise) du 3 au 8 septembre 1993.

Renseignements et fiches d'inscriptions : Patrick Doudin, les Jaunards, 03110 Lyonne. Tél. : 70 56 51 90.

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS LEDUC



CATALOGUE THÉMATIQUE CLARINETTE

400 pages d'extraits thématiques de méthodes, études, morceaux instrumentaux, ensembles, des Éditions **LEDUC** et **HEUGEL**

Déjà parus « COR » et « FLÛTE » offerts sur demande chez votre marchand ou chez

A. LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01



Festival de Nantua

Festival international de musique du Haut-Bugey

Pour sa première édition, ce festival propose trois concerts les dimanches 1^{er}, 8 et 15 août 1993, dans le cadre magnifique de l'abbatiale Saint-Michel à Nantua. Capitale du Haut-Bugey, carrefour important de communication, il arrive que des hommes ne se contentent pas seulement de passer et que certains d'entre eux s'y arrêtent et tombent sous le charme du site et des rencontres. C'est ce qui est arrivé à Guy Dangain, clarinetiste soliste à l'Orchestre national de France qui a eu l'initiative de ce festival.

■ **Concert du dimanche 1^{er} août 1993 à 17 heures avec le Quintette Epsilon, ensemble de cuivres, 1^{er} prix au concours 93 des ensembles à vents d'Osaka :** *Marche hongroise*, Hector Berlioz; *Divertimento n° 4*, Wolfgang Amadeus Mozart; *Adagio pour cordes*, Samuel Barber; *La Valse* (extrait de la *Symphonie Fantastique*), Hector Berlioz; *Le Marching Band*, Thierry Thibault; *Canzone à cinq voix*, Giovanni Gabrieli; *Dances d'ailleurs*, Anders Soldh; *Grande Fugue en Fa mineur*, Johann Sebastian Bach.

■ **Concert du 8 août 1993 à 17 heures avec Patrice Fontanarosa, accompagné par le Quatuor Debussy (finaliste du concours d'Évian 1993) et Didier Meu (contrebasse) :** *Concerto*, Antonio Vivaldi; *Trille du Diable*, Giuseppe Tartini; *Adagio en Fa* (extrait de *Concerto en ut pour violon*), Joseph Haydn; *La Valse* (extrait de la *Symphonie Fantastique*), Franz Schubert; 2^e et 3^e mvts du *Quatuor*, Claude Debussy; 3^e *sonate pour violon seul*, dédiée à G. Enesco, Giovanni Gabrieli; *Méditation*, Piotr Ilyitch Tchaïkovsky; *La Campanella*, Niccolò Paganini.

■ **Concert du 15 août 1993 à 17 heures, Mozart avec Guy Dangain et le Quatuor à cordes Debussy :** *Quatuor K 172* (quatuor milanais), *Quintette K 581 avec clarinette*, *Quatuor K 465* (les Dissonances).

Directeur artistique du Festival : Guy Dangain.

Renseignements : Office du tourisme de Nantua et sa région, BP 42, 01130 Nantua. Tél. : 74 55 00 05.

Éditions DE HASKE

Distribution Exclusive pour la France

H.M.M.O.

NOUVEAUTÉS 1993

Titres enregistrés par le Kosei Wind Orchestra sur CD ou Cassettes « Christmas Today » - « African Symphony » - « Highlights from Hollywood »

<i>AFRICAN SYMPHONY</i> (Van Mc Coy)	Niveau Moyen
arrgt : Naohiro Iwai	Tarif 14
<i>AN AMERICAN IN PARIS</i> (G. Gershwin)	Niveau Moyen Avancé
arrgt : Naohiro Iwai	Tarif 18
<i>JOHN WILLIAMS FANTASY</i>	Niveau Moyen Avancé
arrgt : Naohiro Iwai	Tarif 20
<i>JINGLE BELLS</i> (J. Pierpont)	Niveau Moyen
arrgt : Naohiro Iwai	Tarif 12
<i>OMENS OF LOVE</i> (H. Izumi)	Niveau Moyen
arrgt : Toshio Mashima	Tarif 14
<i>DO, RÉ, MI</i> (R. Rodgers)	Niveau Moyen
arrgt : T. Hoshide	Tarif 12
<i>TICO TICO</i> (Z. Abreu)	Niveau Moyen Avancé
arrgt : Naohiro Iwai	Tarif 14
<i>WE'RE ALL ALONE</i> (B. Scaggs)	Niveau Moyen Facile
arrgt : Kosuke Onozaki	Tarif 14
<i>DISNEY FANTASY</i>	Niveau Moyen
arrgt : Naohiro Iwai	Tarif 19
<i>YELLOW SUBMARINE</i> (J. Lennon et P. Mc Cartney)	Moyen
arrgt : R. Koroku	Tarif 14
<i>EL BIMBO</i> (C. Morgan)	Niveau Moyen
arrgt : Naohiro Iwai	Tarif 14
<i>CHILDREN OF SANCHEZ</i> (C. Mangione)	Niveau Moyen Avancé
arrgt : Naohiro Iwai	Tarif 14
<i>76 TROMBONES</i> (M. Wilson)	Niveau Moyen
arrgt : Naohiro Iwai	Tarif 14
<i>WHITE CHRISTMAS</i> (I. Berlin)	Niveau Moyen Facile
arrgt : Naohiro Iwai	Tarif 12
Etc., Etc., Etc.	

Dans la catégorie ensembles sont disponibles également les catalogues suivants :

- 1) DENIS WICK pour les cuivres (solos et ensembles)
- 2) ADOLPH SAX pour le saxophone (solos et ensembles)
- 3) WALTER BOEYKENS pour la clarinette (solos et ensembles)

Documentation gratuite : envoi sur simple demande précisant impérativement les fonctions exercées.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION - B.P. 64 - 59510 HEM

Tél. : 20 83 78 32 - Fax : 20 82 83 91 - Téléc : 131348 F

Éditions C.M.F. DIFFUSION

œuvres éditées pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne

Pour Orchestres d'Harmonie

- Ouverture en Fa Majeur (1793) MEHUL
- Symphonie en UT (1975) (un seul mouvement) CATEL
- Marche Lugubre (1790) GOSSEC
- Symphonie Militaire (1794) (un seul mouvement) CATEL
- Musique pour célébrer la Mémoire des Grands Hommes (1799) (Quatre mouvements) REICHA

RESTAURATION

- 3^e Suite (marche, menuet, pas redoublé, valse) BLASIUS
- 2^e Suite BLASIUS
(marche d'Henry IV, polonaise, pas redoublé, valse)

Nouveautés

ORCHESTRES D'HARMONIE

- Marche militaire en Fa majeur et pas redoublé (arrangement D. Dondeyne) GEBAUER
- Marche et pas redoublé n° 3 R. F. GEBAUER
(thème de la flûte enchantée, arrangement D. Dondeyne)
- Marche funèbre Adolphe ADAM
(composée pour le retour des cendres de Napoléon)
- Les Sablaises LAMIRAULT

ORCHESTRES D'HARMONIE ET ACCORDÉON

- Concerto pour accordéon et petit orchestre d'harmonie D. DONDEYNE

Pour Orchestres d'Harmonie et Chœurs mixtes ou Chœurs d'hommes (*)

- La Bataille de Fleurus (1794) (*) CATEL
- Aux Mânes de la Gironde (1795) GOSSEC
- L'Hymne des vingt-deux (1795) (ténor solo) MÉHUL
- L'Hymne du Panthéon (1794) (*) CHÉRUBINI
- Le chant du 14 juillet (1790-1791) (*) GOSSEC
- Chant du Retour de Campo Formio (1797) MEHUL
(hymne pour la Paix - avec quatre solistes)
- Te Deum (1790) (*) GOSSEC

CHORALES

- Chœurs d'hommes
- Complainte de Mandrin Harmonisation F. ROBERT
- Ave Maria Y. DESPORTES

MORCEAUX POUR ORCHESTRES A PLECTRES

- Speranza perduta DAGOSTO
- Soirée de Printemps DAGOSTO
- Roses Trémières DAGOSTO
- Dame de Cœur DAGOSTO
- Interlude A. MILLION
- le Directeur de théâtre W.-A. MOZART - M. MONTI

Pour mémoire

La Bibliothèque de la Confédération Musicale de France vous propose de nombreux ouvrages – musique instrumentale (toutes disciplines), partitions et matériels pour orchestre d'harmonie, orchestre de fanfare, batterie-fanfare, musique chorale, etc.

La Bibliothèque est régulièrement approvisionnée avec les nouvelles partitions proposées par les éditeurs.

Elle propose également des ouvrages pédagogiques sur la formation musicale, des traités d'orchestration, histoires de la musique... ainsi que de nombreux enregistrements.

Tous ces documents sont consultables sur place, dans les locaux du Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta à Paris (10^e).

Les services proposés par la bibliothèque de la Confédération Musicale de France sont gratuits. La Bibliothèque est accessible tous les jours ouvrables de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

S'adresser à la C.M.F. Téléphone : 48 78 39 42.

Harmonies

La Discothèque D'Or de Claude Decugis

BLASMUSIK DIE STIMMT

14 Compositions de Hans SCHORI
Stadtmusik Burgdorf
Direction : Urs HERI



■ Références - CD Hans Schori.

Disponible chez Édition de Musique H. Schori - Loretostrasse 22, 4500 Solothurn, Suisse.

Le compositeur suisse Hans Schori est né le 1^{er} novembre 1915 à Bienne et est décédé le 10 septembre 1989 à Burgdorf.

Il ne fut tout d'abord qu'un musicien amateur, de qualité, certes, jusqu'à sa nomination comme chef d'orchestre au Théâtre Municipal de Bienne. A l'instar de son père, compositeur de valeur, il se mit à écrire pour les harmonies et fanfares de sa région. Il reprit également la firme d'édition musicale familiale et dirigea plusieurs formations.

Nous trouvons ici 14 œuvres, surtout des marches, dans une interprétation approximative de la Stadtmusik de Burgdorf.

Les plus intéressantes sont : *Alpenposi*, entraînante à souhait, avec son tutti de basses; *Balair*, une marche qui sonne bien; *California*, bien agréable aussi et *Lyss 84* qui reçut le 1^{er} Prix au concours de marches pour le Festival de Musique du Canton de Solothurn. On peut encore y ajouter

Gantrisch, une marche bien nuancée et de caractère et la jolie valse *Romandie*.

Toutes ces œuvres sont de moyenne difficulté et peuvent rendre bien des services aux orchestres des catégories inférieures.

IDA GOTKOVSKY

Symphonic Band of the Belgian Guides
Direction : Norbert NOZY

Fanfare : Ida Gotkovsky - *Symphonie de Printemps* : Ida Gotkovsky - *Brillante Symphonie* : Ida Gotkovsky - *Chant de la Forêt* : Ida Gotkovsky.



■ Références - René Gailly International - CD 87 058.

Disponible chez RGIP, rue O. Maeschalck straat 12 - B. 1080 Bruxelles.

C'est toujours le même plaisir renouvelé que d'accueillir la prestigieuse Musique des Guides dans notre « Discothèque d'Or ». Mais lorsqu'une aussi belle formation présente quelques-unes des plus belles et des plus récentes œuvres d'Ida Gotkovsky, le plaisir devient incommensurable.

Sous la baguette de Norbert Nozy, et grâce à un travail sérieux et perma-

nent, la Musique des Guides continue de tenir le haut du pavé. L'exemplarité de cet orchestre est bénéfique pour toutes les harmonies (ou fanfares) qui se retrouvent dans son rayon d'action. Quant à Ida Gotkovsky (1933), on sait la magnifique carrière qu'elle mène. Sa recherche de la perfection par le beau, son idéal d'une expression musicale universelle et sa force créatrice en font un des grands maîtres de cette fin du XX^e siècle.

La *Symphonie de Printemps* a emprunté son titre au 1^{er} mouvement et fait l'objet d'une création en deux étapes. La 1^{re} partie « Printemps - Incantatoire » a été jouée au Festival d'Uster (Suisse) le dimanche 29 septembre 1985, par l'Harmonie Municipale du Havre, direction Philippe Langlet. L'intégrale, elle, a été donnée par l'Orchestre de la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises, sous la baguette de Ferdinand Koch, le 28 juillet 1988, en l'église de la Côte-Saint-André (Isère), la cité natale d'Hector Berlioz.

On peut coupler les mouvements deux par deux. Incantation et Final représentent le Printemps et l'Été, moments intenses où la sève monte, éclate et s'épanouit. Ici, de vigoureux échanges entre bois et cuivres complètent une vitalité et un bouillonnement qui se transforment en un furieux déchainement. C'est une gigantesque fresque musicale qui nous est proposée. A l'inverse, l'Automne et l'Hiver - Poétique et Irréel - marquent un retour sur soi-même propice à la méditation en ces longues journées. Il en est de la vie comme de la musique!

Commandée pour le Concours mondial de musique de Kerkrade (Pays-Bas) en 1989, la *Brillante Symphonie* ne comporte que deux mouvements. L'Arioso lento développe une très longue phrase où les clarinettes unies se maintiennent sur une nuance piano qui sera reprise ensuite par d'autres solistes. Le soutien harmonique se présente sous forme de blocs statiques et sans expression. Le contraste est total avec le monumen-

tal Prestissimo. Sur une rythmique obsédante, c'est un déferlement incessant à la limite des possibilités de l'orchestre à vent. La volubilité des bois sera finalement dominée par des cuivres éclatants qui explosent dans un fortissimo tonitruant. Un confrère a écrit que : « c'était une des œuvres les plus terribles jamais écrite pour orchestre d'harmonie. » Nous confirmons!

D'un tout autre genre, *Chant de la Forêt* pour chœur mixte et orchestre d'harmonie, a été créé le vendredi 29 septembre 1989 au Festival d'Uster par le Blasorchester et le Chœur du Conservatoire de Zurich, sous la direction d'Elmar Schmid. Présent lors de la première audition, nous avons été très impressionné, le direct suscite évidemment d'autres émotions.

L'œuvre est un long Lento de 23 minutes avec un début serein et apaisant qui nous fait apprécier le calme et la beauté de la forêt. La nostalgie, et un peu de tristesse, sont inscrits dans le texte : « Seul sur la Terre. Pauvre Gaspard, seul, tu vas. » La concordance est parfaite entre le texte et la musique. La fin est prenante et plus optimiste. « Bientôt le jour se lèvera. Douce Clarté. »

L'apaisement final arrivera naturellement. Jamais au cours de ces 23 minutes on ne trouvera un seul instant de lassitude, mais toujours une attention fervente et soutenue dans un moment musical des plus intéressants.

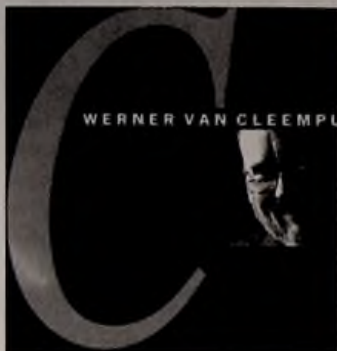
Nous souhaitons que les œuvres d'Ida Gotkovsky soient plus souvent jouées. Certes, elles sont d'un abord difficile, mais nous devons oser. Et pour le merveilleux travail qu'elle fait, Ida Gotkovsky mérite déjà toute notre attention et notre reconnaissance.

WERNER VAN CLEEMPUT

Concertserie 12

Summa Cum Laude : Werner van Cleemput - *On The Village Green* : Werner van Cleemput - *Petite Suite Provençale* : Werner van Cleemput - *Caribbean Flush* : Werner

van Cleemput - *Les Rencontres de Saint-Flour* : Werner van Cleemput - *Arachné* : Werner van Cleemput - *Danze - Suite* : Werner van Cleemput.



■ Références - Molenaar - MBCD 31.1029.72.

Disponible chez Éditions Robert Martin.

Grâce à divers enregistrements réalisés au cours de ces dernières années, la firme Molenaar, réunissant tous ces documents sonores, a pu rendre hommage à Werner van Cleemput. Dans la série « Concertserie 12 », ce sont sept des meilleures compositions de ce Flamand sympathique qui sont donc regroupées, jouées par quatre orchestres différents. Ceci génère, presque invariablement, un niveau artistique un peu inégal, mais n'enlève rien à la qualité des partitions proposées.

Né le 14 juillet 1930 à Saint Niklaas (Belgique), Werner van Cleemput commence ses études musicales à l'académie de musique de sa ville natale, puis à Anvers, enfin, il se dirige vers la psycho-acoustique et la musique électronique à Gand. Diplômes en poche, il choisira finalement de faire une carrière de fonctionnaire dans l'administration publique. Depuis 20 ans qu'il écrit pour orchestre d'harmonie, cet autodidacte est un redoutable spécialiste des concours internationaux de composition. Son palmarès énuméré au cours de la présentation des œuvres est impressionnant. Pourtant, il a eu beaucoup de mal à s'imposer au niveau du grand public. Il arrive maintenant à une reconnaissance générale de son immense talent, ce disque étant une sorte de couronnement pour ce « Roi des Concours ».

Summa Cum Laude est une très belle et vigoureuse marche de concert. Conçue en 1984, elle a été créée le 23 janvier 1985 à Calgary (Canada) par le Calgary University Symphonic Band, sous la direction de Vondis Miller qui en est le dédicataire.

La suite pittoresque *On the Village Green* date de 1973. La première audition fut dirigée par Jef Wauters, à qui elle est dédiée, à la tête de la Musique de la Force navale belge. Cela se passait en septembre 1973 au Kursaal d'Ostende. L'œuvre évoque l'atmosphère de la vie musicale villageoise. L'ambiance bon enfant, toute de modération, c'est le Moderato initial : « Pour jouer sous les arbres. » Le second numéro est une sorte de valse lente, capricieuse, avec un intermède langoureux. Les musiciens tentent, lors du concert, de se distinguer pour plaire aux jeunes (et moins jeunes) femmes. *Pour jouer à la Sainte Cécile* dépeint l'atmosphère de solennité, puis de fête de cette journée si importante pour nos musiciens.

Du niveau 2^e Division, la *Petite Suite Provençale* obtint un 2^e Prix au Conservatoire d'Hilvarenbeek (Pays-Bas) en 1976. L'honneur de la première audition revint à l'Harmonie « Concordia 1839 » d'Hilvarenbeek et à son directeur Jef Roberts. L'œuvre leur est d'ailleurs dédiée. En quatre mouvements contrastés, et se basant sur des chants populaires provençaux, cette suite est pleine de charme, d'exubérance et même d'une certaine naïveté. La ressemblance est telle avec notre folklore régional qu'on pourrait presque se poser la question : cet homme est-il Provençal?

Le solo pour tuba basse *Caribbean Flush* est un poème symphonique qui évoque la diversité et la richesse de la vie musicale des Caraïbes. Le thème, tranquille ou voluptueux, revient au soliste, alors que l'orchestre tient un rôle de ponctuation rythmique et harmonique. Commandé par Julien Deprez, « Caribbean Flush » reçut le 1^{er} Prix de l'Union européenne de radio en 1982 et c'est l'Orchestre d'harmonie du Conservatoire de Bruxelles, direction Jan Segers, qui en fit la création le 25 janvier 1982 à Grammont (Belgique).

WIND SYMPHONY

Cincinnati College Conservatory
Direction : Eugene CORPORON

Tunbridge Fair : Walter Piston - *Sinfonieta* :
Ingolf Dahl - *Emblems* : Aaron Copland - *A
Child's Garden Dreams* : David Maslanka.



■ Références - Digital - KCD-11030.

Disponible chez Klavier Records, PO Box
177 - San Juan Capistrano - CA 92675 -
USA.

Des USA nous arrive, par l'intermédiaire du Wind Symphony du College Conservatory de Cincinnati, une série d'œuvres de compositeurs américains. Le mélange des races, et donc des cultures, n'est pas le moindre des attraits de cet enregistrement. Confiées au Wind Symphony de Cincinnati, dirigé par le distingué Eugène Corporon, ces compositions sont un échantillon représentatif de la musique américaine.

Ainsi, de Walter Piston (1894-1976), dont le grand-père était italien et qui reçut en 1950 de la « League of Composers » la commande de *Tunbridge Fair*. La création eut lieu le 16 juin 1950 par le Goldman Band sous la direction du compositeur. Cette œuvre dépeint une fête populaire qui se déroule annuellement à Tunbridge, dans le Vermont. Joyeuse, tendre, pétillante et même un peu grinçante, la liesse campagnarde peut se manifester de différentes façons. Elle inclut le typique Ragtime comme premier thème, alors que le second, lyrique, figure le bal du soir.

Commandée par le Western and Northern Division de CBDNA, en

1961. *Sinfonieta* est signée Ingolf Dahl (1912-1970). Ce compositeur, né à Hambourg (Allemagne), passa son enfance en Suède, ses parents étant suédois. Il s'installa aux États-Unis en 1939 et s'investit totalement dans la vie musicale américaine. Les trois mouvements : « Introduction and Rondo », « Pastoral-Nocturne » et « Dance Variations » se complètent admirablement par leur diversité. Au début, c'est une marche enlevée, souvenir d'enfance du compositeur, alors que le second mouvement ne comporte aucun tutti et fait plus spécialement appel aux bois. Le final est une brillante passacaille d'une extraordinaire vitalité. Parlant de sa *Sinfonieta*, Ingolf Dahl pensait que : « Il s'avérait en effet que la pièce était ce que j'avais voulu écrire toute ma vie. »

Une des œuvres les plus notables du répertoire des orchestres à vent *Emblems* a été écrite en 1964. Son auteur, Aaron Copland (1900) peut être considéré comme un des plus grands compositeurs américains du XX^e siècle. En mai 1963, il reçut du président de CBDNA la commande d'une « pièce destinée à enrichir le répertoire de l'orchestre d'harmonie avec une musique qui soit représentative de la meilleure œuvre du compositeur, et non une musique écrite avec toutes sortes de techniques inaccessibles en pratique. » La création eut lieu le 18 décembre 1964, à Tempe (Arizona) par le Band Trojan de l'Université de Sud Caroline sous la direction de William Schaefer.

L'Université de Cincinnati fait une bonne interprétation en exprimant toute l'énergie et la vitalité nécessaires dans une œuvre vraiment difficile. Elle y ajoute de belles sonorités et la stabilité rythmique indispensable pour cette composition qui représente un symbole, un emblème pour les musiciens américains.

David Maslanka est né en 1943 à New Bedford (Massachusetts) USA et fit ses études au New England Conservatory, au Mozarteum de Salzbourg (Autriche) et à Michigan State University. Pour écrire *A Child's Garden of Dreams*, David Maslanka s'est inspiré de cinq des douze rêves d'une jeune fille, extraits de l'œuvre de Cartel Jung *Man and*

His Symbols. Composée au cours de l'été 1981, la pièce a été commandée par John et Marietta Paynter pour le Northwestern University Symphonic Wind Ensemble, qui en fit la création, sous la direction de John Paynter, en 1982.

C'est une musique plus nettement contemporaine que les précédentes. D'une grande richesse sonore et rythmique, elle n'est abordable que par les orchestres de haut niveau. Quant au public, il devra être au fait de la musique actuelle.

A tout ceci, n'omettons pas la durée qui est de 32 minutes. Impossible de détailler les cinq mouvements, mais comment ne pas parler de ces accords violents et acides ou de cet effet bizarre que nous procure le début de la pièce. Il y a bien quelques longueurs dans deux des numéros, mais le musicien averti trouvera toujours quelque intérêt à écouter *A Child's Garden of Dreams*, mais sur disque plutôt qu'en concert.

Bonne prestation, comme d'habitude, du Wind Symphony du College Conservatory de Cincinnati sous la baguette d'Eugène Corporon.

SINFONISCHES JUGENDBLATORCHESTER BADEN-WURTEMBERG

Direction : Norbert NOHE

Wellington Sieg... : Ludwig van Beethoven -
Paraphrase uber « Gerchwind marsch » :
Paul Hindemith - *Concertino fur Tuba* : Rolf
Wilhelm - *Konzertmusik* : Paul Hindemith -
Suite Française : Darius Milhaud - *Concerto
pour clarinette* : N. Rimsky Korsakov - *Suite
Divertimento* : Germaine Tailleferre.



■ Références - Karlsruhe - MAS 252.

Le Bade Wurtemberg est un des États d'Allemagne. capitale Stuttgart, qui jouxte l'Alsace et le nord de la Suisse. C'est donc l'orchestre d'harmonie de la Fédération musicale de ces deux provinces réunies que nous vous présentons. Le répertoire proposé est de la plus haute qualité, avec des œuvres originales de Darius Milhaud, Rimsky-Korsakov, Paul Hindemith ou Germaine Tailleferre. Malheureusement, leur réalisation n'est pas à la hauteur des intentions. Et si on peut noter l'enthousiasme des jeunes musiciens ou de belles sonorités, on ne doit surtout pas passer sous silence le manque de précision dans les attaques, des excès chez les trompettes ou, plus grave, des fautes de goût.

Nous avons beaucoup apprécié le *Concertino pour Tuba et Blasorchester* de Rolf Wilhelm (1927). Avec une technique impeccable et une sonorité fluide, Heiko Triebener est un soliste talentueux. Il sait défendre magnifiquement son instrument dans une pièce séduisante, souvent romantique. Ami inconditionnel du tuba, nous nous réjouissons de voir se forger, jour après jour, un répertoire susceptible de mettre en valeur ce bel instrument. Alors, amoureux du tuba, n'oubliez pas d'inscrire sur vos tablettes le *Concertino* de Rolf Wilhelm.

Écrite en 1927, et dédiée au chef d'orchestre Hermann Scherchen, la *Konzertmusik* de Paul Hindemith (1895-1963) comprend trois parties : 1) Overture Concertante; 2) Six Variations sur la chanson *Prince Eugène, le Noble Chevalier*; 3) Marche. Le compositeur insiste sur la richesse de la sonorité de l'orchestre d'harmonie pour créer parfois des sonorités romantiques, le tout dans un langage inhabituel.

Avec les années, la *Suite Française* de Darius Milhaud (1892-1974) est devenue un classique dans le répertoire des orchestres à vent. Les cinq parties de cette suite portent le nom de provinces françaises, au fur et à mesure de leur libération, lors de la dernière guerre mondiale : Normandie, Bretagne, Ile-de-France, Alsace-Lorraine et Provence; Destinée à enrichir les programmes des bands des universités américaines, l'œuvre a aussi été transcrite par l'auteur pour orchestre symphonique. Ici l'orchestre souffre des problèmes déjà exposés et de telles pièces ont besoin d'un raffinement tout français, absent dans cet enregistrement.

Pour détenir de multiples versions du *Concerto pour Clarinette* de Nicolas Rimsky-Korsakov (1844-1908), nous pensions avoir exploré toutes les possibilités d'expression de cette composition. Pas du tout, puisque

nous avons ici un tempo, disons de valse, n'ayant rien de commun avec l'indication *Allegro Moderato*, et encore moins avec la tradition.

Heureusement, la réconciliation est venue avec la *Suite Divertimento* de Germaine Tailleferre (1892-1983) réalisée avec la collaboration de Désiré Dondeyne. Écrite en 1977 à l'intention de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, alors dirigée par Désiré Dondeyne, la suite fut créée à Toulouse. C'est une série de danses caractéristiques du style de Germaine Tailleferre qui ne cache pas sa prédilection pour Couperin, Bach et Mozart. Membre du « Groupe des Six », elle en est la moins illustre, mais n'en garde pas moins sa personnalité faite de fraîcheur, d'esprit et de clarté. La fête joyeuse, sur un tempo trépidant, de l'Introduction, complète la douce quiétude de la Barcarolle. Tout autant que le Menuet, certes un peu exubérant va avec le Nocturne-Rondo au style ancien. Pour la conclusion, on retrouve l'atmosphère de fête qui, sans répit aucun, conduit au terme de cette *Suite Divertimento*.

Le Sinfonischer Jugend Blasorchester de Bade-Wurtemberg est un orchestre d'harmonie d'avenir, à la condition expresse que ses responsables sachent gérer musicalement cet énorme potentiel.



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78 27 31 59

Fax 72 00 84 88

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945

Classiques

Les CD de Jean Malraye

CHANT

■ **Beethoven** : *Missa solennis*, op. 12. Eva Mei, sop., Marjana Lipovsek, a., Anthony Rolfe Johnson, tén. Robert Holl, b. Arnold Schoenberg Chor, chef des chœurs Erwin Ortner. The Chamber Orchestra of Europe, dir. Nikolaus Harnoncourt.

2 CD Teldec 9031-74884-2. Enreg. numérique 1992.

La *Missa solennis* est bien la plus sophistiquée des grandes œuvres sacrées. Le style contapuntique, ainsi que la tessiture imposée aux sopranos, exige des chœurs la maîtrise accomplie, et à l'ensemble une mise au point délicate et rigoureuse, d'autant qu'il s'agit d'un enregistrement live, lors du festival de Salzbourg. Très bonne interprétation d'ensemble, avec un parti de lenteur au « kyrie » initial, et un bon dynamisme dans les mouvements rapides. La première intervention des basses, au début du « Bénédicte », sous le violon solo, les flûtes et les cors, est peu audible. Notons l'emploi heureux que fait Harnoncourt d'instruments anciens : trompettes « naturelles », trombones à perce étroite, timbales anciennes de petite taille de moindre résonance. Un autre point intéressant : l'adoption du nouveau type de boîtier à 3 volets, de même épaisseur que l'habituel monodisque.



Nikolaus Harnoncourt

WARNER CLASSICS

MUSIQUE DE CHAMBRE

■ **Purcell** : *10 sonates à quatre*. London Baroque : I. Seifert, R. Gwilt, violon, C. Medlam, v. de gambe, R. Eggar, clav. et org.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901438. Enr. num. 1992.

La sonate n° 9 est la plus connue, et fut même éditée à part dès le début du XVIII^e : c'est la *Golden Sonata*. La parenté italienne (Corelli, Torelli) est évidente, et ces œuvres sont peu britanniques. Le London Baroque en donne une lecture franche et sobre, sans tomber dans le travers de bien des baroqueux qui consiste en ces sons « renflés » si inesthétiques.

■ **Vivaldi** : *Sonates avec hautbois* (RV 53, 81, 59, 779, 58). Paul Goodwin, G. Hennessey, hbs. J. Holloway, violon, C. Lawson, chaluneau, N. North, archiluth et guit., S. Shepard, vc., F. Eustace, basson, J. Toll, clav. et org.

1 CD Harmonia Mundi 907104. Enr. num. 1992.

Les numéros sont ceux du catalogue de Peter Ryom. Mais les n° 58 et 59 seraient en fait des pastiches dus au joueur de musette parisien Nicolas Chédeville, d'ailleurs remarquablement inspirés, et bien faits pour donner le change. Goodwin, professeur de hautbois baroque au Royal College possède au plus haut point la sonorité et la virtuosité adéquates pour restituer le caractère très concertant de ces œuvres.

■ **Boccherini** : *Quintettes VII et VIII pour quatuor à cordes et guitare*. Giuliani : *Grand quintette en ut pour guit. et cordes*. The Artaria Quartet (A. Martin, E. Blumenstock, K. Kyme, violon ou alto, E. Le Guin, vc.), R. Savino, guit.

1 CD Harmonia Mundi 907069. Enr. num. 1991.

Ce CD est la suite (et fin : 2 sont perdus) de l'intégrale des quintettes avec guitare de Boccherini. 2 précédents CD : 907039 et 026 comprenaient les n° 1 à 3 et 4 à 6. Couplage très intéressant avec le guitariste viennois Mauro Giuliani (1781-1829), méconnu et talentueux. A remarquer son recours au thème de Paisiello, *Nel cor più non mi sento*, habilement varié et suivi d'une jolie polonaise. précision et musicalité chez Savino, bon partenariat sans vedettariat avec le quatuor.

■ **Haydn** : *Trios pour piano, violon et violoncelle*, vol. 3 : n° 35 en ut, 37 en ré min., 36 en mi bém. Patrick Cohen, piano. E. Horbarth, v., Christophe Coin, vc.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901400. Enr. num. 1992.

Ces trios furent composés et édités en Angleterre en 1794 et 1795. On comprend à leur écoute quel profit Beethoven, qui fut si l'on peut dire un « pseudo-élève » de Haydn (il travaillait en secret avec Schenk) put tirer de sa fréquentation de l'admirable artiste et créateur et de ses œuvres. L'altitude de l'inspiration de Haydn est toute dans ces trios, qui préfigurent le romantisme, et que rendent savoureusement ces trois compères savants doseurs de nuances, habiles techniciens de leurs instruments.

■ **Schubert** : *Octuor en fa pour cordes et vents*. Ensemble Walter Boeykens.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901440. Enr. num. 1992.

On apparente souvent cet octuor au septuor op. 20 de Beethoven, mais si le parallèle peut se justifier dans la forme (l'un et l'autre comptent 6 mouvements), le Schubert romantique, celui des lieder et de l'*Inachevée*, est là, à l'évidence, même si l'usage qu'il fait de la clarinette fait moins rêver que Weber, encore

que l'Adagio... Malgré la tonalité majeure, Schubert, par de savants enchaînements et modulations, a écrit là une page qui, même dans les passages rapides et apparemment gais, est teintée de la mélancolie provoquée par le sentiment de l'échec de sa vie d'homme et sa santé alors compromise (on est au début de 1824).

Nous avons déjà eu l'occasion de louer le superbe clarinettiste qu'est Boeykens : ici il a su réunir une équipe (cor, basson, quintette à cordes) d'une belle homogénéité, qui témoigne d'une grande tendresse pour le compositeur et sait transmettre le message.

■ **Quatuor de cors de l'Opéra de Lyon.** Susato : *Dauceries de la Renaissance*. Bach : *Aria*. Donizetti : *Sinfonia*. Bruckner : *Andante*. Wagner : *Chœur des Pèlerins* (Tannhäuser). Bach : *Sarabande*. Bozza : *Suite pour 4 cors*. Dampierre : *2 Sonneries pour trompes en ré*. Rossini : *Le Rendez-vous de Chasse*, grande fanfare pour 4 cors à la Dampierre. X... : *Le Point du Jour*. I.E. Shaw : *Frippery n° 1 et 2*. P. Proust : *Le Crépuscule, pour cor des Alpes et 3 cors*. R. Kurzeu : *Gruss aus Adelsboden*, pour cors des Alpes. Thierry Lentz, Thierry Cassard, Étienne Canavesio, Pierre-Alain Gauthier.

1 CD ARB distr. DOM. DOM 1415.

Notre école de vents, notamment de cor, est une des toutes premières. L'opéra de Lyon a de la chance de posséder des solistes de cette qualité. Ils sont jeunes, ils sont en pleine forme, ils ont une totale maîtrise de leur difficile instrument, et nous proposent un choix d'un grand éclectisme, d'où émerge le thème des pèlerins de *Tannhäuser*, l'épatante Suite de Bozza, avec des effets d'écho bien dosés, comme chez Dampierre où ils sont de merveilleux sonneurs de trompes, la fanfare de Rossini qui est trop exclusivement connu comme auteur d'opéra. Ils sont gentiment jazzy chez Shaw, utilisent plaisamment le beau grave trop souvent négligé du cor pour accompagner le cousin des Alpes dont ils tirent des sonorités pleines et pures.

■ **Poulenc : La musique de chambre.** Les Solistes de L'Orchestre Philharmonique de Radio-France. *Sonate violon-piano*, Jacques Prat, v.. *Sonate hautbois-piano*, J.-L. Capezzali, htb.. *Élégie cor-piano*, J.-J. Justafre, c.. *Sonate pour 2 clarinettes*, Rob. Fontaine, Francis Gauthier. *Sonate vc.-piano*, Daniel Raclot, vc.. *Sonate fl.-piano*, Thomas Prevost, fl.. *Sonate piano, htb. et basson*, Jacques Vandeville, htb., Alain Randon, b.. *Sonate cl.-piano*, Rob. Fontaine, cl.. *Villanelle pipeau-piano*, Th. Prevost, piccolo. *Sonate cl.-basson*, F. Gauthier, cl.. Chantal Carry-Colas, b.. *Sonate cor-pette-trombone*, Paul Mink, cor, Bruno Nouvion, tp., Alain Manfrin, tb. Au piano : Jean-Pierre Arme-gaud.

2 CD Accord distr. Musidisc 202022. Enr. num. 1992.

Excellente idée que cette édition qui à la fois met en valeur les individualités du « Philhar » et le répertoire de celui qui, bien qu'ayant vécu au XX^e siècle, est un chaînon de l'héritage des temps classique et romantique, mais en apportant des touches personnelles typiques de l'esprit français : légèreté, humour, fantaisie, ce qui ne l'a pas empêché d'écrire quand il le fallait le *Stabat* ou *Dialogues des Carmélites* en un style sérieux ou dramatique inspiré.

Ces œuvres de musique de chambre pour des instruments très variés, réunies ici, sont une anthologie séduisante de l'art de Poulenc qui, avec Britten et quelques autres comme Prokofiev, semble avoir été un des compositeurs ayant eu la plume la plus facile. Il sait faire chanter les instruments comme il savait le faire pour les voix, et Dieu sait si ces musiciens-là savent chanter, tous au même niveau de technique. La pratique de la musique d'orchestre, et quel orchestre!, leur donne une aisance et une musicalité hors pair. Ce sera pour les musiciens de nos phalanges régionales un précieux modèle de travail bien fait, en même temps qu'un concert d'un grand agrément. L'enregistrement bénéficie de la qualité Radio-France.

■ **Bach : Huit Sonates violon-clavecin** (6 BWV 1014 à 1019 et Sonates en sol

BWV 1021, en mi min. BWV 1023 violon et continuo) : Elizabeth Blumenstock, v., John Butt, clav.. Elisabeth Le Guin, vcelle baroque. Steven Lehning, viole de gambe.

2 CD Harmonia Mundi HMU 90 84.85. Enr. num. 1991-92.

Deux excellents spécialistes de Bach et du baroque restituent ces pièces ultra classiques dans un style très pur respectueux de la lettre. Le Stradivarius de Jan Kubelik, désormais propriété de la collection de l'Université de Berkeley (heureuses universités américaines où la musique tient une énorme place : il faut voir le matériel qu'elles mettent à la disposition des étudiants, Steinways à gogo, percussions en masse, etc..) a été muni de cordes en boyaux et accordé 1/2 ton plus bas que notre diapason. Pour la Sonate n° 6, on a enregistré deux mouvements supplémentaires, issus d'une précédente version : Cantabile. Adagio, que l'on peut programmer pour entendre en continuité cette version, la 2^e chronologiquement.

■ **Couperin (Louis) : L'Œuvre de Clavecin.** Vol. 1. Suites en fa, ré min., sol min., la min., ut, fa, ré min., sol, ré. Noelle Spieth.

2 CD ADES Coll. Alain Zaepffel 2023 72. Enr. num. 1992.

Cette jeune claveciniste a déjà à son actif un certain nombre de disques, notamment une intégrale Rameau, bientôt une intégrale François Couperin. Les suites du tonton Louis mettent en évidence son sens de l'ornementation, de bonne tradition. Bonne technique sonore.

CONCERTOS

■ **Copland : Concerto clarinette et orchestre à cordes avec harpe et piano.** Francaix : *Concerto cl. et orch.*. Nielsen : *Concerto cl. et orch.*, op. 57. Orch. de Bretagne, dir. Claude Schnitzler et Jean Francaix. Philippe Cuper, cl., Cath. Lebris, h., Colette Diard, p.

1 CD ADDA 581315. Enr. num. 1992.

Cuper est sûrement l'un de nos tout premiers clarinettes. Jean Françaix parle d'un feu d'artifice et ajoute : « pareils pianissimi veloutés, c'est le rêve ! ». Exact. L'orchestre est à la hauteur. Une bonne leçon pour les membres de nos harmonies régionales ; attention : chemin semé d'embûches!

■ **Schumann** : *Concerto piano et orch. en la min., Arabeske op. 18.* **Schubert-Liszt** : *Die Forelle, Erlkönig.* **Grieg** : *Fra Karnalet, jeg elsker dig (je t'aime).* **Liszt** : *soirées de Vienne, Valse-caprice n° 6.* Wiener philharmoniker, dir. Carlo Maria Giulini. Yevgeny Kissin.

1 CD Sony classical SK 52567. Enr. num. live 1992.

Ce jeune pianiste, sous la baguette d'un magistral « ancien » donne le meilleur de lui-même. Il rend le concerto schumannien avec une fougue contenue et contrôlée de bon aloi. Il sait susciter la rêverie ou, tour à tour, l'enthousiasme. Les dérangements lisztien des lieder de Schubert sont bien inutiles, en particulier *Le Roi des Aulnes* qui n'est plus grand chose sans mots ni voix....

VIOLON

■ **Sarah Chang, violon** : « Début », *Fantaisie sur Carmen* (Sarasate), *Salut d'Amour, La Capricieuse* (Elgar), *Danse du sabre* (Khatchaturian), *Tempo de Minuetto*, d'après Pugnani (Kreisler), *Caprices 1 et 15* (Paganini), *Nocturne n° 20* (Chopin), *Préludes 10 et 15* (Chostakovitch). *It Ain't necessarily so from de Porgy & Bess* (Gerschwin), *Mélodie en mi bémol* (Tchaïkowsky), *Marche de l'Amour des trois oranges* (Prokofiev), au piano, Sandra Rivers.

1 CD EMI Classics CDC 54352. Enreg. numérique 1991.

Lorsqu'on a vu à la télévision la jeune chinoise américaine jouer la Fantaisie-Carmen à quelques décimètres de Yehudi Menuhin, on a constaté quelle maîtrise il lui fallait pour affronter la triple épreuve de l'œuvre, de la présence du maître et de la télé. En effet, Sarah a tout pour reprendre l'héritage de Heifetz et de Perlman, tant par la stupéfiante et diabolique virtuosité que par la maturité de sa sonorité et de son phrasé.

Quand elle aura rectifié la justesse douteuse de certaines harmoniques un peu basses (sans doute dues en partie à l'instrument), elle flirtera avec l'absolue perfection. Si quelqu'un est jamais né avec un violon et un archet, c'est elle. Ce disque a été enregistré à neuf ans, et sur un trois-quart !! Proprement hallucinant. Un disque indispensable, malgré la notice en anglais.

PIANO



■ **Bach** : *Variations Goldberg, BWV 988.* Glenn Gould, p.

1 CD Sony classical SMK 52619. Enreg. numérique 1981.

Le toucher à la fois précis – comme s'il s'agissait d'un mécanisme d'horlogerie – et moelleux de Glenn Gould fait merveille dans cet œuvre-catalogue où souffle l'esprit analytique du compositeur et de son interprète. Gould a aussi le génie de suppléer au manque de registration de l'instrument pour faire ressortir plans, réponses, etc. Bref il sait son contrepoint sur le bout des doigts. Ce CD est un élément de la Glenn Gould Edition issu du catalogue CBS et des inédits, ainsi que des enregistrements fait pour la radio-TV canadienne et des « live » en concert.

Sarah Chang



COLLECTION



Leonard BERNSTEIN. The Royal Edition :

■ **Ravel** : *Daphnis et Chloé*, New York Philharmonic, Schola cantorum. *Shéhérazade*, Orchestre national de France, Marilyn Horn, m.s.

1 CD Sony classical SMK 47604. Enr. 1961/78.

■ **Schubert** : *Symphonies n° 8 Inachevée et n° 9 La grande*. New York Philharmonic.

1 CD Sony classical SMK 47 610. Enr. 1966/71.

C'est le Bernstein passionné et en pleine forme qui gouverne ces deux grandes formations (notre National magnifique dans *Shéhérazade*, que Mme Horne chante avec style, mais qui, si son français est bien prononcé, ne fait pas entendre, de par sa technique vocale, tous les mots).

MUSIQUE DE FILM

■ **Nino Rota** : *Guerre et Paix*, *Le Guépard*, *la Strada*, *Waterloo*. Orch. Philharmonique de Monte-Carlo, dir. Gianluigi Gelmetti.

1 CD EMI Classics CDC 7545 28 2. Enreg. numérique 1991.

« Détachées de leur contexte » comme on dit, ces œuvres démontrent s'il est besoin que Rota est un vrai musicien qui eût pu faire une carrière intrinsèque de symphoniste. La Suite de ballet la *Strada*, du *Guépard* et de *Waterloo* apparaissent d'ailleurs comme des œuvres cohérentes à part entière. Rota reste attaché à l'héritage du passé. Il est souvent vériste et possède une palette orchestrale variée. Les cinéphiles retrouveront avec plaisir des thèmes qu'ils aiment parés des sonorités de qualité de l'orchestre de Monte Carlo.

LIVRE

■ **Les chefs d'œuvres de la musique**, tome 2 : De Rossini à Berg par Roland de Candé.

Après le tome 1, de Machaut à Beethoven, le musicographe passionné qu'est Roland de Candé a clos son tome 2 par une postface désenchantée sur la création contemporaine. Il écrit : « En musique comme ailleurs, nous n'avons plus de repères... Il est trop tôt, me semble-t-il, pour opérer une sélection parmi les œuvres disparates d'une foule de contemporains qui cherchent éperdument une route singulière – sans pouvoir rendre compte disait Schoenberg, des raisons pour lesquelles leur propre cacophonie serait permise et celle des autres défendues ».

Il arrête donc sa sélection à Bartok, Stravinsky, Berg et Webern, délaissant Prokofiev, Poulenc, Britten, Honegger, Hindemith, Penderecki, Milhaud, Orff, Martinu, Tomasi, Gerschwin, le Jazz, etc. J'aurais bien vu aussi dans ce livre Caplet, Chabrier, Gustave Charpentier et *Louise*, le poème de Chausson, *La Demoiselle élue* de Debussy, *Léo Delibes*, *L'Elixir d'Amour* de Donizetti, *L'Apprenti sorcier* de Dukas, Enesco et ses *Rhapsodies roumaines*, *La Vie brève* de Falla, la *Symphonie en ré mineur* de Franck, *Mireille* de Gounod, Granados, Grieg, Ibert, D'Indy,

et son *Festin de l'Araignée*, Lalo avec son *concerto pour violoncelle*, *Le Roi d'Ys*, *Hamonna* et la *symphonie espagnole*, Leoncavallo et *Pagliasse*, les *Préludes* de Liszt, Mascagni et *Cavalleria* (ne serait-ce que pour Intermezzo). J'aurais allongé la liste des opéras de Massenet (représenté seulement par *Werther*). Dans la discographie : les *Symphonies* de Mendelssohn, *Messenger* (Ah ! Fortunio, Véronique !) *Offenbach*. « roi du second empire » n'est représenté que par *les contes d'Offmann* et *la Vie parisienne*, *une Nuit sur le Mont chauve* et *les Enfantines* de Moussorgsky. Et Carl Orff et Rachmaninoff et le *Capriccio espagnol* de Rimsky et *le Festin de l'Araignée* de Roussel. Et Saint-Saëns totalement absent malgré *la Danse macabre*, les pièces et concerto pour violon, la symphonie avec orgue *Samson et Dalila*, les Concertos pour violoncelle, *le Carnaval des animaux* ! Sibelius, *Till Eulenspiegel* de Richard Strauss, les ballets de Tchaïkovsky (!!!) *Le Silence de la mer* de Tomasi, *les Pezzi sacri* de Verdi, Villa Lobos, Hugo Wolf.

Une seule opérette donc au menu (*la Vie parisienne*) pas de jazz, pas de Gershwin, pas de Kurt Weil, pas de chanson, pas de Kosma. Rien pour Johann Strauss, pas de chef d'œuvre dans ses valse ! ni dans ses opérettes ! Rien du *Quintette en fa* de Bruckner, un sommet de la musique de chambre. Et chez Berlioz pas *d'Enfance du Christ* et surtout pas de *Duo-nocturne de Béatrice et Bénédicte*, un des chefs d'œuvres reconnus de tout l'art lyrique.

Ceci étant dit, d'accord avec l'auteur, tout choix de ce genre est subjectif, et la place est certes limitée. Roland de Candé dans le cadre adopté et le parti pris a fait du travail sérieux et utile au mélomane comme au pro. La place la plus large est faite à Schubert : ce n'est pas injuste, il s'agit d'un des plus grands. On trouve là les renseignements essentiels sur les œuvres citées : date et lieu de composition, détenteur du manuscrit, éditions, dédicace, date et interprètes de la 1^{re} audition, formation musicale, bibliographie, discographie.

Belle édition illustrée, soignée dans sa présentation (1 vol., 540 p., Éd. du Seuil, Paris).

BUFFET CRAMPON



L'instrument de tous les succès



FESTIVALS

Du 1 ^{er} au 4 juillet 1993	Maclas (42)	Festival de musique des jeunes musiciens de l'école intercommunale de Gambadon	École intercommunale de Gambadon, « Les Brotteaux », 42520 Maclas
4 juillet 1993	St-Laurent-Médoc (33)	Concours fédéral de musique batteries-fanfaires. Concours fédéral majorettes	Mme Richard Jeanine, rue de la Chatealette, 33112 St Laurent Médoc. Tél. : 56 59 45 73
4 juillet 1993	Attignat (01)	Festival de musique du groupement musical Bresse Revermont	M. Roland Vernoux, Confranchesse, 01310 St Martin le Châtel. Tél. : 74 30 94 15
4 juillet 1993	Auzouer-en-Touraine (37)	Festival de musique	M. André Poussin, rue de la Quintaine, 37110 Auzouer en Touraine
4 juillet 1993	Chemille/Deme (37)	Festival de musique	M. Gérard Lebert, 7, rue Racotterie, 37370 Chemille/Deme
4 juillet 1993	Nouans-les-Fontaines (37)	Festival de musique	Mme Christine Chaumeil, Les Brandes, 37460 Nouans les Fontaines
4 juillet 1993	Vitry-aux-Loges (45)	Festival de musique à l'occasion du 110 ^e anniversaire de l'harmonie	Mme Jacqueline Dion-Coehlo, 95, avenue Cap-Jean, 45800 St Jean de Braye
4 juillet 1993	Savigny (69)	Festival de musique, groupement des 3 Vallées, Azergues, Brevienne, Turdine.	M. Jean Rollet, président du groupement, Le Margueron, 69620 St Vérand
10 juillet 1993	Villie-Morgon (69)	Festival de musique, groupement Beaujolais-Nord	M. Charles Collonges, président du groupement, Chemin Balmont, 69220 Belleville sur Saône
Du 13 au 18 juillet 1993	Riom-Es-Montagne (15)	Festival international de musique civile et militaire « Fanfarama 93 »	M. Jean-Jacques Dubois, 17, place du Monument, 15400 Riom Es Montagne. Tél. : 71 78 01 99
Du 27 au 29 août 1993	Chatelguyon (63)	Rassemblement des Anciens de la musique nationale des Chantiers de la Jeunesse	M. Armand Lyonne, 3, allée du Gamay, 63140 Chatelguyon. Tél. : 73 86 12 14
25 septembre 1993	Amplepuis (69)	Gala musical, groupement Rhins-Trambouze	M. Roger Prajoux, président du groupement, 6, rue Pasteur, 69240 Bourg de Thizy

CONCOURS

4 juillet 1993	St-Laurent-Médoc (33)	Concours fédéral de musique, Batteries-Fanfaires, Concours fédéral Majorettes	Mme Richard Jeanine, rue de la Chatealette, 33112 St Laurent Médoc. Tél. : 56 59 45 73
17 octobre 1993	Lomme (59)	Concours national - Festival pour orchestres d'accordéons	M. le Président, Féd. Rég. des Sociétés musicales Nord-Pas-de-Calais, 121, rue Barthélemy-Delespaul. 59000 Lille. Tél. : 20 52 32 82

CONGRÈS

26 septembre 1993	Salbris (41)	Congrès départemental UDESMA 41	M. Roger Guillet, Président départemental, 223, rue Albert-1 ^{er} , 41000 Blois. Tél. : 54 42 93 62
10 octobre 1993	Niederbronn-les-Bains (67)	Congrès de l'Association des sociétés chorales d'Alsace	M. Jacques Waechter, 14, rue de la Concorde, 67110 Niederbronn les Bains. Tél. : 88 09 74 09
17 octobre 1993	Saint-Maixent (79)	Congrès de la Fédération Poitou-Charantes	M. J.-M. Dazas, EMMA Lençloître, place du Général-Pierre-Lençloître, 86140 Lençloître
7 novembre 1993	Châteaurenault (37)	Congrès départemental de l'UDESMA 37	M. Auvert André, 14, rue Lucien-Arnoult, 37210 Vernou sur Brenne

STAGES

Du 7 au 11 juillet 1993	Agde (34)	Stage d'harmonie junior de l'Hérault	M. Philippe Picassou, Directeur musical. Tél. : 67 94 74 72
Du 8 au 17 juillet* et du 17 au 27 juillet** 1993	La Saulsaie-Montluel (01)	Stage pour tous instruments Harmonie fanfare (Niveau IM 2* ex. D 2) (Niv. P ex. P 2**) acquis au moment de l'inscription	M. Hubert Truffaz, Président technique, Le Vionnais, 01630 Thoiry. Tél. : 50 41 21 10
Du 19 au 31 juillet 1993	Savigny (69)	Stage de direction et de monitorat de la Fédération musicale du Rhône	M. Roger Prajoux, Président départemental. Siège : 235, rue Vendôme, 69003 Lyon

Du 15 au 25 juillet 1993	Crevecœur-le-Grand (60)	Stage de perfectionnement instrument d'harmonie fanfare et batterie-fanfare	UFOP, 13, rue Jacques-de-Guehengnies, 60000 Beauvais
Du 17 au 30 juillet 1993	Saunagnac (40)	Stage de musique et vacances, orchestre : harmonie, cordes, accordéon, chorale	M. J.-M. Dazas, EMMA Lenclôître, place du Général-Pierre-Lenclôître, 86140 Lenclôître
Du 3 au 14 août 1993	St-Pourçain-sur-Sioule (03)	Académie de cuivres Saint Pourçinoise. Stage de perfectionnement pour la famille des cuivres	Rens. mus. : Pierre Gillet. Tél. : (16-1) 48 80 11 09 Rens. adm. : Emmanuel Ferrand. Tél. : 70 45 92 85
Du 4 au 8 août 1993	Artemare (01)	Stage pour tous instruments batterie-fanfare	M. Hubert Truffaz (voir page précédente) ou M. Paterno André, 01300 Brens Belley. Tél. : 79 81 90 86
Du 29 août au 4 septembre 1993	Bar-sur-Aube (10)	Stage pour instrument d'harmonie-Master class pour flûte et trombone-direction d'orchestre	M. Jean Pihet, 52, rue de Belfort, 08700 Nouzonville. Tél. : 24 53 84 60
Du 30 août au 4 septembre 1993	Brachay (52)	Stage batterie-fanfare. Perfectionnement instrumental. Direction d'orchestre	M. Jean Pihet, 52, rue de Belfort, 08700 Nouzonville. Tél. : 24 53 84 60

Petites Annonces

Demandes d'emploi

Prof. titulaire 2 médailles d'or CNR, DEUG mus., DE sax., expérience écoles de musique, harmonies, int. milieu scolaire étudie toutes propositions pour emploi similaire + direction. Tél. : 86 43 04 38.

Clarinetiste 30 A, sérieux, motivé, sens du contact et organisation, bonne expérience enseign. solf., éd. mus., clarinette, cherche poste direction école et/ou harmonie tps complet. Étudie toutes prop. Orléans. Tél. : 38 70 55 18.

1^{er} Prix CNSM tuba, 26 ans, prof. solfège, gros cuivres, musique de chambre, 6 ans expérience direction. Étudie toutes propositions d'emploi. Tél. : 78 00 06 31 (répondeur).

Tubiste, 29 ans, directeur école de musique et harmonie, professeur de solfège et cuivre, étudie toutes propositions. Tél. : 92 45 26 04.

J.H. 34 ans, 15 ans expérience musicale dont 10 dans chœur professionnel, médaille d'or trompette, cherche emploi prof. solfège, chant choral, harmonie cuivres. Tél. : (16-1) 39 93 98 25.

Directeur harmonie école de musique, assistant territorial, 33 ans, méd. d'or, clarinette ENM, longue expérience d'enseignement, cherche poste à tps complet. Écrire au journal qui transmettra sous n° 344.

Offres d'emploi

Lyon nord et région recrutent tous pupitres tous niveaux pour créer ensemble de cuivres dans le style brass band anglais, contacter Patrice Carret, tél. : 72 26 61 91 ou 78 23 46 47.

Ville de Vendôme (Loir-et-Cher) recherche pour son conservatoire municipal de musique : un professeur de formation musicale, un professeur de percussions et un chef de chœur. Toute proposition sera étudiée. Écrire au Directeur du Conservatoire Municipal de Musique, cour du Cloître de l'Abbaye, 41100 Vendôme.

Urgent société musicale (82) cherche batteur perc., chef batterie, cours + emploi gardien assurés convenant pré-retraité. Écrire au journal qui transmettra sous n° 345.

Ville Midi-Pyrénées cherche pour son harmonie musicien retraité désirant s'installer pour donner cours de cuivres et solfège. Étudie toutes propositions. Tél. : 63 57 49 59.

Ville de Saint-Florent-sur-Cher recrute un directeur pour école de musique associative. Principe : professeur principal qui ferait office de directeur en plus de ses heures de cours, pour octobre 1993. Date limite de dépôt des candidatures jusqu'au 10 juillet. Adresser curriculum vitae et prétentions et lettre de motivation à Mme le Maire de Saint-Florent-sur-Cher, Hôtel de Ville, place de la République, 18400 St Florent sur Cher.

Occasions

Vends 40 costumes complets très bon état : pantalon gris liseré

bleu, veste bleue, casquette bleue. Bas prix. S'adresser à Maxime Collet, Feigères, 01630 Péron. Tél. : 50 56 32 34.

Vends clarinette en LA Buffet Crampon prestige année 91, état neuf, prix intéressant (avec ou sans étui). M. Maurel, tél. : (16-1) 42 21 11 58, le soir. Instrument visible à Paris.

Vends 52 costumes complets : vestes, pantalons, casquettes, chemises et cravates (bleus). Prix 500 F à débattre. S'adresser à la Batterie-Fanfare de La Clayette (71). Tél. : 85 28 27 48 ou 85 70 61 00.

Vends tuba Yamaha YCB-621 état neuf, peu servi. M. Sohler, tél. : (16-1) 64 38 84 25.

Recherche

Cherche contre-basse Sib occasion, grosse perce. M. Francis Collet, 20, rue du 8-Drillons, Saint Gerard, 5640 - Belgique.

Recherche tous instruments de musique, fanfares, harmonies, violons, violoncelles, contrebasses, archets, même en mauvais état. Patrick Delpierre, 5 et 7, villa Biron, 93400 St Ouen. Tél. : (16-1) 40 11 25 94.



TARIF

Petites annonces

103, bd de Magenta
75010 Paris
Tél. : 42 82 10 17
Télécopie : 45 96 06 86

SARL AU CAPITAL DE 124 000 F

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

Chèque à l'ordre de C.M.F.-Diffusion	
De 1 à 5 lignes	105,00 F
De 6 à 10 lignes	194,00 F
De 11 à 15 lignes	294,00 F
De 16 à 20 lignes	400,00 F
Plus de 20 lignes, la ligne supplémentaire	12,00 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises, la ligne comporte 32 caractères, signes ou espaces. En aucun cas, les Petites Annonces ne doivent comporter de prix.

Les personnes qui souhaitent répondre aux annonces numérotées doivent adresser leur correspondance sous double enveloppe, l'une adressée au Journal de la Confédération Musicale de France, 103, boulevard Magenta, 75010 PARIS, l'autre timbrée et sans mention d'adresse, mais portant le numéro de l'annonce, à l'intérieur de la première.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

Veillez inscrire votre petite annonce dans un cadre dont modèle ci-dessous : une lettre, signe ou espace par case, en majuscules. Merci.



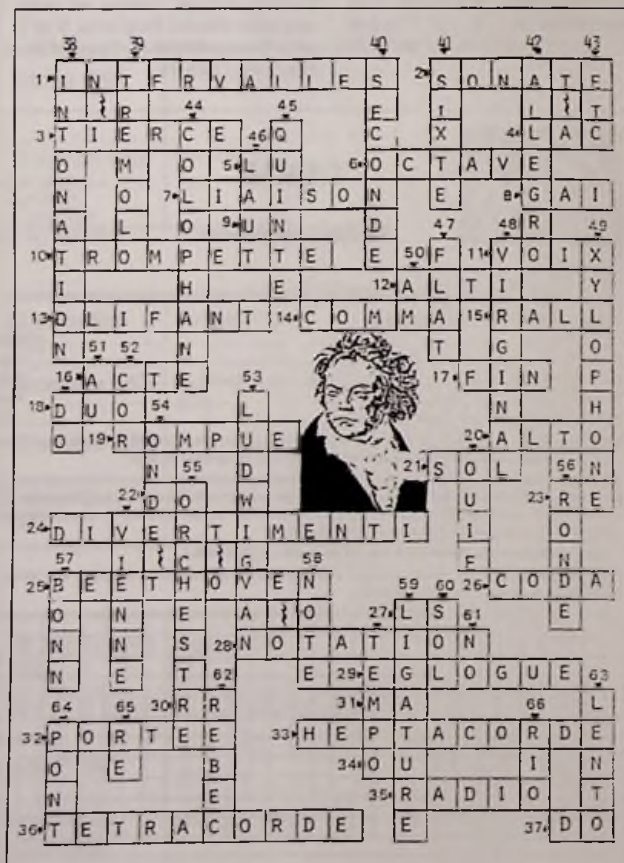
l'atelier musical

Gilles Degironde

DISTRIBUTEUR DE HOUSSES POUR CUIVRES "SUPER" REMBOURÉES

Trompette.....	360F
Trompette double.....	840F
Trompette basse.....	480F
Clairon basse.....	480F
Cor rond.....	600F
Cor pavillon droit.....	600F
Basse saxhorn "antichoc", tuba ou c. basse "antichoc".....	1950F
Tambour.....	500F
Poignées trompette ou clairon avec scrache.....	50F

6, place Saint-Roch - 42100 SAINT-ÉTIENNE
Téléphone 77.33.90.31 - Télécopie 77.37.17.56



Gérard BILLAUDOT Éditeur

14, Rue de l'Échiquier - 75010 PARIS
Tél. (1) 47.70.14.46. - Fax. (1) 45 23 22 54

COLLECTIONS GUY TOUVRON

Collection

ENSEMBLES DE TROMPETTES

ANONYME/Guyot. - Oh ! When the saints
(6 trompettes ou cornets)
SERRE Jean-Marc. - Quatre pièces faciles
(3 trompettes)

Collection

TROMPETTE

Trompette solo ou cornet
HERBILLON Gilles. - Sonatine

Trompette et piano

BLANQUER Amando. - Concerto
(partition et matériel d'orchestre en location)
BROUQUIÈRES Jean. - Mélodie et scherzo
DUBOIS Pierre Max. - Concert Francilien
(partition et matériel d'orchestre en location)
JAGER Karl-Heinz. - Concertino
MÉREAUX Max. - Incantation
NAULAIS Jérôme. - Coquin calin
PROUST Pascal. - Ballade
VERDI Giuseppe/Arban. - Fantaisie sur Aïda
Fantaisie sur Rigoletto

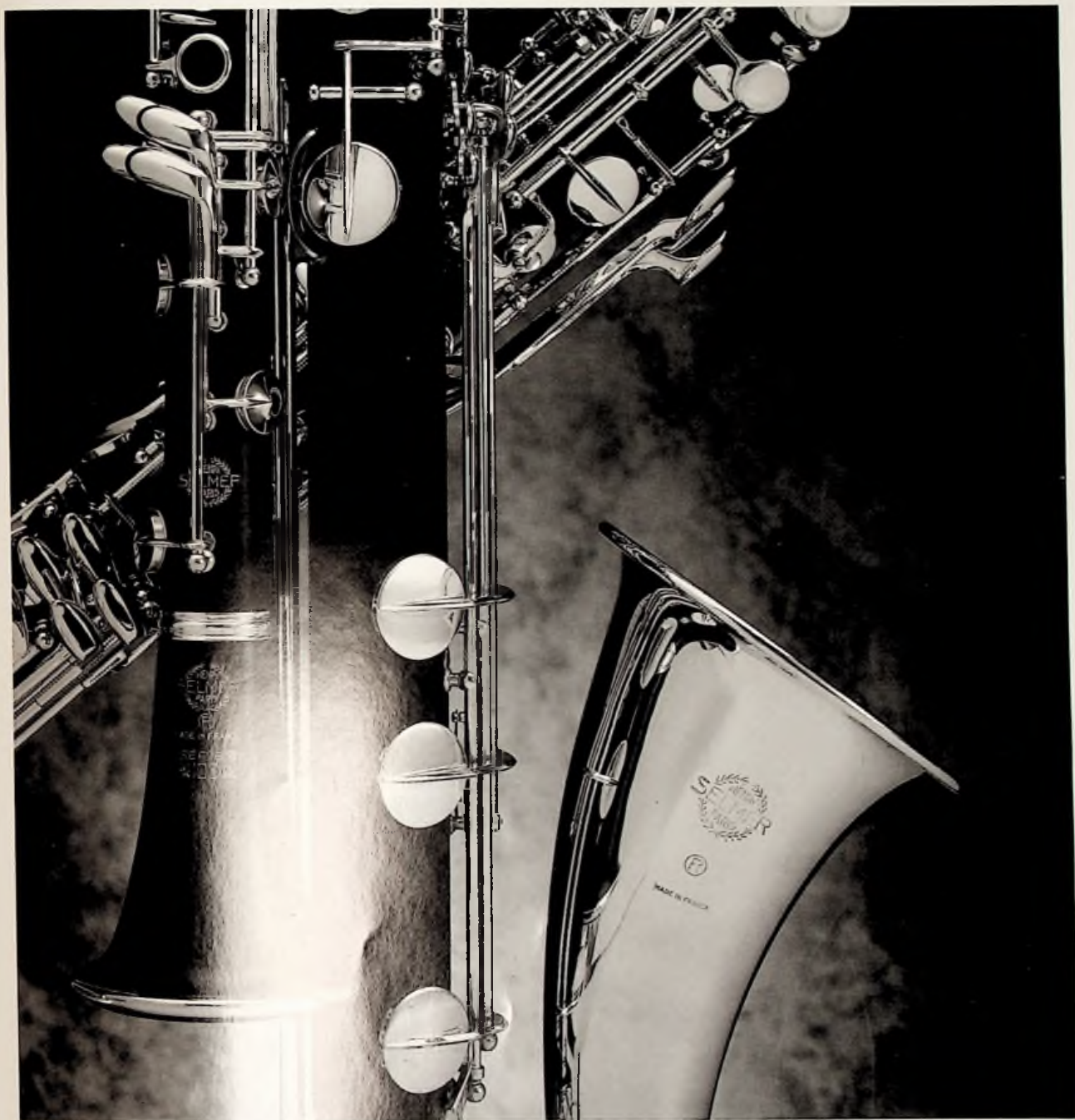


Collection

ENSEMBLES DE CUIVRES

BACH Jean-Sébastien/Herbillon. - 3^e suite
en ré majeur BWV 1068
(2 trompettes, cor, trombone, tuba)

SELMER, LES CLARINETTES



UNE LONGUE HISTOIRE...

A la fin du XIX^e siècle commence une longue histoire, celle des clarinettes « SELMER-Paris » ; une histoire de famille, initialement marquée par une passion, celle d'Henri Selmer, alors clarinettiste à l'Opéra Comique. Plus tard, avec l'aide de son frère Alexandre qui mène une brillante carrière de soliste aux Etats-Unis (Boston, New-York et Philadelphie) il fait ses premiers pas sur le marché américain : bientôt ses instruments y connaissent un

vif succès.

Depuis la première médaille d'or reçue à l'exposition de St Louis (U.S.A.) en 1902, le chemin a été long. Aujourd'hui la passion est intacte ; associée à l'expérience et à l'adoption de techniques évoluées de fabrication, elle a permis la conception de modèles d'un haut niveau professionnel.

SELMER-Paris propose une gamme de clarinettes professionnelles très ouverte qui associe aux instruments traditionnels des modèles plus spécialisés, adaptés à l'interprétation d'œuvres particulières ou favorisant la création de nouveaux effets sonores et l'exécution du répertoire contemporain.



H. SELMER & Cie
instruments de musique
18, rue de la fontaine au roi
75011 Paris France



EDITIONS ROBERT MARTIN

Les événements de votre Rentrée Musicale !!

INSTRUMENTS Le nouveau catalogue

Les responsables du "Département Instruments" des Editions Robert Martin engagent leur réputation en signant une "CHARTRE" par laquelle ils garantissent la qualité de leurs instruments et de leurs services (livraison, S.A.V., ...).

Dès septembre, découvrez cette charte en consultant le nouveau catalogue que nous avons voulu encore plus clair et plus attractif.

LES RÉPERTOIRES des Editions Robert Martin

Pour faciliter vos recherches, les Editions Robert Martin créent une gamme de 12 "mini-catalogues" classés par famille d'instruments (flûte, hautbois, clarinette, saxo, ...); ces répertoires seront disponibles dès la rentrée de Septembre.

COMPACT DISC "DÉCOUVERTE"

Cette année les Editions Robert Martin ont enregistré leurs nouveautés avec l'Orchestre d'harmonie de la Ville du Havre sous la direction de Philippe LANGLET.

Au programme : Concerto pour trompette de Hummel avec en soliste Thierry CAENS ; un hommage à Tchaïkovski à l'occasion du centenaire de sa mort ; ainsi que bien d'autres compositeurs : Corelli, Villenot, Janin, Marischal, Naulais, etc.



Les Editions Robert Martin, votre partenaire.

Toute la musique pour toutes les formations. Grand choix d'instruments et de partitions
106, Grande Rue de la Coupée • 71850 CHARNAY-LES-MACON • Tél. 85 34 46 81 • Fax 85 29 96 16

CATALOGUES SUR DEMANDE